FEVRIER

D.	L.	M.	M.	J.	V.	S.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

LE CLAIRON

Cette Semaine
14 PAGES EN
DEUX SECTIONS

VOL. XLI - No. 5 — Ministère des Postes, Ottawa]. [Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, — SAINT-HYACINTHE, 1 FEVRIER 1952 — [Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada] — Prix: 5 cents

Plus de 15,000 personnes assistent aux sauts en parachutes effectués dimanche

Cette démonstration militaire, la première du genre à Saint-Hyacinthe, remporte un franc succès. — Parade à travers les rues de la ville. — Le brigadier F.-L. Caron a passé les troupes en revue. — Démonstration d'armes et d'équipement militaire dans les salles du Manège militaire.

Une foule considérable a assisté samedi et dimanche derniers aux exercices militaires, qui se sont déroulés dans la ville de Saint-Hyacinthe.

Le clou de ces démonstrations fut sans contredit, le saut en parachutes, exécuté par 67 parachutistes du premier bataillon du Royal 22e Régiment, dirigés par le capitaine Guy d'Artois. Le capitaine d'Artois fut le premier à descendre d'un avion Dakota. Les parachutistes avaient été transportés par deux avions de l'escadrille 412 du CA RC, partis de St-Hubert.

Attaque sur la ville

Huit avions Harvard des escadrilles 401 et 438, de l'auxiliaire du CARC à Montréal, se sont rendus à l'aide des parachutistes et des soldats du Régiment de Saint-Hyacinthe qui "défendaient" la ville contre une "attaque ennemie". Une foule évaluée à plus de 15,000 personnes s'est rendue à l'arrière de l'Hôpital Saint-Charles pour voir la démonstration militaire, qui débuta par des salves des canons de campagne du 27e Régiment d'artillerie. Ce détachement du 27e venait de Coaticook et était sous le commandement du major Gilchrist. De plus, il y avait des canons anti-avions du 38e Régiment des Cantons de l'Est; un détachement de la prévôté de Montréal; des signaleurs du 10e Régiment des communications de Montréal; des soldats du service médical de la réserve de Montréal; des techniciens de Montréal et, en plus, le Régiment de Saint-Hyacinthe sous le commandement du major S. Duclos.

La revue des troupes

Samedi, tous les militaires ont défilé par les rues de la ville de Saint-Hyacinthe. Le brigadier F.-L. Caron, DSO, commandant de la 10e brigade, qui comprend le Régiment de Saint-Hyacinthe, a fait la revue des troupes.

Sur l'estrade on remarquait le major-général J.-P.-E. Bernatchez, commandant de la région militaire du Régiment de St-Hyacinthe; le brigadier Caron; le brigadier Julien Bibeau, commandant du 2e groupe d'armée de l'artillerie canadienne; le major Simon Duclos, commandant du Régiment de St-Hyacinthe; le colonel Dick, de Montréal, et plusieurs autres dignitaires civils et militaires.

Une grande danse réunissait tous les militaires dans les salles du Manège militaire samedi soir. A cette occasion, trois officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe portant le grade de capitaine furent promus majors. Ce sont: le capitaine Marcel Breault promu au rang de major par le colonel Dick; capitaine Edouard Brazeau promu major par le brigadier Caron et le capitaine Claude Renaud promu major par le brigadier Bibeau.

Les lecteurs trouveront en page 5 de ce journal la liste des invités d'honneur qui assistaient à cette soirée.

★

Au C. Notre-Dame

Le grand Harrison, le sensationnel magicien de réputation internationale, vedette de la télévision américaine, acclamé comme un second Houdini dans les grandes capitales des Etats-Unis, acclamé à Montréal, durant 3 semaines au Gésu, sera à Saint-Hyacinthe pour trois jours samedi, lundi et mardi, les 9, 11 et 12 février.

:o:

Naissance

M. et Mme McKeough, d'Albany, N.Y., font part de la naissance d'un fils le 22 janvier dernier. Madame McKeough, née Diana-H. Patnaude, est la fille de M. et Mme P.-William Patnaude, de St-Joseph-sur-Yamaska.

Fondation d'un Service marial à St. Hyacinthe

Mardi le 12 février, à 8 heures du soir aura lieu une réunion préparatoire à la fondation, en notre ville, d'un Service Marial. Nous savons déjà que Mme Chartier tient chez elle un magasin marial où chacun peut trouver papeterie, enveloppes, calendriers et revues, le tout d'ordre marial.

Toutes les personnes — hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles — désireuses de contribuer à une plus grande diffusion de la dévotion envers la Sainte-Vierge, sont invitées à se rendre ce soir-là au sous-sol de la Cathédrale, en la salle Mgr Moreau.

L'on procédera à l'organisation permanente d'un Service Marial semblable à celui qui opère si efficacement dans l'archidiocèse de Montréal. Qu'on se le dise.

:o:

Triduum prêché

Vendedi, Samedi, et dimanche, soit: les 1, 2 et 3 février, à 7¼ h. p.m., un triduum préparatoire à une réception des enfants de Marie sera prêché à l'église du Christ-Roi. Le prédicateur sera le Rév. Père M.A. Bouchard, O.P.

Les jeunes filles désireuses de donner leur nom pourront s'inscrire à la sacristie après les offices. Bienvenue à toutes les jeunes filles.

Belle réception au Club Canadien

Ces jours derniers, le Club Canadien recevait à un coquetel-buffet les officiers de la Société St-Jean Baptiste, en témoignage de reconnaissance pour le beau succès remporté par les cérémonies qui marquèrent la dernière célébration de la fête nationale.

Un magnifique cadeau-souvenir oeuvre de l'artiste André Bourgault, fut présenté à l'un des directeurs, M. J.-O. Dupras. La fête était sous la présidence de M. Mandus Bienvenue, vice-président du Club Canadien.

L'hôte et maitre des cérémonies, M. Mandus Bienvenue, vice-président du Club Canadien, s'acquitta de ses fonctions de façon fort heureuse.

Des discours fort applaudis furent prononcés par M. Eugène Côté, président de la Société St-Jean Baptiste; le chanoine Jean Robin, aumônier; MM. Mandus Bienvenue et Eugène Allaire, vice présidents, et Emile Bonin, secrétaire; MM. Jean Locas, Bruno Forcier, A. Fiset, Lucien Beauregard, Emery Auprix et J.-O. Dupras.

:o:

Les Témoins de Jéhovah perdent un point de droit

Qeulque 1,000 membres de la secte religieuse des Témoins de Jéhovah ont quitté St-Hyacinthe samedi et dimanche derniers, pour rentrer dans leurs foyers.

Ils étaient accourus de divers points de la province pour assister au débat légal engagé en vue de forcer le propriétaire d'une salle de Douville à leur louer l'endroit pour y tenir un congrès de 3 jours.

L'hon. Juge Maurice Lalonde, de la Cour Supérieure, a décidé samedi dernier que les représentants des Témoins de Jéhovah n'avaient pas rencontré le paiement de $250 représentant le coût de location de la salle à la date fixée.

Il a rejeté la pétition pour une injonction intérimaire visant à forcer le propriétaire, M. St-Germain, à leur louer la salle.

Le congrès devait avoir lieu le 14 décembre et une somme de $50 avait été déposée, le solde devant être payé le 14 décembre. Seulement, le congrès fut remis à vendredi dernier, mais la date pour le paiement du solde n'avait pas été changée.

:o:

Un homme heurté par deux taxis à Yamaska

M. Lionel Léveillé, 42 ans, de Yamaska, est mort au début de la semaine, après avoir été heurté par deux taxis, sur la grande route entre Sorel et Yamaska.

Selon l'agent P. Picotte, de la Sureté provinciale, Léveillé cheminait sur la route lorsqu'il fut frappé par un taxi conduit par Jean Salvail, 22 ans, de Sorel. Il aurait alors été trainé sur une distance de cinquante pieds, puis il aurait été heurté une seconde fois par un autre taxi, conduit par S. Nadeau, de Sorel.

Les deux chauffeurs, comme ils se devaient de le faire, stoppèrent immédiatement et coururent à la victime qui était apparemment sans vie. En effet, un médecin, appelé sur les lieux, ne put que constater la mort.

:o:

Variations de la température

D'après le bulletin météorologique du Gouvernement, il est tombé 3.30 pouces de pluie et 13 pouces de neige au-dessus de Saint-Hyacinthe durant le mois de novembre dernier. La température maxima a été de 63 degrés et minima de 1 degré au-dessus de zéro. Il y a eu poudrerie à St-Hyacinthe le 5 novembre.

Nominations à Southern Canada Power

M. J.-A. PAGE — M. G.-L. RATTEE — M. F.-E. RINFRET

M. James B. Woodyatt, président et gérant général de Southern Canada Power, annonce qu'il abandonne les fonctions de gérant général de cette compagnie pour n'en conserver que la présidence. M. J.-A. Pagé devient gérant général, avec comme adjoint, M. G.-L. Rattee. Ce dernier, qui quitte le poste de gérant du Service commercial, est remplacé par M. F.-E. Rinfret. Sauf M. Rinfret, tous sont membres du club "Quart de Siècle, de la Compagnie Southern Canada Power.

De nombreux délégués assistent à la remise de la charte au club Richelieu

Environ 300 délégués d'autres clubs de la Société assistent à la présentation du document au président du club local, M. Roger Leblond. — M. Leblond souhaita la bienvenue à tous les délégués. — Présence de nombreux dignitaires. — Les lecteurs trouveront en page 5 de ce journal la liste de tous les invités.

Samedi soir dernier avait lieu, en la salle Notre-Dame, la remise officielle de la charte au club Richelieu de cette ville. Devant plus de 300 invités, comprenant des délégations nombreuses de Montréal, Ottawa, Québec, Trois-Rivières, Lévis, Drummondville, Granby, St-Jean, Valleyfield, Longueuil, Sherbrooke et St-Jérôme, le gouverneur de la Société Richelieu, M. G.-Arthur Desjardins, d'Ottawa, a remis ce document au président du nouveau club, M. Roger Leblond.

Le programme de cette manifestation comprenait un coquetel, un dîner-concert et une réception dans les salons du Club Maskoutain Inc.

La partie musicale du dîner-concert fut interprétée par le Choeur des Variétés Canadienne Inc., de Saint-Hyacinthe, sous la direction de M. Gilbert Archambault.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les invités, M. Leblond invita l'ancien président Paul Guertin du club parrain de Montréal à présider le dîner jusqu'à la présentation de la charte. La cloche traditionnelle fut remise par Me Jean-Charles Marchand, vice-président du conseil d'administration de la Société Richelieu. Son H. le maire Ernest Picard, de St-Hyacinthe, et, M. J.-Ernest Chartier, député provincial de St-Hyacinthe, adressèrent la parole.

Ont pris place à la table d'Honneur: M. Roger Leblond, président du Club Richelieu-St-Hyacinthe et Mme Leblond, M. Paul Guertin, ex-président du Club Richelieu-Montréal, et Mme Guertin, Mgr J.-Charles Leclaire, v.g.p.d., G. Arthur Desjardins, gouverneur de la Société Richelieu, M. le maire Ernest Picard et Mme Picard, M. J.-Ernest Chartier, député provincial et Mme Chartier, Me Jean-Charles Mar-

(Suite en page 8)

Un nouvel annuaire téléphonique sera distribué

"La conversion du réseau téléphonique de Saint-Hyacinthe au système de commutation automatique aura lieu dimanche le 2 mars, à une heure matinale", annonce aujourd'hui M. Léo Hudon, gérant régional de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Bien qu'elle ait exigé de nombreux mois de préparatifs, on prévoit que la conversion du réseau local à l'exploitation automatique s'effectuera en moins de deux minutes et presque sans interruption de service.

M. Hudon rappelle que tous les numéros de téléphone seront alors changés. Un nouvel annuaire téléphonique renfermant tous les nouveaux numéros sera distribué aux abonnés locaux quelque temps avant le changement, mais ils devront se garder de l'utiliser avant le 2 mars.

Le nombre de téléphones qui seront convertis à l'automatique s'élève à plus de 5,600. On a choisi d'effectuer ce changement à une heure matinale à cause du nombre restreint de conversations qui pourront être en cours à ce moment-là.

Quelques secondes avant la conversion finale, les téléphonistes demanderont aux gens qui seront à se servir du téléphone de raccrocher et de rappeler dans quelques minutes, en se servant cette fois du cadran.

S'il y a des gens qui désirent des renseignements additionnels concernant l'usage correct du téléphone à cadran, M. Hudon les invite à visiter le bureau d'affaires de la compagnie où des experts se feront un plaisir de leur fournir, à l'aide d'appareils agencés spécialement pour la démonstration, toutes les explications voulues. "S'il est inconvénient de se rendre au bureau, on pourra obtenir les instructions désirées en téléphonant", dit-il.

★

Numéro gagnant

Le billet gagnant de l'Eau Champlain Enregistré, porte le numéro 14662. La personne qui détient ce numéro est priée de s'adresser à 805 rue St-Louis, St-Joseph, ou téléphoner à 655 W.

L'ouverture des Fêtes du 70ème anniversaire

L'ouverture officielle des fêtes du 70e anniversaire de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur aura lieu lundi le 4 février au souper du Club Richelieu. Le conférencier du jour sera le Révérend Frère Gaétan, Provincial de la province de Granby. Il sera présenté par Monsieur René St-Pierre, membre du club et président de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe-Cité et remercier par le Dr Alcide Martel, de Montréal, président de la Confédération des Amicales des Anciens Elèves des Frères du Sacré-Coeur. Puis au cours de la semaine, dans chacune des écoles de la ville, il y aura une fête pour les élèves.

Lors de la soirée des anciens élèves, samedi, le 9 février prochain, à l'Ecole Supérieure Girouard, le maitre de cérémonie sera nul autre que le populaire Armand MARION, du poste CKVL, Verdun.

Bien connu des radiophiles, Armand Marion saura intéresser son auditoire par sa jovialité, son humour et sa gaité communicative. Il sera accompagné de CHARLOTTE. Plusieurs anciens professeurs de Girouard assisteront aux fêtes: belle occasion pour tous de venir fraterniser.

La messe, spécialement pour les anciens, aura lieu au sous-sol de la cathédrale, dimanche le 10 février, à 9.45 h.; l'abbé Roméo Robert donnera le sermon.

Dimanche soir, le 10 février, pour la séance "Le MAITRE DE FORGES", bien que l'entrée est gratuite, il faudra un laissez-passer. On peut s'en procurer auprès des membres du Comité.

La ville de St-Hyacinthe aura son congrès de sécurité industrielle

Trente-trois congrès régionaux de sécurité industrielle auront lieu à travers la province de Québec au cours de l'année 1952. Voilà ce qu'annonce un communiqué émanant de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents de Travail.

Chaque congrès régional débutera par une réunion des patrons, contremaitres et chefs de département des industries de la région, alors que les propagandistes de l'Association de prévention exposeront les principes de la sécurité industrielle. Les congrès se termineront par un grand ralliement ouvriers.

L'expérience des années passées a démontré que la tenue de telles assises suscite toujours beaucoup d'intérêt et porte d'excellents résultats dans la lutte contre les accidents d'usines.

Les premiers congrès de l'année auront lieu à Farnham les 27 et 28 janvier, Sorel, les 29 et 30 janvier, St-Jean, les 12 et 13 février.

Voici d'ailleurs la liste complète des autres villes où auront lieu ces congrès: Laprairie, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Ste-Thérèse, Beauharnois, Huntingdon, Valleyfield, Drummondville, Plessisville, La Tuque, Cowansville, Montréal, St-Georges de Beauce, Lachute, Montmagny, Trois-Pistoles, Rivière du Loup, Rimouski, Granby, Chicoutimi, Jonquière, Port Alfred Sherbrooke, Rock Island, Waterloo, Joliette, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Thetford Mines et Québec.

M. Albert Desrosiers donnera une causerie à la radio dimanche

M. Albert Desrosiers, député du district No 14 des Chevaliers de Colomb et membre du Conseil 960 de Saint-Hyacinthe, donnera une causerie à la radio de 1h. 30 à 1h. 45, dimanche le 3 février prochain sur les ondes du poste C,K.A.C., au programme "Emissions Culturelles".

Le sujet de la causerie de M. Desrosiers sera: "Le Communiste". Le conférencier parlera au nom de tous les Chevaliers de Colomb de la Province de Québec.

:o:

Aldo Jarest dans de mauvais draps

Aldo Jarest, 25 ans, de Saint-Hyacinthe, comparaissait à Montréal samedi dernier, devant le Magistrat Oscar Gagnon, sous l'accusation d'avoir eu illégalement en sa possession 45,000 cigarettes américaines passées en contrebande.

Jarest commença par enregistrer un aveu et Me Jean Tellier avocat de la Gendarmerie Royale, se leva pour expliquer que l'accusé était passible de prison, à cause d'une récidive pour avoir importé illégalement des glacières électriques.

Ce que voyant, Jarest demanda au tribunal et obtint de changer de plaidoyer, puis se déclara innocent. Le procès est sensé avoir lieu aujourd'hui.

M. Henri A. Gosselin, ancien maire de la ville de Farnham décédé à Mtl

Député libéral de Brôme-Missisquoi à la Chambre des Communes, il était âgé de 64 ans. — Les funérailles à Farnham.

La ville de Farnham est en deuil de l'un de ses plus éminents citoyens, M. Henri-Alfred Gosselin, député libéral de Brome-Missisquoi aux Communes d'Ottawa, décédé au début de la semaine à l'âge de 64 ans. Il était hospitalisé depuis quelque temps au Pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Malade depuis trois mois, il a succombé à une crise cardiaque.

Avantageusement connu dans le monde politique, auquel il s'intéressait depuis l'âge de 28 ans, M. Gosselin était aussi une figure bien connue de toute la population de Farnham. Il avait été membre de la Commission Scolaire, marguillier de la paroisse et maire de la municipalité de 1932 à 1938.

Député libéral de Missisquoi à la Législature de 1939 à 1949, il était en 1949 élu député libéral de Brome-Missisquoi à la Chambre des Communes, poste qu'il occupait à sa mort. Un homme actif en politique, il avait obtenu la construction du nouveau bureau de poste de Cowansville.

Le regretté défunt laisse son épouse et quatre filles, ainsi que trois petits-enfants. Deux soeurs lui survivent également. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église paroissiale de Farnham et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de Lawrenceville.

★

M. L. Lord réélu président pour un second terme

Ces jours derniers ont eu lieu les élections annuelles du local 527 de l'union des Amalgamated Clothing Workers of America.

M. Lucien Lord a été élu président pour un 2ème terme. MM. Charles Bastien et Victor Saint-André ont été respectivement réélus vice-président et secrétaire pour un quatrième mandat.

Ont été réélus au Bureau de direction MM. Paul Guertin, Charles Lemay, Bernard Lamontagne, Raymond Richard; Mmes Eva Bernard et Rose Bergeron, Mlles Madeleine Mathieu et Monique Chabot.

L'Amalgamated, qui compte 10,000 membres dans le Québec et 10,000 dans l'Ontario, représente les ouvriers unis de l'Empire Clothing dans notre ville.

Cet organisme, au cours de 1951 a payé à ses membres de St-Hyacinthe, en assurance maladie et hospitalisation, le montant de $1792.15.

Des pourparlers sont actuellement en cours entre l'Amalgamated Clothing Workers of America et l'Association des Manufacturiers de Vêtements pour Hommes pour la signature d'un contrat national pour le Québec et l'Ontario.

★

Le grand Harrison sera au C. Notre-Dame les 9-10-11

Ce sont des heures d'émerveillement et d'émotion intense que vivront les spectateurs qui assisteront au programme de magie et de magnétisme d'une durée de trois heures que leur présentera le Grand Harrison, au Centre Notre-Dame, les 9, 10 et 11 février.

Magicien de la classe de Houdini et de Blackstone, le Grand Harrison est à l'heure actuelle le maitre incontesté de la prestidigitation et de l'illusion en Amérique. Depuis sept ans, il fait sensation aux Etats-Unis dans les grandes villes américaines. Il fut le premier magicien à paraitre à la télévision en 1946. Pendant treize semaines, il tint la vedette au programme Borden's télévisé à New-York sur la N.B.C.

A New-York, Cleveland, Détroit, Boston, il fut à l'affiche des grands théâtres et cabarets pendant des semaines.

(Suite en page 8)

Jeune homme de 21 ans décédé à Montréal

A Montréal le 26 janvier à l'âge de 21 ans est décédé M. Paul Bousquet fils de Adélard Bousquet et de Alexina Viger. Le défunt demeurait à Ste-Rosalie et la dépouille mortelle fut exposée aux salons mortuaires U. Lalime, 910 rue Bourdages. Les funérailles eurent lieu lundi, le 28 courant en l'église paroissiale de Ste-Rosalie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.H. Lemieux, vicaire au Christ-Roi de St-Hyacinthe tandis que le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Léo Lanoue, curé de Ste-Rosalie. Au choeur se trouvait M. l'abbé Lemieux. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Adélard Bousquet de Ste-Rosalie.

A Toronto

M. ROLAND COMTOIS, agent d'assurance très en vue qui répondit, au nom des représentants de la Crown Life, à un vote de remerciements lors de l'assemblée annuelle de cette Compagnie, tenue à Toronto, le 25 janvier".

Soirée à St-Joseph

Souper et Veillée du bon vieux temps à St-Joseph de St-Hyacinthe, dans la salle du couvent, mardi soir, 19 février. Souper servi entre 7 et 9 heures. Prix de présence. Prix du billet $1.00. Service d'autobus.

1, 8, 15 fé.

Un accident ferroviaire survenu à St. Hubert cause la mort d'un conducteur

Tout indique qu'un mécanicien de locomotive aurait négligé d'arrêter au signal indiquant une voie coupée. — Le mort est M. Josaphat Olivier, de St-Rédempteur. — Autres détails.

Deux trains de marchandises se sont télescopés dans une cour de triage située entre St-Hubert et St-Lambert, au cours de la nuit de samedi à dimanche, et un conducteur, M. Josaphat Olivier, 50 ans, de S.-Rédempteur, comté de Lévis, a été tué instantanément.

D'après la police, la tragédie est survenue un peu après 3h. La locomotive des chemins de fer Nationaux, portant le no 6525, est entrée dans le fourgon de queue d'un autre convoi de marchandises en stationnement. Seul M. Olivier se trouvait dans le fourgon à ce moment-là.

D'après certains renseignements le mécanicien de la locomotive 65-25 aurait négligé d'arrêter au signal indiquant une voie coupée.

Le choc fut si violent que le fourgon se fracassa et vola en pièces comme "une boite d'allumettes".

Les deux convois étaient en direction de Montréal.

C'est parmi les décombres qu'on retrouva, quelques minutes après l'accident, le corps déchiqueté de M. Olivier.

L'agent Paul Hébert, de la sûreté provinciale, s'est rendu sur les lieux et le détective Merrill Lawton fut dépêché pour enquête.

Les représentants des chemins de fer nationaux n'ont voulu faire aucune déclaration, hier soir, sur les causes de cet accident ferroviaire, le premier accident du genre, dans la région de Montréal, depuis longtemps.

La Southern Canada Power a plus de 76,000 compteurs chez ses clients

Un important service qui exige un contrôle constant, sous la direction de M. C.-A. Viger.

La compagnie Southern Canada Power a quelque 76,000 compteurs d'électricité qui sont distribués parmi les clients de la compagnie d'un bout à l'autre de notre région et des Cantons de l'Est.

Ces compteurs exigent un contrôle exact et le surintendant de cet important service de la Southern est M. C.-A. Viger, de Saint-Hyacinthe.

M. Viger a mis au point un service sur tableau noir, lorsque le nombre des abonnés de la compagnie eut augmenté au point de nécessiter un contrôle plus efficace.

A tous les six ans, dit M. Viger, chaque compteur est retiré du service et expédié au département des compteurs, pour y être vérifié, nettoyé et réparé, pour passer ensuite à l'inspection d'un fonctionnaire du Gouvernement fédéral et être scellé.

Lorsque le compteur est renvoyé à la succursale pour être installé dans une demeure ou un établissement commercial ou industriel, il est garanti précis jusqu'à une tolérance de plus ou moins 2%.

Né à St-Eugène de Grantham, Charlie Viger, comme on l'appelle familièrement, est le fils de feu le Dr J.-A. Viger, qui fut un médecin bien connu à Saint-Hyacinthe.

M. Viger est entré à bonne heure au service de la Southern Canada Power et il lui a donné 32 années de sa vie. Il est marié et père de deux enfants adultes. Réputé bon joueur de baseball et de hockey dans sa jeunesse, M. Viger est encore très intéressé aux sports.

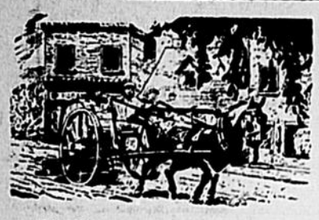

No 52 — Février 2, 1952

— Souvenirs d'un Petit-Fils de Porteur d'Eau —

GRAVISSANT LA COLLINE

PAR

T.-DAMIEN BOUCHARD

(Suite)

CHAPITRE SEPTIEME

NOUVEAUX HORIZONS

I

Dura lex sed lex

Dans aucun système de gouvernement, il ne peut y avoir d'administration efficace si ceux qui ont la responsabilité des affaires de l'Etat ne peuvent compter sur l'honnêteté des serviteurs publics. Le régime démocratique n'échappe pas plus à cette règle que celui du pouvoir absolu. Les officiers d'une municipalité ou d'un Etat sont, de par la nature même de leurs fonctions, les aviseurs de ceux qui décrètent les lois et décident des cas particuliers; on ne peut s'attendre à des conseils prudents, s'ils sont donnés par de malhonnêtes gens.

Il ne pouvait m'être agréable de commencer notre nouvelle administration en sévissant contre un employé ayant déjà quelques années de service à son crédit. Au point de vue électoral cela servait les intérêts de notre parti, car la masse aime à voir sacrifier des victimes. La nature humaine n'a guère changé sur ce point depuis l'époque où la plèbe de Rome demandait à Néron de jeter aux lions encore et encore des chrétiens. Au cours de la lutte électorale il n'avait, d'ailleurs, pas été question d'instituer des enquêtes soit contre les membres des anciens conseils, soit contre les fonctionnaires. L'intégrité des uns et des autres n'avait pas été mise en doute, et nous nous étions strictement bornés, pour prendre le pouvoir à préconiser des réformes dans nos lois et nos règlements. Nous avions évité les appels démagogiques que nous aurions pu soulever en accusant celui-ci et celui-là de malhonnêteté. N'eut été la sotte intervention du chef de police dans cette élection, qu'il croyait assurée à nos adversaires, intervention qui avait éveillé mon attention, il aurait probablement eu le temps de sauver sa situation, en remboursant secrètement à la caisse municipale, les deniers qu'il avait soutirés avant que les vérificateurs des comptes fassent l'examen de ses livres.

Cette tâche m'était d'autant plus désagréable que, comme chef des pompiers, l'incriminé s'était révélé un homme supérieur. Il était d'une bravoure remarquable et possédait un jugement rapide et sain qui lui faisait invariablement adopter le moyen le plus efficace d'arrêter le progrès d'un incendie, quand cela était du domaine du possible. Il n'y avait pas, cependant, à tergiverser avec mon propre devoir; il me fallait agir, et promptement. Nous ne pouvions maintenir dans son emploi un officier supérieur manquant de probité.

Le lendemain de la première séance du nouveau conseil, je me rendis à l'hôtel de ville où, avec le concours d'un comptable de la trésorerie municipale, je fis un examen rapide des livres saisis la veille au soir. Il nous fut facile de nous rendre compte que le chef avait gardé, pour son usage personnel, plusieurs sommes importantes qu'il avait perçues pour la cité. Je le convoquai au bureau du greffier. Il nous avoua avoir détourné les sommes mentionnées sur une liste que le comptable avait préparée. Je lui demandai s'il désirait qu'on fasse enquête avant que nous prenions les mesures qui s'imposaient dans son cas; il nous répondit qu'il admettait sa culpabilité et qu'il préférait éviter des procédures qu'il jugeait superflues. Il partit après nous avoir informés qu'il donnerait sa démission.

Cette démission fut présentée au conseil le premier février 1907. Déjà, la nouvelle s'était répandue en ville que le chef de police était dans de mauvais draps et que son cas devait être réglé par les échevins ce même jour. La salle des délibérations n'était pas assez vaste pour contenir la foule, et nombre de curieux durent s'en retourner n'ayant pu monter l'escalier, encombré longtemps avant la séance. Le président du comité de police proposa que cette démission fut refusée, le cas étant trop grave pour permettre à cet employé de quitter son service d'une façon aussi honorable. Cet échevin voulait qu'il soit bien établi que ce n'était pas par simple vengeance politique que le chef perdait sa situation. J'appuyai la motion qui fut adoptée à l'unanimité. Je proposai ensuite une résolution décrétant la destitution du défalcataire et une vérification complète des comptes de sa gestion afin d'établir la somme dont il était redevable à la ville, de manière à pouvoir la réclamer en justice, si nécessaire. Les trois échevins appartenant au groupe des Chevaliers de Colomb, nos adversaires, voulant éviter de voter contre le coupable, prétextèrent qu'il était injuste de le démettre de ses fonctions sans lui donner les moyens de se défendre, même s'il avait reconnu sa culpabilité et refusé l'enquête que ses amis proposaient. Ce pauvre plaidoyer prouvait nettement que le défalcataire était un membre du conseil local des Chevaliers et que c'était l'esprit de solidarité, peu recommandable en la circonstance, qui dictait leur attitude.

La destitution fut votée par sept voix contre trois. Le mois suivant, le chef de police devait accepter l'humble situation de gardien des salles des Chevaliers, ce qui nous confirma dans l'opinion qu'il était bel et bien un des membres de cette organisation secrète. Grâce à elle, il réussit, quelques années plus tard, à obtenir la position de chef de pompiers de deux de nos grandes villes de la province, position qu'il perdit de nouveau pour des raisons d'infidélité dans l'exercice de ses fonctions. Depuis lors, on n'en entendit plus parler dans notre région.

Si le travail des Chevaliers de Colomb était mal jugé à cette époque, dans notre ville, et par les Franco-Américains dans l'Est des Etats-Unis, même des prêtres de langue anglaise étaient loin de les tenir en odeur de sainteté. *La Presse*, de Montréal, dans son numéro du mercredi vingt février (1907), sous la rubrique: "Les sociétés défendues" publiait que le révérend M. Sullivan, curé de la paroisse irlandaise de la ville de Marlboro, avait condamné du haut de la chaire, le dimanche précédent, les Knights of Columbus, les Hibernians et les Clubs de Dames. M. Sullivan avait déclaré que personne n'avait bénéficié de ces sociétés. Je n'étais donc pas seul à croire qu'à force de mêler la religion aux affaires qui lui étaient étrangères, et à s'en servir pour des buts inavouables, on risquait de lui être dommageable. *La Tribune* de Woonsocket, dans l'Etat de Rhode Island, terminait un de ses articles par la phrase suivante: "Cette franc-maçonnerie catholique (Les Chevaliers de Colomb) qui se donne le titre de "bras droit de l'Eglise en Amérique, jouera de mauvais tours à la cause qu'elle veut défendre."

II

Le Sénateur Dessaulles

Un des plus ardents champions, dans notre région, de la non-intervention dans les matières de politique temporelle au nom de la religion par les clercs et les simples laïcs, a été sans contredit M. Georges Casimir Dessaulles. Il fut chez nous un des piliers du parti libéral et un des principaux artisans du progrès économique et intellectuel de notre ville. Il était notre plus grand propriétaire, ayant hérité de son père, le Seigneur Jean Dessaulles, et de sa mère, Mme Rosalie Papineau, la soeur du tribun Louis-Joseph Papineau, les biens seigneuriaux sur lesquels se trouvait bâtie une bonne partie de Saint-Hyacinthe. Son esprit charitable, son urbanité, son intégrité en firent un modèle de citoyen, et il ne comptait pas d'ennemis personnels. Le gouvernement d'Ottawa sur la recommandation du député Beauparlant et avec l'agrément de Sir Wilfrid Laurier, qui était un de ses vieux amis, appela M. Dessaulles à remplacer feu M. Hingston comme sénateur de la division Rougemont, dans laquelle était compris le comté de Saint-Hyacinthe. On ne pouvait trouver chez nous, pour occuper cette charge, d'homme plus populaire que notre ancien maire. Il n'y eut, dans notre division sénatoriale, qu'une voix discordante: c'était celle d'un politicien d'un village environnant qui aspirait à recueillir la succession de M. Hingston. La seule raison qu'il invoqua pour se plaindre de la nomination de M. Dessaulles était son âge avancé. Le nouveau sénateur devait entrer dans sa quatre-vingtième année six mois après sa nomination. Il jouissait encore d'une vigueur physique et intellectuelle qui lui faisait espérer qu'il pourrait consacrer à l'exercice de son mandat nombre d'années encore. Ironie du sort: celui qui lui reprochait son grand âge mourut longtemps avant lui! M. le Sénateur Dessaulles décéda en 1930, à l'âge remarquable de 103 ans, ayant occupé son siège à la Chambre Haute pendant près d'un quart de siècle; il avait survécu à tous ceux qui, en 1907, eussent pu prétendre, avec quelque droit, au poste dont l'avait honoré le gouvernement de son pays.

Henri Bourassa était un arrière-cousin par alliance de M. Dessaulles. En 1897, quand ce dernier décida, à la suite de la mort de l'avocat Saint-Jacques, de briguer les suffrages des électeurs de notre comté, Henri Bourassa vint parler en faveur de son grand-cousin. Je noté ce fait pour démontrer que si M. Bourassa a joui, pendant quelque temps, d'une certaine popularité parmi les libéraux de notre comté, c'est parce que, au début de sa carrière, il manifestait ouvertement des principes politiques entièrement différents de ceux qui lui attirèrent plus tard la sympathie et les acclamations des pires ennemis du libéralisme. M. Dessaulles s'inspirait indiscutablement des opinions politiques de Louis-Joseph Papineau, le grand-père du député de Labelle, et il n'avait jamais caché ses opinions. M. Bourassa les connaissait et les partageait. M. Dessaulles n'aurait d'ailleurs pas toléré que personne ne parlât en sa faveur qui ne fut pas de ses croyances politiques. Franc comme l'épée du roi, il ne se serait pas abaissé à ce qu'un flagorneur des masses, par les soulèvements des préjugés de race ou de religion, vienne solliciter pour lui la faveur populaire des électeurs de son comté.

Ses idées étaient connues, et il ne craignait jamais de les exposer au grand jour. Elles étaient celles du parti libéral du temps, non seulement à Saint-Hyacinthe, mais dans toute notre province, dans tout notre pays, et il en était comme une personnification vivante. Aussi, les libéraux de notre ville et de l'étranger décidèrent-ils de célébrer l'honneur qui lui était fait par un banquet qu'on me chargea d'organiser comme secrétaire d'un comité composé de chefs de parti. Il eut lieu dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Tous les notables de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'un grand nombre de chefs libéraux d'autres villes désireux de rendre leurs hommages au vieil octogénaire, étaient assis à la grande table d'honneur faisant face aux centaines et aux centaines de convives réunis pour rompre le pain de l'amitié avec celui qui fut, indiscutablement, une des gloires de notre région et un protagoniste de l'idée libérale dans notre province.

Et ces principes, bien que nous fûmes à la veille d'une élection, il se fit un orgueil de les afficher! Après avoir remercié ses amis et parlé un peu de sa ville natale qui lui était si chère, il continua:

"Mon âge m'autorise, messieurs, à vous parler du passé.

"Mes convictions politiques remontent à la période pour ainsi dire héroïque de l'histoire du parti libéral. Pendant toute la durée du gouvernement de l'Union du Haut et du Bas-Canada, les libéraux n'ont été que rarement au pouvoir. Quelques-uns seulement réussissaient à se faire élire au parlement; de ce nombre étaient l'honorable Louis-Joseph Papineau, Joseph Papin, Jean-Baptiste Eric Dorion, surnommé "l'enfant terrible", Labrèche Viger, Charles Laberge, Antoine-Aimé Dorion, Daoust de Beauharnois, Ménésippe Prévost. Les luttes électorales de ce temps étaient rudes; les plus âpres d'aujourd'hui semblent bien pacifiques à côté de celles de cette époque. Toutes les influences paraissaient bonnes pour combattre les libéraux.

"Le mot religion était une grande force que l'on employait contre eux, et Dieu sait quel abus hypocrite on en faisait. Le parti conservateur s'était revêtu d'un habit de sainteté; il détenait le monopole de la vertu, du bien, des bons principes. Il avait à son service des foudres et des menaces qui sont maintenant hors d'usage.

"Le peuple a fini par comprendre, quoiqu'il y ait mis beaucoup de temps, que ce ne sont pas ceux qui crient: Seigneur! Seigneur! le plus fort, qui verront le royaume des cieux.

"Les principes politiques qui ont résisté et survécu à toutes ces tempêtes sont nécessairement solides. Je puis passer pour libéral intransigeant, mais c'est le cas de dire avec Alexandre Dumas: *Les opinions sont comme des clous; plus on tape dessus plus elles s'enfoncent*".

Le banquet était présidé par le maire Saint-Jacques. Les discours, tous dans le ton de celui du héros de la fête, furent prononcés par le sénateur Béique, le sénateur Cloran, nos députés Aimé Beauparlant et Joseph Morin, le ministre de l'Agriculture, M. Jules Allard, le député de l'Assomption, M. L. J. Gauthier, le député de Vaudreuil, M. Gustave Boyer, M. Napoléon Garceau, maire de Drummondville, et le Docteur Ernest Choquette, de Saint-Hilaire. On m'avait demandé de présenter, au nom des jeunes, la santé du parti libéral et je parlai de l'oeuvre que ce parti se proposait d'accomplir dans le domaine de l'instruction des masses populaires.

On remarqua aux tables l'absence de ceux des quelques chefs libéraux de la ville qui appuyaient le mouvement nationaliste dont Bourassa était la figure la plus importante, quoiqu'il refusât d'en assumer ouvertement la paternité et la direction. L'atmosphère était chargée d'électricité. On allait même jusqu'à annoncer pour l'automne les élections provinciales qui, normalement, ne devaient se tenir qu'en 1909.

(A suivre)

(Tous droits de reproduction réservés)

POUR ASSURER LA VICTOIRE EN 1952

Le président du comité d'organisation du parti libéral provincial, pour le district de Montréal dont relève notre région, Me Jean-Marie Nadeau, vient de lancer un mot d'ordre qui s'adresse à chaque militant du libéralisme au Québec: "L'Union Nationale a déjà perdu la confiance du peuple, mais il ne faut pas que sa machine électorale compromette le résultat des prochaines élections."

Ce message est d'autant plus important que nous sommes à la veille des prochaines élections et que dans tous les comtés de la province, les organisateurs de l'Union Nationale sont occupés à mettre au point une machine électorale dans le but de renverser les prévisions du Gallup Poll.

Mais nous savons que cette machine ne peut tenir contre la volonté de l'électorat et que si le nom de chaque électeur libéral est sur les listes, si chaque anti-duplessiste peut aller voter, l'Union Nationale sera écrasée.

Nous le savons et, depuis la réélection du maire Mongrain aux Trois-Rivières, Maurice Duplessis le sait également.

La victoire de notre parti — de votre parti, du parti de tous les hommes libres — est donc entre vos mains. Car quelle que soit la valeur du parti libéral et de son chef, quels que soient le prestige et la popularité de ses candidats, le succès de la prochaine élection provinciale peut être compromis faute d'une organisation efficace dans chaque comté. Toute l'énergie déployée en assemblées publiques ou en causeries radiophoniques, tous les efforts publicitaires pour démontrer l'excellence de la doctrine libérale peuvent manquer leur but si les organisateurs des comtés et leurs aides ne prennent pas toutes les mesures nécessaires pour que chaque électeur soit sûr de pouvoir voter.

L'élection se gagne au poll.

C'est le vote donné qui compte.

Ces principes, on ne doit pas les perdre de vue un seul instant. Rien ne doit être négligé pour que chaque poll soit individuellement bien organisé dans ses moindres détails afin que l'électeur qualifié vote.

Saint-Hyacinthe comme les autres comtés de la province ne veut plus du régime éhonté de l'Union Nationale. Notre population est impatiente d'un retour à la saine démocratie qui garantit les libertés et le respect de l'individu. Notre population veut, elle aussi, que chaque électeur qualifié puisse voter car elle sait que la dictature duplessiste sera alors écrasée. C'est pourquoi nous croyons devoir soumettre à la bonne attention de tous nos lecteurs, et de la population en général, cet important message du Comité des Mesures Electorales du parti libéral.

La confection de la liste électorale

Un électeur ne vote que si son nom est inscrit sur la liste électorale.

Nos organisateurs doivent s'assurer que la liste électorale qui doit servir à l'élection, soit complète, mais qu'elle ne contienne aucun nom de personnes, existant ou non, qui n'ont pas le droit d'y figurer.

Des résumés de la loi électorale concernant la confection de la liste des électeurs ont été préparés par l'organisation centrale libérale de Montréal. On y trouve énoncée la procédure suivie pour dresser la liste des électeurs dans les sections rurales, les centres urbains et les comtés de la ville de Québec et des sections urbaines de l'Ile de Montréal. On y traite succintement du choix des énumérateurs, de leurs devoirs, des délais pour dresser la liste et des conditions requises pour être électeur, du domicile de l'électeur, de la revision. L'on devra se reporter à ces résumés, les analyser et les assimiler.

Les énumérateurs

On a le droit de compter sur le zèle et le dévouement des énumérateurs choisis pour dresser la liste électorale dans les villes et du reviseur dans les campagnes. Ils ne doivent aucunement compter sur la coopération de l'adversaire. Ils doivent contrôler eux-mêmes tous les noms sur les listes et s'assurer de l'existence et de la qualification des électeurs dans chaque maison. Si cela avait été fait à l'élection de 1948, on n'aurait pas constaté, avec dépit, maintes anomalies. Par exemple, dans une seule paroisse du comté de Montcalm, 200 noms mystérieux avaient été introduits sur la liste. Ailleurs, les noms de simples villégiateurs ont figuré et des votes ont été donnés sous ces noms, etc. Le manque d'initiative et l'insouciance de certains organisateurs à la dernière élection ont été funestes. S'ils avaient pris la précaution de faire d'avance un dénombrement des électeurs en obtenant par les voisins, par les enfants des écoles, ou tous autres moyens, des renseignements sur l'existence ou la qualité de ces électeurs, les noms faux auraient pu être rayés à la revision et les électeurs non qualifiés n'auraient pas usurpé un droit au poll. Quand on songe que pour les 92 comtés de la Province, la majorité totale de l'adversaire n'a été que de 60,000 voix sur les autres candidats, on réalise que les majorités de certains élus ont été très faibles. Une plus étroite surveillance de la confection des listes et du vote auraient pu apporter des résultats plus satisfaisants dans bien des comtés.

Les énumérateurs doivent se donner la peine d'informer leur comité, chaque jour de l'énumération, de tous les incidents de la journée, en vue de la préparation, de la revision, de la répression des abus, etc. L'audace et le cynisme des adversaires dans le passé doivent nous mettre en garde.

Nos énumérateurs doivent être bien mis au courant des conditions requises pour être électeur. Le **"domicile"**, la principale résidence de l'électeur, doit leur être bien défini, en illustrant d'exemples chaque cas mentionné dans la loi et dans le résumé.

Le vote

En possession de listes bien faites, nos organisateurs devront les contrôler et les recontrôler pour voir ce qui arrivera de chaque électeur. L'on saura s'il vote, quand et comment. Les femmes votent, les jeunes votent. Que l'on s'occupe particulièrement d'eux.

On doit expliquer, le cas échéant, à l'électeur comment marquer le bulletin de vote et le prévenir du danger qu'un nom trop court d'un candidat peut présenter si un espace est laissé sur le bulletin après l'impression de son nom. Notre candidat "Fabio Monet" dans Napierville en 1948, a perdu dans un seul poll 24 votes de cette manière.

On se rappellera que les illettrés, les personnes âgées ou affligées d'une infirmité (cécité, etc.), peuvent se faire assister pour voter (article 249). Rassurés d'avance à ce sujet, ils n'hésiteront pas à se rendre au poll ou à s'y faire accompagner.

———:o:———

ENCOURAGEZ

nos ANNONCEURS

A VENDRE
"Poêles usagés"
Réparés à neuf et à prix d'aubaine
AUSSI
Réparations générales de toutes marques de poêles sur le marché.
Adressez-vous à:
W. LANDRY
MAGASIN BELANGER
En face du poste de police
1220, rue Des Cascades
Tél.: 21
Saint-Hyacinthe

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe.

Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "l'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ième Avenue, par l'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction 498 — Administration 143

Directeur: J. P. Brault

Rédacteur en chef: Guy Gagnon

Nouvellistes — — Fernand Berthiaume, P.-N. Fugère

Rédacteurs Sportifs — — Doc. Lafleur, Fern. Berthiaume

Abonnement:
6 mois - $1.25
1 an - $2.00
3 ans - $5.00

HEBDOMADAIRES DE LANGUE FRANÇAISE DU CANADA 1931-1936

En vente chez tous les dépositaires de journaux.

LE CLAIRON

SAINT-HYACINTHE — TROIS

D'une semaine à l'autre

Par Guy GAGNON

D'une récente causerie radiophonique prononcée par le chef du parti libéral provincial, M. Georges Lapalme, nous extrayons le passage suivant qui démontre clairement comment l'autonomiste que se proclame être Maurice Duplessis est le premier violateur de l'autonomie. Comme exemple le plus formidable d'ingérence provinciale dans le domaine municipal, on ne peut trouver mieux que ce document tiré des archives de la Corporation municipale de Leeds Est, dans le comté de Mégantic, et que nous reproduisons au texte:

"Extrait des minutes du conseil de la Corporation Municipale de "Leeds Est, Mégantic, séance spéciale tenue le onzième jour du mois de novembre 1951 à 11 hres et 30 minutes A.M. et à laquelle sont présents:

"Monsieur Achille Couture, maire.

"Messieurs les conseillers, Davila Champagne, Georges-Emile Huppé, Eudore Gagnon, Roland Nadeau, Patrick McDonald et Thomas S. Beattie.

"Sous la présidence de M. Achille Couture il a été résolu:

"ATTENDU que dans l'intérêt général des électeurs du district électoral de Leeds Est, Mégantic, il est devenu nécessaire de remplacer MM. Joseph Foy et Rosaire Lessard comme organisateurs du parti de l'Union Nationale.

"Il est proposé par: le conseiller Georges-Emile Huppé et secondé par: le conseiller Thomas S. Beattie

"Que MM. Raymond McDonald et Eudore Gagnon soient nommés et reconnus comme les deux organisateurs officiels du parti de l'Union Nationale pour le district électoral de Leeds Est, Mégantic, il est entendu que ces deux officiers devront tenir les membres du conseil au courant de leurs démaches auprès des autorités du parti.

"Que copie de cette résolution soit envoyée à l'Honorable Tancrède Labbé, Ministre d'Etat.

Achille Couture, Maire

Albert Savoie, Sec.-Trés.

Vraie copie certifiée exacte ce 24e jour du mois de décembre 1951 —

(signé) Albert Savoie.

Nos lecteurs admettront qu'il est pour le moins étonnant de voir, en régime démocratique, un conseil municipal adopter une résolution dans laquelle il nomme les organisateurs du parti au pouvoir. Comme le disait M. Lapalme: "Heureusement, il y a encore dans la province de Québec des gens qui croient en la liberté." C'est, entre plusieurs autres, le cas du maire Mongrain des Trois-Rivières qui, dans un récent discours au Club de Réforme de Montréal, donnait le signal du soulèvement des municipalités asservies au joug de celui qu'il a appelé avec raison: "le saboteur No 1 de l'autonomie municipale et de l'autonomie des Commissions scolaires".

Ce n'est là qu'un exemple entre mille. Le président du Comité d'Organisation du parti libéral provincialcial, Me Jean-Marie Nadeau, déclarait récemment à la radio qu'ils sont nombreux ceux qui désertent les rangs de l'Union Nationale pour se rallier au parti libéral, s'étant finalement rendus compte que le duplessisme n'est plus un parti démocratique mais une forme québécoise de dictature fasciste.

De dire Me Nadeau: "M. Duplessis proposait un jour de nous révéler la provenance de ses fonds électoraux. C'était en 1935. Nous le mettons au défi de nous indiquer aujourd'hui la provenance ou l'origine des millions qui alimentent sa caisse électorale. Si la population savait d'où viennent ces millions, si l'électorat se rendait compte que cet argent versé dans les coffres de l'Union nationale est le prix de sa servitude, il se débarasserait rapidement du régime instauré par M. Duplessis".

Plusieurs se sont laissé leurrer dans le passé et ils ont dû payer les faveurs du régime de leur liberté. Aujourd'hui ils se révoltent. La dictature ne saurait tenir contre la volonté populaire. Ils le savent, et sont prêts à faire tous les sacrifices pour que la paix revienne chez eux et dans la province.

Comme le disait Me Nadeau: "Ils constatent aujourd'hui qu'ils ont été trompés par M. Duplessis et que ce régime de décence que l'Union nationale leur promettait avant d'arriver au pouvoir, la province ne l'a jamais eu. Certains même, en plus de leur adhésion, nous apportent des preuves précises de corruption, terriblement accusatrices contre le régime: un ministre qui trempe dans le trafic des licences, qui en profite, n'est-ce pas un symptôme assez clair de la corruption qui s'est installé dans l'Union nationale? Un autre ministre qui affirme sans vergogne que les transferts de licences d'hôtel sont faits à la condition d'y mettre le prix, n'est-ce pas une indication de plus que le poisson pourrit par la tête?"

C'est sans doute pourquoi le parti libéral provincial devient de plus en plus chaque jour le centre d'accueil de toutes les forces d'opposition: les conservateurs dégoûtés, les nationalistes trahis, les créditistes réduits à l'action individuelle, et tous les indépendants qui désirent servir la cause de l'honnêteté publique et de la liberté.

G. G.

Le Premier citoyen du Canada célèbre son 70ème anniversaire de naissance

Aujourd'hui, ce vendredi 1er février, marque le 70ème anniversaire de naissance du T.H. Louis St-Laurent, député de Québec-Est et Premier Ministre du Canada. C'est dire qu'il aura le droit, comme tout autre citoyen canadien, de toucher sa pension de vieillesse. Voilà, certes, un anniversaire qu'il convient de signaler, car M. St-Laurent continue la lignée des grands chefs que notre pays s'est donné aux diverses étapes de son histoire. Une courte biographie de cet homme remarquable a donc sa place toute marquée en un jour comme aujourd'hui.

Le très honorable Louis Stephen St-Laurent, C.R., LL.D., député de Québec-Est et Premier Ministre du Canada, est né le 1er février 1882, à Compton, Qué., le fils de J.-B. Moise St-Laurent, Canadien français, et de Mary Broderick, Canadienne irlandaise. Il a fait ses études au Séminaire St-Charles Borromée, Sherbrooke, et à l'Université Laval, Québec.

Degrés: B.A., LL.D., LL.L., (Queens Hon.) LL.D. (1930); Université du Manitoba, hon. LL.D. (1935); Université de Montréal, hon. LL.D. (1943); Bishop's, hon. LL.D. (1943); Univ. Dalhousie, hon. LL.D. (1947); Univ. d'Ottawa, hon. LL.D. (1947) et Université Dartmouth, hon. LL.D. (1948); Univ. McGill, hon. LL.D. (1949); Rensselaer Polytechnic Institute, Troy, N.Y., hon. LL.L. (1949); Univ. de St. Louis, Missouri, LL.D. hon. (1950); Univ. de St. Lawrence, Canton, N.Y., LL.D. hon. (1950) Université de Toronto, LL.D. hon. (1950).

Nommé Président honoraire à vie de l'Association du Barreau Canadien (1949).

Marié le 19 mai 1908, à Jeanne, fille de P.F. Renault, de Beauceville, Qué. Enfants: Marthe m. au Dr M. Samson), Renauld (m. à Louise Badeaux), Jean-Paul (m. à Madeleine Hamel), Thérèse (m. à G.F. Lafferty), Madeleine (m. à Hugh O'Donnell).

Il est avocat de sa profession et reconnu comme un des membres les plus brillants que le Barreau ait eus dans notre pays. Il dirigeait activement son vaste bureau d'avocat dans la ville de Québec, ayant été plaider plusieurs fois devant le Conseil Privé à Londres, lorsqu'il fut sollicité d'entrer dans la politique, afin de recueillir la succession des Laurier et des Lapointe.

Elu député de Québec-Est, une division électorale qui avait été longtemps représentée par sir Wilfrid Laurier, il fut assermenté Membre du Conseil Privé et nommé Ministre de la Justice et Procureur Général du Canada, le 10 décembre 1941.

Elu à la Crambre des Communes le 9 février 1942. Réélu aux élections générales de 1945 et 1949. Nommé au Conseil Privé du Royaume-Uni en janvier 1946. Nommé Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, le 10 décembre.

Au mois d'août 1948, il fut élu chef du Parti libéral pour succéder au Très Honorable W.L. Mackenzie King. Nommé Premier Ministre du Canada le 15 novembre 1948. Retourné au pouvoir à la suite des élections générales du 27 juin 1949. On pourra juger de l'étendue de sa popularité à travers le Canada en considérant le fait qu'aux élections générales de 1949 M. St-Laurent et le Parti Libéral prirent des majorités substantielles dans toutes les provinces du Canada, sauf dans l'Alberta où les libéraux firent élire 5 députés, les progressistes-conservateurs 2 et le Crédit Social 10.

Même la Province d'Ontario, qui avait longtemps donné des majorités conservatrices, élut en 1949 un total de 56 députés libéraux, 26 progressistes-conservateurs et 1 C.C.F.

Libéral en politique, de religion catholique, M. St-Laurent a pour adresse: 239, Grande Allée, Québec.

Il est membre des clubs suivants: Garnison, à Québec; Cercle Universitaire, Montréal; Club de Réforme, Montréal; University Club, Montréal, et Rideau, Ottawa.

Pour un prompt résultat

consultez nos annonces classifiées

SPÉCIAUX INCOMPARABLES

POUR CETTE SEMAINE

Couvrepieds de chenille grande dimension couleurs assorties avec décoration **4.98** chacun

Chaussettes de fantaisie 100% pure laine à grands carreaux pointures pour hommes et jeunes gens **.98** la paire

Cretonne 36 pouces dessins attrayants **.39** la vg

Gants de laine angora, belle variété de couleurs, pour dames et jeunes filles **.89** la paire

Gabardine, nylon et laine, largeur 58 pouces teintes à votre choix **1.98** la paire

Eugène Allaire

518 ave Mondor. Tél. 225r

Cours du soir offerts par la Commission Scolaire de la Cité de Saint-Hyacinthe

Opportunité d'accroître ses connaiissances du français, de l'anglais, des mathématiques, de la comptabilité, etc. — Il faudra, cependant, un nombre suffisant d'enregistrements. — Information sur demande au Secrétariat.

"Beg your pardon?", demande le patron de langue anglaise. "No speak English", répond le candidat de langue française. NO JOB! et ça vient de finir. C'est regrettable mais c'est toujours comme ça; il faut parler les deux langues en Amérique. Non seulement dans les grandes villes comme Montréal, mais aussi dans tous les centres industriels qui font affaire avec le commerce extérieur.

Saint-Hyacinthe est de ceux-là. Pour qui veut obtenir un emploi où il y a de l'avancement, la connaissance de la langue anglaise est devenue essentielle. Et si l'on veut vraiment se créer une situation importante, si l'on veut avoir sa place partout, il faut aussi parler et écrire correctement sa propre langue, le français, posséder des connaissances en mathématiques, et même, parfois, connaître les éléments de la comptabilité.

C'est pour permettre aux résidents de notre ville de se mieux perfectionner dans les branches qui les intéressent particulièrement que la Commission Scolaire de la Cité de St-Hyacinthe nous a fait part de son intention de donner des cours du soir dans les matières suivantes: français, anglais, mathématiques, comptabilité.

Notre Commission scolaire est prête à faire l'effort. Il s'agit maintenant de savoir si notre population répondra en assez grand nombre à cette offre généreuse. Car, tout naturellement, la Commission Scolaire de la Cité de St-Hyacinthe accepte de donner des cours du soir à **condition qu'il y ait suffisamment de personnes intéressées à profiter de l'occasion unique qui leur est offerte.**

Pour tout renseignement, on n'a qu'à communiquer avec le secrétaire de la Commission Scolaire de la Cité de St-Hyacinthe, M. Jacques Lafontaine.

État Civil

CATHEDRALE

Inhumations—

Le 17 janvier, Justine Roberge, veuve d'Edmond Roy, décédée le 15 janvier, à 79 ans.

Le 19 janvier, J.-Léo Beauregard, époux de Flore Godin, décédé le 16 janvier, à 61 ans.

Mariage—

Le 21 janvier, entre Roch Beauregard, de St-Pie, fils de Raymond Beauregard et feu Clarinda Michon, de St-Pie, et Marie-Berthe Saint-Pierre, fille de Georges St-Pierre et Alma Couture, de La Providence. Témoins: Raymond Beauregard, et Georges St-Pierre.

Notre-Dame du Rosaire

Baptême—

Le 15 janvier, Joseph, Dominique, Serge, fils de Marcel Courchesne et Laurette Robidoux. Parrain et marraine, Hector Courchesne et Alida Pelletier.

CHRIST-ROI

Baptêmes—

Le 19 janvier, Joseph, Réjean, Gilles, fils de Roger Marsan et Yvonne Roy. Parrain et marraine, Joseph Marsan et Antoinette Malo.

Le 21, Marie, Evangéline, Lise Lucille, fille d'Emile Cordeau et Florence Landry. Parrain et marraine, Uldège-Henri Landry et Alice Duhamel.

Inhumations—

Le 16 Philias Laporte, époux de feu Marie-Louise St-Pierre, décédé le 15 à 72 ans.

Le 23, Marie-Anna Courtemanche, épouse d'Upton Brodeur, décédée le 21 à 74 ans.

ST-SACREMENT

Inhumation—

Le 19 janvier, Clodomir Brodeur époux de Emilienne Trudeau, décédé le 16 à 61 ans et 9 mois.

SACRE-COEUR

Mariage—

Le 23 janvier, entre Adrien Courchesne, 33 ans, de Sorel, fils de Clet Courchesne et Albina Cournoyer, et Jeanne d'Arc Blanchette, fille de feu Origène Blanchette et Rosia Messier.

:o:

Transactions immobilières

—Une terre à bois appartenant à Louis Lajoie et al, St-Jude, a été vendue à Léon Péloquin et al., pour la somme de $750.

—Une terre appartenant à M. Hector Mongeau, St-Bernard, a été vendue à Joseph St-Hilaire, pour la somme de $4,000.

PROPRIETE à VENDRE

ou LOUER

Coin des rues Cascades et Duclos, 4 étages et sous-bassement, 50,000 pieds carrés, brique solide, planchers de bois franc. Éclairage chaque coté, chauffage vapeur, arrosoirs automatiques. Occupation: Février.

S'adresser à 1315 des Cascades,

Béni fut son berceau

Foyer canadien, temple de la famille, creuset des générations futures que nous voulons saines, fortes et libres. Ce foyer, et tout ce qu'il contient qui nous est le plus cher — épouse, soeur, mère, aïeux et enfants — est aujourd'hui menacé par le grand fléau du siècle, les sans-Dieu, un ennemi aussi cruel qu'insidieux.

Pour défendre ce foyer contre toute agression possible, il nous incombe d'arrêter l'adversaire partout où il attaque, de l'extérieur ou l'intérieur . . . partout où il menace des foyers comme les nôtres, au sein des nations libres qui sont nos soeurs.

Pour cela, l'Armée fait appel à la jeunesse du pays pour remplir les cadres de ses effectifs. Elle lui offre en retour la chance d'apprendre un bon métier — radio, mécanique, ou autre — ainsi qu'une bonne solde et des rémunérations supplémentaires, une excellente alimentation, un gite confortable, des soins médicaux et dentaires, etc. Jeunes gens, vous trouverez tout cela dans votre armée.

Votre armée

S'ADRESSER À:
Dépôt d'effectifs No 4,
772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Ecoutez le programme "*Béni fut son berceau*" tous les vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

AS1-246F

Annonces Classifiées

A VENDRE

Automobiles à Vendre

Grande VENTE D'INVENTAIRE

Prix spéciaux défiant toutes compétitions
Comparez nos prix et soyez convaincus

Ford converti cam.	1931..	100.00
Cam. Jeep Army Fo.	1944..	200.00
Chevrolet S. parfait	1940 ..	575.00
Chev. Se. Livraison	1948..	925.00
Studebaker Sedan	1950..	1575.00
Oldsmobile Sedan	1937..	400.00
Chevrolet Coach	1937..	275.00
Chevrolet C. propre	1946..	875.00
Pontiac C. tr. propre	1947..	1050.00
Dodge Sedan	1936..	275.00
Chevrolet Coach	1947..	975.00
Meteor Sedan	1950..	1575.00
Ford Sedan	1938..	400.00
Oldsmobile Sedan	1938..	450.00
Chevrolet coupé	1950..	1500.00
½ Ton Panel Chevr.	1947..	750.00
Chevrolet Sedan	1949..	1275.00
Dodge Sedan	1948..	1150.00
Ford Coach	1938..	350.00
Packard Sedan	1937..	250.00
½ Ton Panel Intern.	1941..	250.00
Chevrolet Coach	1948..	1125.00
¼ Ton Pan. Thames	1949..	400.00

Ainsi que plusieurs autres aubaines C'est le meilleur temps d'acheter à

Bon Marché et ceci Chez

R. Brunette Automobile

Tel.: 1462-M — 3095 Dessaulles (angle Tellier)

Achetons—Vendons—Echangeons

Termes faciles si désirés

A VENDRE. — Poêle électrique combiné, chauffant au bois et au charbon. S'adresser à Mme J.-E. Lalime, Maison Corona, 1629 rue Girouard. 1d-jno-g

A VENDRE — Maison de neuf appartements avec en plus un hall d'entrée et chambre de bain. Cave et système de chauffage à l'huile. Garage. Site résidentiel, rue Girouard. S'adresser à J.P. Brault édifice "Le Clairon", 435 ave. Mondor. Tél.: le jour 143, le soir 1558-W. JNO-G

A VENDRE. — Dodge 1946, peinture neuve, très propre, chaussé en neuf y compris le pneu de rechange, chaufferette, prestone. (Pas cher). S'adresser au Bureau, 1815 rue St-Antoine. Tél. 309, St-Hyacinthe. jno-G

A VENDRE — Balance SANITARY à rouleau. Dernier modèle. En parfait ordre. Bonnes conditions. Voir annonce page sport. Tél.: 2786-W. n3, jno

A VENDRE — Maison à deux logements, située au coin des rues Hôtel-de-ville et Dessaulles. S'adresser à 1870 des Cascades, St-Hyacinthe. n9 jno

A VENDRE — "SHINE" à vendre situé au coin de Mondor et Cascades. A très bonnes conditions. Une bonne clientèle. S'adresser à M. Henri Malo, 330 rue St-Simon. Tél.: 2027-J. j25, f1

A VENDRE — Ménage au complet, à très bonnes conditions, avec avantage au logement si désiré. S'adresser à 2185 rue Bourdages. Tél.: 516-J. f1

A VENDRE — Refroidisseur à lait d'une capacité de 8 bidons. Trayeuse "De Laval", 2 unités simples. En très bon état. Bidons à lait. Bois de chauffage. Glacière. S'adresser à C.C. Whitney, St-Paul d'Abbotsford. Tél. Granby 2618. f1, 8, 15, 22

Pour tout travail urgent de plomberie ou chauffage

Appelez

L. P., LE PLOMBIER ?

TEL.: 238-J

L. P. BERGERON

925, St-Louis — 1ère Rue

St-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE — Poêle avec brûleurs à l'huile; frigidaire; prélart incrusté; poêle électrique. S'adresser à 2060 rue Bernier, St-Hyacinthe. Tél.: 1132-W. f1

A VENDRE — Sleigh double avec plate-forme, presque neuve. S'adresser à M. Léo Champigny, 9e Rang, Saint-Dominique. f1, 8

A VENDRE — Bicycle de course avec vitesses, marque CCM, 3 mois d'usure. Prix $55. S'adresser à Mme Lalonde 1035 St-Pierre, La Providence. Tél.: 1032-W. f1

A LOUER

Chambre à louer — Très propre, service de téléphone, tranquille, pas d'enfant. Bon chez soi. S'adresser à 267 St-François. j11, 18, 25, —f1

A LOUER — Magasin avec cave et l'avantage d'un logement de 5 pièces chauffées, situé à 2121 ave Ste-Anne. S'adresser à J.P. Lazure, 1700 Morison. Tél.: 1810-J. j11, 18, 25, f1

A LOUER. — Local chauffé à louer 650 pieds de plancher, situé à l'arrière de la manufacture Rita Shoe Co., coin des rues Hôtel-Dieu et St-Antoine. S'adresser à la Rita Shoe Co. Ltd, 385 rue Hôtel-Dieu. 16f-jno

A LOUER — Belles chambres-salon, meublées ou non, avec cuisine, chambre de bain, solarium, entrées privées. Pour personne désirant se faire un bon chez-soi. S'adresser à 2420 Morin, Tél. 1838-R. o19, JNO

A LOUER — Appartement double, meublé y compris un frigidaire et un poêle électrique. S'adresser à Mme J.E. Lalime, Hôtel Corona, 1621 Girouard, Tél. 1030. jno—g

A LOUER — Logements chauffés, trois et quatre pièces, munis de douches et réfrigérateurs, eau chaude à l'année. S'adresser à 1930 Cascades. Tél. 1390 et 257. n16, jno

A LOUER — Grande chambre-salon à louer, située Blvd Girouard. Entrée privée. Pour homme seulement. Références. S'adresser à Mme Eva Lalime, Maison Corona, 1629 Girouard, App. no 6, Saint-Hyacinthe. d-14jno

A LOUER — Plusieurs chambres privées et appartement avec cuisine. Meublé en neuf. Au centre de la ville, à 435 Ste-Anne. Téléphones: Jour 2051-W — Soir: 61 (Théâtre Maska) demander M. Gervais. jno—gr.

A LOUER — Au 2ième étage, logis de 3 grandes pièces, salle de bain, garage, jardin si désiré. Service d'autobus à la porte. Libre immédiatement. S'adresser à René Lussier, 1305 Centrale, Village St-Joseph, St-Hyacinthe. Tél.: 404-M. f1

A LOUER — Trois appartements modernes, comprenant une cuisine, chambre boudoir, salle de toilette avec lavabo et bain-tombeau, électricité, taxe d'eau et chauffage compris. S'adresser à 2320 Duvernay. Tél.: 1789-W. f1

A LOUER — Chambre très propre, service de téléphone, tranquille, pas d'enfant. S'adresser à 430 Concorde. f1

A LOUER — Logement de quatre appartements plus chambre de bain. Près de la manufacture Consolidated Textiles, situé à 147 rue Champlain, St-Joseph. S'adresser à Georges Déry. Taxi Mondor, Tél.: 1376. f1

A LOUER — Logement de 4 pièces, rue Champlain, St-Joseph, près de la Consolidated Textile. S'adresser à Georges Dery, Taxi Mondor, Tél.: 1376. j23

DIVERS

ATTENTION! ATTENTION!
Pour réparation de frigidaires, brûleurs à l'huile, marques commerciales ou domestiques, consultez: **LUCIEN HAMEL,** prop. de **Yamaska Réfrigération,** 5 rue Ste-Anne, La Providence. Tél. 2378-J 12m-jno

GAGNEZ DE L'ARGENT — A la maison, à temps complet ou partiel, apprenez à faire des bonbons et gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., 4433 rue Delanaudière, Montréal, Qué. s-7 d-1 JNO

IMMEUBLE! — IMMEUBLE!
Belle épicerie, restaurant, belles propriétés de toutes grandeurs; terre à bois, terres diverses et aussi:
Belle terre avec roulant complet, soit: 11 bêtes à cornes, chevaux, tracteur Ford 1950 et tous les accessoires divers au complet.
A vendre à bon marché ou à échanger pour maison ou commerce. Qu'avez-vous à offrir?
S'adresser à
L'Agence d'Immeuble Royale Maskoutaine
qui a comme spécialité "ENCAN"
207 Vaudreuil, — — — Casier 121
Tél.: 2369-M ou Tél.: 1687-W
j18, jno

FINANCE ET COLLECTION Enrg. — Perception de créances échues. Rien à payer si rien n'est recouvré. 1613 Girouard, St-Hyacinthe. Tél.: 1586-R. j-13 jno

PIANO
J'ai besoin d'un petit piano moderne. Paierai prix raisonnable avec argent comptant. Ecrire à L. Caron, 554 Laurier, Trois-Rivières. j18, 25, f1, 8

REFUS D'AVANCER
Je, soussigné, déclare par la présente que je ne me tiendrai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom par Madame Lucien Marsan, sans une autorisation signée de ma main.
Signé: Lucien MARSAN
f1, 8, 15, 22

DEMANDE — Logement de six appartements chauffés. S'adresser par Tél.: à 2036-J. f1

TERRE DEMANDEE
Désire acheter une terre, argent comptant. Prix raisonnable. Ecrire à J.G. Thériault, 4941 rue Ste-Catherine Est, Montréal. f1, 8

Le décès de Mme Félix Boulanger à l'Hôtel-Dieu

Le 28 janvier à l'Hôtel-Dieu de cette ville est décédée Mme veuve Félix Boulanger née Herméline Brault, épouse en premières noces de feu Joseph Robidoux. La défunte était âgée de 86 ans et demeurait à l'Hôtel-Dieu. Les funérailles eurent lieu jeudi, le 31 courant en la cathédrale de St-Hyacinthe. Il y eut ensuite libera et inhumation à Berlin N.H.

Deux fils survivent à la défunte. Ce sont MM. Aurèle Robidoux de Montréal et Philippe Robidoux de Greenboro, Vermont. Lui survivent également deux filles. La Révérende Soeur Herméline, des Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu et Mme Albert Choquette (Adèle Robidoux) de Montréal.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Bienvenue & Mongeau Enregistrée.

Mlle Lusignan décédée à Upton à l'âge de 88 ans

Upton, 31 (DNC)—

A Upton, est décédée Mlle Rose-Anna Lusignan, à l'âge avancé de 88 ans. La défunte faisait partie de la Fraternité féminine de St-François et elle en a reçu les rites.

La dépouille mortelle a été exposée aux salons Victor Marcil et les funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église paroissiale. La levée du corps a été faite par l'abbé J.-A. St-Pierre, aumônier de l'Ecole Ménagère d'Upton.

Le service a été chanté par Mgr Richard Lecomte, c.s., curé, assisté des abbé Bernard Fontaine et J.-A. St-Pierre comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. J.M. Pinsonneault, Louis Marcil, Aimé Robert, Napoléon Morin, Anselme Martin et Esdras Majeau.

:o:

Service funèbre du jeune Duquette décédé le 22

Les funérailles du jeune Jean Duquette décédé accidentellement le 22 janvier dernier ont eu lieu le 24 courant en l'église du Christ-Roi. Le jeune Duquette était âgé de 10 ans et était le fils de Victor Duquette et de Noella Beaunoyer.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de son oncle M. Paul Blanchette 890 rue St-Antoine et la cérémonie des Anges eut lieu à 4 heures. Les porteurs furent Guy Bessette, Fernand Desrosiers, Jean-Guy Blanchette, C. Desrosiers, Jean-N. Duquette et Marcel Blanchette.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse dans le deuil ses frères Denis et Jacques et ses soeurs Lilianne, Rita et Monique. La maison Bienvenue et Mongeau Enregistrée avait la direction des funérailles.

:o:

Mme Ludger Béland est décédée le 27 à l'âge de 74 ans

Le 27 janvier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe à l'âge de 74 ans est décédée Mme Ludger Béland, née Exoré Brunette. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 30 courant des salons mortuaires de Bienvenue & Mongeau 1115 rue Girouard pour se rendre en l'église du Sacré-Coeur où le service fut célébré à 8h. 30. Un libéra fut chanté à Beloeil, lieu de l'inhumation.

Les porteurs étaient MM. C. Henry, J.C. Henry, J. DeLadurantaye, A. Sawyer, G. Guérin et J. Aubin. La défunte laisse dans le deuil sept fils, MM. Paul, Ernest, Horace et Théodore de Montréal; Roger de St-Amable, comté de Verchères, Eugène et Marcel de St-Hyacinthe; une fille Mme N. Henry (Bernadette) de cette ville.

Lui survivent également deux frères, MM. Napoléon et Joseph Brunette de Montréal et une soeur Mme Joseph Guillemaine (Louise) de Saint-Hyacinthe.

★

Les funérailles de Mlle Emmeline Chagnon ont eu lieu le 27 janvier

A l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le 27 janvier est décédée à l'âge de 64 ans Mlle Emmeline Chagnon. La dépouille mortelle fut exposée aux salons mortuaires de l'Hôtel-Dieu et les funérailles eurent lieu mardi, le 29 courant en l'église Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de la maison Bienvenue et Mongeau Enrg. La levée du corps fut faite par l'abbé Bertrand Pelletier et le service fut chanté par le R.P. Thomas-Marie Demers assisté des abbé D. Létourneau et J.M. Demers, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. L.V. Sicotte, M.O. David, L. Mongeon, R. Poulin et J.O. Dupras.

Dernier hommage rendu à M. Frs Demers

A l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe le 25 janvier est décédé à l'âge de 74 ans, M. François Demers époux de Octavie Laperle et demeurant à 2055 rue Cartier. La dépouille mortelle fut exposée aux salons mortuaires Bienvenue & Mongeau, 1115 rue Girouard et les funérailles ont eu lieu lundi, le 28 courant en l'église du Très Saint-Sacrement. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis-Denis Lavoie qui chanta également le service assisté des abbés Gérard Blanchard et du Père A. Francoeur comme diacre et sous-diacre. Les porteurs furent MM. Alfred Paradis, L. Lefebvre, M. Morin, P. Bergeron, L. Charette et L. Baril.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte cinq fils MM. Alphonse et Georges de Saint-Hyacinthe; Armand de Putnam, Conn.; Emile et Laurent de Montréal. Deux filles Mme Donat Laplante (Hubertine) de cette ville et la Rév. Soeur St-François Martyr du couvent Notre-Dame de Ste-Thérèse de Blainville (Florentine). Les funérailles étaient sous la direction de la maison Bienvenue & Mongeau Enrg.

Le P. Desmarais ne parle pas en théologien

"Je renonce au vocabulaire technique des théologiens", déclarait dernièrement le Père Marcel-Marie Desmarais en expliquant la méthode dont il se sert pour prêcher l'évangile du Christ. Et le célèbre prédicateur d'ajouter:

"J'essaie de me mettre au courant de tout ce qui se passe dans le domaine sportif, dans le domaine social, dans les salons où l'on prend le thé à 5 heures, dans les tavernes, partout. J'essaie de parler au peuple un langage que le peuple comprend et aime. J'essaie dans la préparation de mes conférences et de mes causeries, de me représenter le plus clairement possible les principaux problèmes auxquels mon auditoire fait face dans sa vie de tous les jours. J'essaie aussi de me représenter les goûts et les caractères de ceux à qui je dois m'adresser. Mon but, mon unique but, c'est le bonheur de tous ceux à qui je m'adresse et je n'oublie jamais que le véritable bonheur, le bonheur réel réside dans l'application de la grande loi évangélique qui est d'aimer Dieu et le prochain".

Prochain terme de la Cour Supérieure

C'est l'hon. Juge Lalonde qui présidera le prochain terme de la Cour Supérieure, lequel s'ouvrira lundi le 18 février prochain, au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe. Voici la liste des causes inscrites au dossier:

Lundi 18 février — Gazaille vs Brouillette, Desjardins vs Charron, Robert vs Decelles, Plouffe vs Désilets, Charbonneau vs Desnoyers.

Mardi 19 février — Cie d'Ass. vs Turgeon, Quintal vs Beauregard, Proctor vs Désautels, Courtemanche vs Sansoucy.

Mercredi 20 février — Audette vs La Providence, Audette vs Southern Canada Power, L'Ecuyer vs Théberge, L'Ecuyer vs Martel, Ladurantaye vs Boucher, Beauregard vs Cie d'Autobus.

Jeudi 21 février — Chartier vs St-Théodore, St-Damase vs Ménard, Ouimet vs Fréchette, Leblanc vs Brault, Rivard vs De Grandpré.

Vendredi 22 février — Banque Provinciale vs Jacques et al, Tremblay vs Viens, Nantel vs Monty, Brouillard vs Coopérative de Granby.

Dans la Ligue Commerciale

RESTAURANT QUINTAL

B. Caouette, 468; J.-M. Leduc, 370; H. Charbonneau, 364; R. Frappier, 305; M. Théroux, 344. Total: 1929.

BRADING

R. Mongeau, 344; L. Provost 404; B. Lamontagne, 375; P. Gazaille, 424; Y. Rho, 431. Total: 1989.

THEATRE MASKA

O. Girouard, 430; R. Gingras, 369; Pit Darveau, 334; R. Maynard, 414; R. Turcotte, 401. Total: 1948.

RUMMY

Bédard, Maurice, 244; Mineau, Jean, 355; Philippe Lemay, 345; Beaulieu L., 370; Mongeau, C. 360. Dummy 97. Total: 1952.

HOTEL OTTAWA

G. Blier, 390; J.-P. Archambeault, 384; A. Provost, 402; B. Paquin, 439; Dummy, 327. Total: 1942.

PHAR. LANCTOT

R. Charpentier, 486; L. Daigneault, 393; A. Gaucher, 315; J.-P. Bernier, 430; J.-P. Labossière, 398. Total: 2022.

Lisez le Clairon

CAMIONS CHEVROLET 1952

PLUS NOUVEAUX et PLUS PUISSANTS pour vous donner PLUS DE CHARGE PAYANTE POUR VOTRE ARGENT

Mil neuf cent cinquante-deux marque le début d'une ère nouvelle dans le camionnage — et c'est grâce aux ingénieurs de Chevrolet! Il y a pour '52, un plus grand choix de modèles de camions Chevrolet que jamais! Ils porteront de plus grosses charges payantes! Leur transport sera plus rapide — grâce à leurs célèbres moteurs Chevrolet à soupapes en tête dont la puissance va jusqu'à 120 CV.

C'est un fait! Partout où les camions doivent *réellement* défrayer leurs coût, partout où les frais sont calculés jusqu'au dernier cent— c'est là qu'un camion Chevrolet 1952, et seul un camion Chevrolet, fait l'affaire! Cela est vrai, que vous ayez besoin d'un sedan de livraison ou d'un gros véhicule exceptionnel!

Rendez-vous-en compte! Vérifiez les camions Chevrolet point pour point — comptez les caractéristiques qui font du camion Chevrolet, plus que jamais, la vedette! Premier en valeur, premier en demande, et de beaucoup premier dans les ventes!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

CHEVROLET

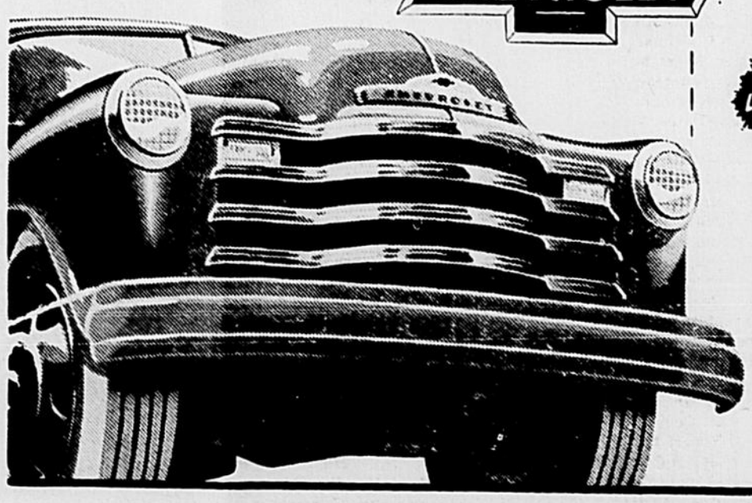

LES MEILLEURS...

Modèles pour toute charge et tout usage

Quels que soient vos besoins de camionnage, il y a un modèle de camion Chevrolet qui répond exactement à vos besoins. Que vous vouliez des modèles à panneaux, à cabine avancée, à commande avancée ou de tout autre genre, vous vous devez de voir votre marchand Chevrolet. C'est là que vous trouverez exactement le camion que vous voulez.

LE PLUS...

Complet assortiment d'empattements et de capacités de charge utile

L'assortiment de camions Chevrolet pour '52 vous offre un plus grand choix d'empattements, allant jusqu'à 212". Les capacités portantes ont aussi été accrues à 17,500 lvs avec la série de service lourd 1700. Et tout ce supplément d'espace de charge et de capacité portante vous est offert à un bas prix étonnant. Nul autre assortiment de camions ne vous donne tant pour si peu.

LES MEILLEURES...

Capacités d'essieu pour tout service

L'essieu approprié à tout genre de camionnage—encore une autre raison pour laquelle l'assortiment de camions Chevrolet vous permet de porter une plus grosse charge payante sans surcharger le véhicule. Les essieux de camions Chevrolet sont conçus pour amortir les chocs et secousses résultant des mauvais chemins et des charges lourdes. Plus que cela, ils donnent une plus grande puissance de traction avec moins d'effort du moteur sur toute la gamme de vitesses. Et il y a maintenant un essieu arrière à deux vitesses plus lourd pour les modèles de grand rendement.

LE PLUS...

Choix de 4 moteurs excellents

Un nouveau moteur a été ajouté aux trois moteurs de camions à soupapes en tête Chevrolet déjà célèbres! C'est un moteur massif de grand rendement. D'une puissance de 120 CV, il est construit pour donner une performance remarquable dans les conditions les plus rudes. Que vous choisissiez le Thriftmaster de 92 CV, le Loadmaster de 105 CV, le Torquemaster de 114 CV ou le robuste nouveau moteur de 120 CV, vous pouvez compter sur une plus grande sûreté de fonctionnement et plus de puissance au gallon, parce que ce sont de célèbres moteurs à soupapes en tête Chevrolet.

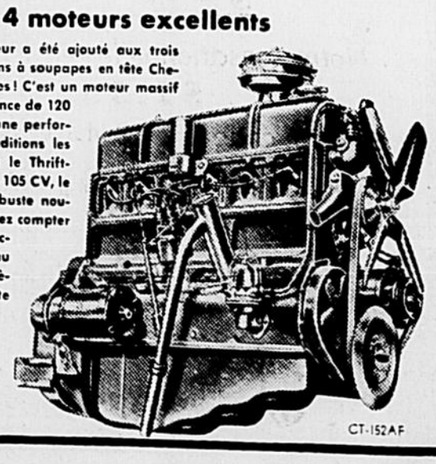

CT-152AF

CONCORDE AUTOMOBILE Ltée

EMILE BEAUDRY, Prop.

100 Ave de la Concorde St-Hyacinthe Tel: 212 — 213

Le Courrier de Jeanne

Question. — Depuis des années, je collectionne des timbres et mon mari ne cessait de disputer contre cela. Il prétend que c'est une folie et une perte de temps. J'ai toujours prédit qu'un jour, il se repentirait de parler ainsi. Or, voici que, depuis cinq jours je tiens ma vengeance. Un de mes cousins, collectionneur américain enragé, et en moyens, m'a payé $500. un seul timbre de ma collection et il m'offre $1,500 sans examen, pour la balance, si je le veux. Comme j'ai l'intention de faire instruire les enfants avec cet argent, nous en avons trois, je refuse et mon mari ne cesse de me harceler de vendre cette collection. Comme c'est moi qui ai eu la patience de la monter, en ramassant tout ce que j'en trouvais, ici et là, et que j'entretenais des correspondances éloignées à cet effet, je me dis que je suis le maitre de ce bien. Mais, comme nous sommes en communauté de biens, il prétend le contraire et dit qu'il peut me faire marcher avec la loi. Serait-ce vrai? De toute façon, j'ai résolu de partir jusqu'à ce qu'il reprenne ses sens. Une de mes cousines m'offre de m'héberger et mes trois enfants, intéressés à la collection, prennent pour moi. Ce sont des scènes à n'en plus finir et j'en ai assez. Voudriez-vous me donner votre avis s.v.p. — TETE CROCHE QU'IL EST!

Réponse. — Je suis toujours un peu affolée à la pensée de la promptitude avec laquelle on décide de se laisser. Elle n'a de semblable que celle que l'on met à s'épouser, du moins, en certains cas. Si nos gens attrapaient l'esprit de tolérance avec autant de vigueur que cet esprit de décision, du coup, on en aurait fini des divorces. Chère madame, à votre place, c'est ma collection de timbres que je songerais à déménager chez ma cousine. Sa maison en serait moins encombrée que de vous et vos enfants et puisqu'elle est la cause du litige, vous la soustrairiez à tout danger. Vous n'auriez plus qu'à déclarer à votre mari que cette collection est en lieu sûr et à garder un silence complet en ce qui la concerne par la suite. Votre mari se fatiguera de parler dans le désert à son sujet et il est à espérer que vous retrouviez la paix chez vous. Je vous loue de votre intention de pourvoir de cette façon, à l'instruction de vos enfants et je ne crois pas que votre mari pourrait en mener large devant la loi avec l'exposé que vous m'avez fait. Seulement, voyez donc un avocat, vous saurez plus justement encore, à quoi vous en tenir.

Question. — J'ai reçu à l'occasion des Fêtes et parmi les dames invitées il y en avait une dont je ne parvenais jamais à me souvenir du nom et il fallait toujours que je le lui fasse répéter. Voilà qu'elle est insultée de la chose et croit que j'ai voulu me payer sa tête. Mais, vraiment, je ne pouvais faire mieux. J'étais très fatiguée et nerveuse et je m'embourbais davantage, d'une fois à l'autre qu'il arrivait un groupe nouveau. Ferais-je mieux de lui écrire pour m'excuser ou sera-t-ce suffisant de lui téléphoner. Tout avis de votre part sera scrupuleusement suivi. LA VIE MONDAINE M'ENERVE

Réponse. — A votre place, je lui téléphonerais et si elle ne veut rien entendre, je la laisserais faire. Les gens susceptibles sont toujours plutôt encombrants qu'autre chose dans les relations.

Question. — Je dois aller dans le Nord avec des gens plus fortunés que moi et j'aurais besoin d'un tas de choses pour leur convenir. Ferais-je bien d'emprunter sur une police d'assurance acquittée, car ces gens pourront je crois, m'aider par leurs relations, à améliorer ma situation et je veux à cette intention, faire bonne figure. — PAUVRETE.

Réponse. — Si vous voulez réellement faire bonne figure auprès de ces gens, demeurez donc vous même, avant toute chose. Dites-leur que vos moyens ne vous permettent pas d'afficher le même chic que le leur, et que, tout en l'admirant, vous êtes forcée de ne pas l'imiter. Vous aurez ainsi beaucoup plus de chances et passerez pour beaucoup plus intelligente auprès de vos hôtes que si vous vous obstinez à vous endetter pour leur emboiter le pas. Choisissez selon vos moyens des choses pratiques qui vous serviront ensuite, et ne vous en faites pas si vous devez garder la même robe alors que ces dames en changeront trois fois par jour. A quelqu'un d'intelligent, cela ne doit ni donner ni enlever le bonheur.

Question. — Mon ami est en Corée et m'offre d'aller le rejoindre, car il s'ennuie à en mourir. Mon père s'objecte et me dit que je suis complètement folle. C'est un peu vrai car j'aime à la folie. Dites-moi que faire et sermonnez-moi un peu au besoin. — ÇA TOURNE TROP VITE EN MA TETE.

Réponse. — Désirez-vous vous faire dire une fois de plus ce que votre père vous a si logiquement déclaré une première fois? C'est fait et partez si vous vous en sentez encore le courage. Vous n'êtes pas au bout de vos peines car il se peut fort bien qu'en débarquant là-bas, vous appreniez que votre ami descend, au même moment, à l'un ou l'autre de nos aéroports, rappelé par ses supérieurs, à moins qu'il ne soit déjà rendu à l'hôpital ou au cimetière. Il est sûrement le premier, à espérer que vous ne répondrez jamais à son invitation. Rien n'empêche d'aimer à la folie; mais il est bon parfois, de se souvenir que, de tout temps, on a tenu les cerveaux malades sous bonne garde; considérez-vous donc chanceuse d'avoir votre père pour remplir ce rôle. A votre place, je me contenterais d'écrire gentiment à votre ami, et j'attendrais, pour quitter mon père, que l'absent vienne me chercher!

On est prié d'adresser toute correspondance concernant ce Courrier à: COURRIER de JEANNE, Case postale 50, Saint-Hyacinthe.

Question. — Ne pensez-vous pas que les rois et les princes se croient au-dessus des autres mortels, quoiqu'ils soient souvent bien moins fins? Nous avons discuté cela dans un cercle d'étude et nous aimerions avoir votre opinion. — NOUS, DE LA ROTURE.

Réponse. — Pourquoi serions-nous aussi sévères pour les grands de la terre, quand nous savons quelle influence, la puissance, le succès, la fortune exercent sur nous. L'homme qui vient de gagner son élection, celui dont le roman a été couronné, l'artiste qu'on vient de consacrer, le ministre en fonctions depuis quelques mois, etc., etc., ne se croient-ils pas tous et le plus sincèrement du monde, des êtres à part? Si quelques années, quelques mois, quelques semaines peut-être de passagère adulation amènent un tel résultat, comment s'étonner que les grands de la terre, entourés depuis leur berceau de l'idée de leur importance réelle ou accrue, soient portés à s'élever inconsciemment fort au-dessus de leur entourage et à croire le reste du monde un humble marche-pied pour leurs augustes pas. Il n'y a sans doute que la perfection ou la mort capables de niveler cet état de choses; rares sont les mortels qui recourent à la première; quant aux autres, ceux qu'elle a assagis se préoccupent peu de revenir nous convaincre de notre erreur.

On est prié d'adresser toute correspondance relative à ce courrier à: COURRIER DE JEANNE, CASE POSTALE 50, Saint-Hyacinthe.

Mesdames, Mesdemoiselles

SPECIAL

Notre sensationnelle réduction de

$2.50

sur chaque PERMANENTE

vous est offerte de nouveau pour FEVRIER

SOYEZ AVISÉES. —

Voyez notre nouvelle

Poodle Cut

pour la saison prochaine

VOUS SEREZ RAVISSANTE.

Salon Juliette

Juliette Grégoire, prop.

1550, rue des Cascades Tél. 1309 Saint-Hyacinthe

"Anne of the Indies" un beau film que l'on verra au théâtre Maska les 3-4-5

L'histoire en couleurs d'un capitaine de pirates qui était une femme. — Aussi, un autre film situé dans un milieu fort différent. — Jean Peters, Louis Jordan, Hugo Haas et Beverly Michaels.

Pour dimanche, lundi et mardi, les 3, 4 et 5 février, deux grands films, au sujet court et des caricatures seront au programme du théâtre MASKA.

"Anne of the Indies" est un récit du temps des pirates dans la Mer des Antilles, au 17ème Siècle. Ce film en couleurs nous dit l'histoire d'un boucanier, capitaine du navire "Sheba Queen". Mais ce capitaine n'est pas comme les autres pirates, car c'est une femme, Jean Peters. Puis il y a le Capitaine LaRochelle (Louis Jourdan), Molly (Debra Paget), Barbe Noire (Thomas Gomez) etc.

Le Capitaine Anne Providence et son équipage de coupe-gorges capturent un navire marchand britannique et tuent tout le monde à bord sauf un des prisonniers, Louis Jourdan, pour lequel Anne a un faible. Ce qu'elle ne sait pas, c'est que son prisonnier est un officier de la marine française.

Au dénouement, on verra une fort belle réalisation d'une bataille navale. Ajoutons que la photographie est supérieure et l'action ontinue.

Le second grand film au programme: "Pick Up", mettra en vedette Hugo Haas, Beverley Michaels et Allan Nixon. L'histoire étant tellement intéressante par elle-même, on a cru devoir en confier les rôles à des artistes qu'on avait vus jusqu'ici dans des fonctions secondaires.

Dans ce film, un surveillant de voies ferrées au milieu du désert décide d'aller "faire un tour" au village le plus rapproché. Il y rencontre une "veuve" blonde qui l'épouse pour ses économies de $7,000 La suite est un crescendo d'action dramatique jusqu'au dénouement qui est dans la meilleure des traditions.

Bingo

Il y aura BINGO au sous-sol de l'église de La Providence, mardi le 5 février 1952 et les mardis suivants, à huit heures p.m.

L'entrée est gratuite et en plus de ça, vous jouez toute la veillé(soit 25 tours) pour rien.

Ces bingos sont organisés au profit de l'OTJ de La PRovidence.

1-1 La Vie Sociale 1-1

MARIAGE

West-Starr

En l'église First United de Montréal, demain, 2 février, sera célébré le mariage de Mlle Ethel-Florence Starr, fille de M. et Mme Clarence Starr, de Ville Mt-Royal, à M. Louis-W. West, de cette ville, fils de M. et Mme L. West, de Yonkirs, N.Y. Après une réception à l'Hôtel Ritz-Carlton, M. et Mme West partiront pour la Floride. A leur retour de voyage, ils habiteront St-Hyacinthe.

DANSE

L'Officier Commandant et les Officiers du Régiment de St-Hyacinthe organisaient une grande soirée dansante, qui eut lieu dans les salles du Manège Militaire, samedi soir dernier, 26 janvier.

Parmi les nombreux invités, mentionnons: Brig. et Mme F.L. Caron; Brig. Julien Beau; Capt. Guy D'Artois, de Québec; Maj. et Mme Simon Duclos; Capt. P.E. Labelle; Maj. McGovern; Capt. J. E. Bonneau, de St-Jean; Maj. E.R. Fisk, Maj. H. Lambert de Montréal; Capt. J. Stewart, de Montréal; Maj. Laurent Chapdelaine; Maj. et Mme Jean-Paul Brault; Maj. et Mme J.C. Renaud; Lt. A. E. Jamse, de Montréal; Lt. G.C. Thompson, de Granby; Lt. J.A. Lefebvre; Lt. et Mme Raymond Hardy; Capt. Kolesar, de Québec; Lt. Breton; Capt. et Mme Marcel Dufour; Maj. et Mme E. Brazeau; Maj. et Mme Marcel Breault; Maj. W.J. Chiasson; Maj. Roger Paquette; Capt. et Mme J. Tessier; Lt. et Mme C.A. Roy; Lt. J. Berthold Ducharme; Capt. Patenaude; Capitaine Lemieux; Maj. N.J. Kregan; Maj. P.E. Evans; Capt. C. Sinnegar, de Farnham; Lt. C. Bouchard; Lt. et Mme J.A. MacDonald; Maj. Hervé Chapdelaine; Lt. et Mme W.A. MacDonald; Dr et Mme Laurent Bouthillier; M. et Mme D.P. Demers; M. et Mme Gilles Gladu; M. et Mme Lucien Laliberté; M. et Mme Roland Gauvin; M. et Mme Robert Arsenault; M. et Mme J.A. Godbout; M. et Mme Emile Genest, de Montréal; M. et Mme J.A. Gladu; M. et Mme G. Campeau; M. et Mme Jacques Roy; M. et Mme E. Guertin; M. et Mme Albert McDuff; Dr et Mme J.L. Fortin; M. et Mme E.R. Bourgeois; M. et Mme C.A. Roy; M. et Mme J. Gélinas; M. et Mme P.E. Cantin; M. et Mme F. Godbout. Mlles Thérèse Choquette; Georgette St-Germain; Claire Barsalou; Marie-Paule Vachon; Mariette Dupont, Edith Demers, Thérèse St-Onge; Marjolaine Hébert, de Montréal; Rita Germain; Janyne Brodeur; Jeanne Handfield; Monique Cliche; Cécile Forbes; Juliette Caillé; Lucille Marquis, Denise Dupont; Suzanne Sicotte; Pierrette Brodeur; Louise Trudel, Jacqueline Beaudoin; Rina Archambault; Irène Poole; Shirley Mode; Janine Blain, Madeleine Houle; Hélène Laplante; Françoise Picard; Janine Bernier; Thérèse Brodeur; Jeanne-Mance Lambert; Mme B. Corbeil. MM. Paul Desrosiers; Robert Leduc; J. Bourget; G. Gaber; R.C. Walker; Léo Carrier, Québec; Guy Gagnon; Willie Lamothe; André Rancourt, Montréal; J.C. Cadieux; M. Marshall; A.J. Dawson; J.P. Labossière; J. Brodeur; C. Desrosiers; Johnny Lade, Montréal; M.A. Rousseau; Gérard Duhamel; L. Bélanger; J.C. Morin, Québec; Guy Nadeau; Marc Fournier; John Paul; Stan McNillan, Québec; Maurice LeBlanc; André Borduas; W.J. Snodon, Valcartier et autres.

La partie musicale de la soirée était confiée à l'orchestre les "Stardusters" sous l'habile direction de M. Gabriel Dion.

RECEPTION

Club Richelieu-St-Hyacinthe

A l'occasion de la remise officielle de la charte au Club Richelieu de cette ville, samedi soir dernier, 26 janvier, il y eu coquetel et dîner-concert en la salle Notre-Dame, suivi d'une réception au Club Maskoutain. Parmi les nombreux invités, on remarquait:

M. Roger Leblond, président du Richelieu-St-Hyacinthe et Mme Leblond; M. Paul Guertin, président du Club parrain Montréal et Mme Guertin; Mgr J.C. Leclaire, P.D.V.G.; G. Arthur Desjardins, gouverneur de la Société Richelieu d'Ottawa; M. le Maire et Mme Ernest O. Picard; Mgr Lucien Beauregard, supérieur du Séminaire; R. Père Lecavalier, Prieur des Dominicains; M. le Député et Mme Ernest J. Chartier; J.C. Marchand, Vice-président de la Société Richelieu de St-Jérôme; M. Rosaire Archambault, président du Richelieu Montréal et Mme Archambault; M. le Juge et Mme Victor Chabot; M. et Mme Benoit Benoit; D.C. Turcotte, propagandiste de la Société Richelieu; MM. et Mmes J.E. Jacques, Jean Brunelle, Jacques Bernard, Gérard Genest, Ernest Poirier, M. J. Paul Verschelden, C.R. de Montréal; M. et Mme Alcide Hébert, de St-Césaire; MM. et Mmes Marc Leclerc et Yves Bousquet, de Granby; MM. et Mmes R. Préfontaine et François Adam, de Lévis; Dr. et Mme Maurice Campbell, du Cap-de-la-Madeleine; Dr et Mme Paul Dugal, M. et Mme Emile Goulet, Notaire et Mme A. Fradet, de Drummondville; M. et Mme Louis Coderre, de Sherbrooke; M. J.L. Scully, d'Ottawa; M. et Mme Marcel Turcotte, Notaire et Madame J.M. Leduc de Valleyfield; M. et Mme Jacques Lacharité, Mlle J. V. Gosselin, M. Richard Rioux, Dr et Mme Réal Lamothe, de Trois-Rivières; M. et Mme Jean L. Toupin, de l'Acadie; MM. et Mmes J. P. Mailloux, L.SC., Eugène Dolbec, Gérald Cloutier, MM. B. Tremblay, C.A., Fernando Breux, de St-Jean; MM. et Mmes René Lafrenière, Marcel Salette, Félix Roy, Jacques Jourdain, Guy Olivier Paris, R. Boissy, Paul Gagnon, J.L. Forest, Gilles L. Larose, Luc Beauregard, Dr. et Mme Arthur Tardif et Dr. Pierre Jodoin, tous de Longueuil; Notaire et Mme Jacques Lafontaine; MM. et Mmes J.L. Hudon, François Jetté, Marcel Solis, Henri Bérard, René St-Pierre, Roger Dugas, Major et Mme Jean-Paul Brault, Mlle Thérèse Lalibret, M. Jean-Marie Lorange, M. Conrad Langlois, Mlle Marie-Paule Giard, M. Jules St-Germain, MM. et Mmes Wilfrid Girouard, Jules Laframboise, Haldo Charron, C. Gilbert, Roger Hould, J.R. St-Germain, MM. Gérard M. Demers, F. X. Demers, Josephat Jetté, Mlle F. Jetté, Dr et Mme Laurent Picard, Dr et Mme Hervé Gagnon, MM. et Mmes Mandus Bienvenue, Laurent Sylvestre, Guy Rousseau, René Desjardins, O. Boulanger, Marcel Rivard, C. Vermeersch, J. H. Létourneau, Napoléon Laplante, Dr et Mme Yves Pothier, MM. et Mmes L.P. Robert, J. Emery Lalonde, A.A. Campbell, J. Hector Langelier, A. Rondeau, Jean Locas, Antonio Breton, M. Roux, A. Fiset, H.L. Bérard, Alphonse Deschênes, Gérard Breton, Marcel Breton, J.D. Desrosiers, Lucien Phénix, L. Beaulieu, B.U. Bousquet, Léo Perreault, Gaston Mailhot, Conrad Sicotte, Léon Richer, Fernand Hallé, C.E. Paquet, Jos. Dufresne, Jean-Bruno Cordeau, Camille Desbiens, Rolland Pothier C.O. Lussier, Jean-Paul Blanchet, Raoul Gaudet, R. Deslauriers, Marcel Gaudet, Marcel Dufour, Emile Girard, Dr. et Mme Jacques St-Georges. MM. et Mmes Philippe Lafontaine, Ludger St-Amand, C.L. Lussier, M. Léo Trudel, tous de cette ville et pluseurs autres.

DEPLACEMENTS

M. le Docteur et Mme Guy Pothier, ainsi que Me et Mme Philippe Pothier ont pris l'avion mercredi à destination de Paris où ils passeront plusieurs semaines.

M. et Mme W. Harris (Gabrielle St-Pierre) de la Providence, sont partis la semaine dernière pour Halifax, N.E., où ils habiteront désormais.

Mme Mariane McLeod, de Montréal, était de passage à St-Hyacinthe, jeudi dernier.

M. et Mme Camille Mercure sont partis pour la Floride, où ils passeront plusieurs semaines.

M. Léo Carrier, de Lévis, était à St-Hyacinthe en fin de semaine.

M. Théo. Gauthier et M. Gaston Gosselin sont partis pour la Floride, où ils séjourneront quelques semaines.

M. et Mme Henri Nadeau, de Québec, sont actuellement dans notre ville, les invités de M. et Mme Guy Gagnon.

Mlle Huguette Cotnoir a passé la dernière fin de semaine à Manchester, N.H.

MM. Marcel Morissette, René Archambault, Marcel Bazinet, M. Bourgault et Gérard Tétrault ont passé la fin de semaine à l'Hôtel Ste-Adèle Lodge, de Ste-Adèle. Ils se sont également rendus à St-Jovite et au Mont-Tremblant.

Mlle Paulette Trudeau est de retour à St-Hyacinthe, après trois semaines de vacances passées à Norwalk, Conn. et New York. ...

RECEPTION

Samedi dernier, M. et Mme Fernand Berthiaume de La Providence, recevaient un groupe de parents et amis parmi lesquels se trouvaient M. et Mme Philippe Benoit, M. et Mme Alcide Chauvin, M. et Mme René Beauregard et leur fille Louisette, M. et Mme Gilles Dupont, M. Léo Chauvin, Mlle Yolande Berthiaume, M. Denis Beauregard tous de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Gaston Berthiaume de Westmount, M. et Mme Jean-Paul Brûlé et leur fillette Francine de Côte-des-Neiges, M. et Mme Léon Desranleau de St-Alexandre d'Iberville et M. Armand Chauvin de cette ville.

Au Ciné Maska ★ cette semaine

Tél: 61 — THEATRE UNITED — ST. HYACINTHE QUE. — Tél: 61

Montré **VENDREDI — SAMEDI** Continuel SAMEDI de 1.00 h. P. M. à la fermeture

Un aliéné s'évade pour recouvrer sa mémoire et démasquer le meurtrier de sa bien-aimée.

Le IIe CHAPITRE DE LA SÉRIE **"The Invisible Monster"**

Sur L'ÉCRAN **DIM. - LUN. - MAR.** Continuel Dimanche ce midi à la fermeture Matinée LUNDI à 1.30 hre P.M.

La bouleversante, terrifiante époque de la Reine des Mers!! Aucune eau n'était sereine lorsque ce dangereux corsaire sillonnait sur ses vagues

"Sujet Court"

A l'Affiche **MERCREDI - JEUDI** Matinée MERCREDI à 1.30 hre P.M.

KIRK DOUGLAS · ELEANOR PARKER · WILLIAM BENDIX in
WILLIAM WYLER'S PRODUCTION OF SIDNEY KINGSLEY'S
Detective Story
FROM THE SMASH STAGE SUCCESS!

La vie intime d'un détective... cruel... impassible... torturé par les remords... Persécutant inlassablement ceux qui se jouent de la loi.

Un drame d'une haute intensité dramatique... pourvue d'une philosophie cynique.

Amateurs de TENNIS!! voici un film qui vous est tout spécialement dédié.

Surveillez l'essor d'une jeune étoile jusqu'au tournoi du championnat à Forest Hills!

THE FILMAKERS
HARD, FAST and BEAUTIFUL!
an IDA LUPINO production starring CLAIRE TREVOR · SALLY FORREST
United Artists

Les DERNIÈRES NOUVELLES

Il ne reste plus que 4 parties a jouer ici

Les quelques parties qu'il reste à jouer d'ici la fin de la saison seront toutes très importantes et décideront probablement du classement final. — Quant aux joutes qui doivent avoir lieu ici, il n'en reste plus que quatre. — Les clubs qui nous visiteront d'ici la fin de la saison seront: le Lachine deux fois; le Saint-Jérôme et le Saint-Laurent.

ÇA ET LÀ

DANS LES SPORTS...

Doc. LAFLEUR — FERN. BERTHIAUME

La course au championnat de la ligue Provinciale devient de plus en plus excitante, à mesure que la saison tire à sa fin. Sauf en ce qui concerne Joliette et St-Laurent, n'importe quelle équipe a de bonnes chances de terminer la cédule régulière en tête du classement. Nous sommes cependant encore d'opinion que ce sera les Lyons qui remporteront le championnat, leur deuxième consécutif. Une dure lutte se livrera entre les Alouettes de St-Jérôme et les Rapides de Lachine pour la possession de la deuxième place. Les experts semblent favoriser les Rapides. Quant aux Lyons, ils n'ont pas une marge trop confortable, elle n'était, mardi soir, que de 4 points sur leur plus proche concurrent, Saint-Jérôme, mais ils ne peuvent être délogés de leur position avant la fin de la semaine courante. Bien que, trop souvent, quelques joueurs des Lyons évoluent avec nonchalance et indifférence, ils semblent toujours avoir une réserve d'énergie, un sursaut de courage, qui leur permet de changer une défaite ou une joute nulle en une victoire remportée à la dernière minute.

Depuis quelque temps temps, le point si nécessaire et si important est enregistré par un de ces vétérans dont le travail sans relâche n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur, parce qu'ils ne sont généralement pas des compteurs bien prolifiques. Ce qui ne les empêche pas d'être souvent des plus effectifs défensivement. S'ils ne scorent pas souvent, ils ont une grande valeur pour paralyser les efforts des adversaires et déranger leurs combines les plus dangereuses.

UN AUTRE VETERAN A L'HONNEUR

Dernièrement, un de ces vétérans, le diminutif joueur de centre, **Paul Hébert**, enregistrait le point gagnant à Saint-Jérôme et ce point aura peut-être été le plus important de la saison pour les Lyons. Dimanche dernier, 27 janvier, un autre vétéran, un courageux qui combat toujours sans relâche et qui ne recule devant rien, **Marcel "Butch" Bouchard**, assurait la victoire aux Lyons en comptant le but gagnant, à quelques secondes de la fin de la troisième période, contre Lachine. Claude Savary avait égalisé le pointage quelques minutes auparavant, alors que les Rapides menaient 3 à 2. Le sort n'aurait jamais pu désigner un joueur plus méritant que Marcel Bouchard pour la gloire d'enregistrer ce but victorieux. La foule a acclamé frénétiquement l'exploit de Marcel Bouchard. Un spectateur (on dit que c'est un nommé Léger!) est même allé au milieu de la patinoire offrir ses félicitations personnelles au héros. Inutile d'ajouter que le **"dénommé Léger"** a été expulsé en vitesse par les arbitres, qui lui ont collé une punition majeure, un "season misconduc," et une suspension perpétuelle de la part de la Q.A.H.A. ! ! !

SUR LE BORD DE LA BANDE

Le travail ardu finit toujours par être récompensé. C'est ce dont **Marcel Bouchard**, des Lyons, s'est rendu compte dimanche dernier, 27 janvier. Depuis plusieurs joutes, nous considérons Marcel Bouchard comme un des joueurs le plus effectif de l'équipe. Il travaille avec fermeté et courage. Il a enfin eu son heure glorieuse, lorsqu'il a compté le point victorieux de son équipe à quelque 80 secondes de la fin de la troisième période, dans cette fameuse joute de dimanche dernier contre les Rapides...

Arthur Lessard, joueur de défense des Castors de Saint-Laurent, a été suspendu indéfiniment pour s'être attaqué à l'arbitre Gerry McCrory au cours d'une joute entre les Castors et les Alouettes de Saint-Jérôme...

Gerry McCrory, dégoûté de la tournure des choses, au cours de cette joute, a abandonné son poste après la première période, et il a été remplacé par Roger Perron, qui a officié le reste de la joute...

Nos sincères condoléances à **Maurice Parr**, joueur des Lyons, à l'occasion de la mort de son regretté père... Une forte délégation d'amateurs de hockey du village de **Ste-Hélène** ont assisté, mercredi soir dernier, à la joute Castors-Lyons. Ils ont été chaleureusement reçus par le sympathique gérant-général du club local, **Léo Théroux**. Il existe à Ste-Hélène un excellent club de hockey composé d'amateurs, dont le gérant est Léo Parent. C'est lui qui avait apparemment organisé cette visite des gens de Ste-Hélène... Le prix de présence **Louis Choquette** a été gagné dimanche dernier par M. Gilles Bonin. Un radio-cocktail râflé au profit de l'organisation des Lyons a échu au tirage à M. Marcel Lalonde... **Gerry Gravel** est toujours sous le coup de la suspension que lui a infligé la Q.A.H.A. On s'attend cependant à ce que Gravel demande ces jours-ci à comparaître devant les magnats de la Q.A.H.A. afin d'expliquer son cas et essayer d'obtenir sa réinstallation... C'est à peine si un magnat du hockey rentre de Floride qu'on apprend du même souffle qu'un autre est parti pour ce magnifique pays où il ne fait pas 30 en bas de zéro. Ainsi, L.-P. Bergeron arrive à peine que **Georges Chapdelaine**, le président des Lyons, part à son tour pour la belle région de Tampa, Miami, St-Petersburg, etc. **Mtre Philippe Pothier**, l'avocat des Lyons, a choisi la belle France et Paris pour ses vacances d'hiver, cette année. Lui et son épouse ont pris l'avion d'Air-France à Dorval, jeudi matin. Bon voyage à tous ces bons sportifs... **Bernie Lemonde**, un citoyen du village La Providence, qui était avec les Citadelles de Québec l'an dernier, évolue cette saison avec les Rovers de New York, ligue Amateur de l'est des Etats-Unis... **Claude Dolbec** a décidé de terminer la saison avec les Alouettes de St-Jérôme. Dolbec, actuellement le meilleur compteur du circuit Keenan, avait été prêté aux Cataractes de Shawinigan, ligue Sénior, pour une troisième joute. Par l'entremise du club St-Jérôme, il lui a été offert une situation à l'année dans un bureau de cette ville. Malgré des offres alléchantes de la part des Cataractes, il a opté pour Saint-Jérôme...

Roland Gauvreau, de Joliette-Journal, est un de plus à faire remarquer que tous les clubs de la ligue Provinciale de hockey ont à se plaindre de la réception que les amateurs de Lachine leur réservent à chaque partie... Les journaux **hebdomadaires** sont unanimes à se plaindre qu'ils ne reçoivent pas souvent les statistiques de **Dick Brayley**: cela rend difficile la tâche des journalistes qui veulent des records bien faits. Les statisticiens des clubs établissent des chiffres qui ne concordent pas toujours avec ceux du secrétaire de la ligue. Pourtant les 5 clubs du circuit Keenan paient le gros prix pour un peu de publicité et des chiffres exacts... La souscription pour venir en aide aux **Cyclones** de Joliette a remporté un succès considérable, étant donné les circonstances. On croit généralement que les Cyclones pourront terminer la saison... **Roma Bougie**, le nouveau cerbère des Rapides de Lachine, était avec le St-Jérôme, l'an dernier... **Paul Courteau**, des Rapides, pourra jouer contre les Lyons de Saint-Hyacinthe, samedi soir prochain, 2 février, sa suspension étant terminée... On rapporte que dans une joute entre les Pirates de Drummondville et les Tigres de Victoriaville, dernièrement, les arbitres ont dû imposer un grand total de **160 minutes** de punition...

Les amateurs de Drummondville sont bien servis en fait de hockey cet hiver. Il y a bien des ligues de hockey de toutes catégories, ayant chacune leur importance. Il y a d'abord les Pirates, qui font partie de la ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est. Ensuite la ligue de la Cité qui comprend quatre équipes, la ligue Inter-Collégiale avec quatre équipes aussi. Toutes les rencontres entre ces divers clubs ont lieu à l'arena de Drummondville...

Montréal-Matin vante les mérites bien connus d'**Oscar Aubuchon**. Il le considère comme un brillant instructeur, dont le club **Lach**, un joueur de hockey de 25 ans, de Malton, Ont., (aucune pa- est actuellement la sensation de la ligue Provinciale... **George**

Le grand marathon de 26 milles et 385 verges sera couru le trois mai prochain

Le dpart se fera à Marieville de l'Hôtel de Marieville via Rougemont, St-Damase, Douville avec arrivée au Parc Dessaulles et à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Hyacinthe. — Cette course est organisée par Gérard Côté sous les auspices du Club Yamaska de Saint-Hyacinthe. — Le départ sera donné par Son Honneur le Maire de Marieville, M. Daigneault, accompagné des échevins et des dignitaires de l'endroit.

C'est le trois mai prochain, que sera couru le grand marathon de 26 milles 385 verges pour le championnat du Canada. Ce marathon servira également d'éliminatoires en vue de trouver trois concurrents qui représenteront le Canada aux prochains Jeux Olympiques lesquels se tiendront à Helsinki, Finlande, au mois de juillet prochain.

Plusieurs coureurs prendront le départ pour cette course entr'autres: Paul Collin de Wolfeville, Nova Scotia; Walter Fedorick, champion canadien de 1951, de Hamilton; Sheridan et Rinkin de Toronto; Bristol, de Guelph, Ontario; Abe Morton, de Trenton, Ontario; Evans, de Montréal et naturellement Gérard Côté de cette ville. Côté aura sûrement son mot à dire dans cette rude épreuve et il pense que quelques américains prendront aussi part à cette course.

Plusieurs trophées seront offerts aux concurrents et déjà l'on est assuré de ceux de la Cité de St-Hyacinthe et de la Cité de Marieville, de l'Hôtel de Marieville dont le propriétaire est M. Choquette, de M. Vermeersch, président du Club Yamaska de Saint-Hyacinthe, et de plusieurs autres que nous mentionnerons plus tard.

Cette course sera conduite sous le même genre que celles de Boston et de Yonkers. La route sera fermée à la circulation et seules les automobiles des officiels auront droit de passage. Plusieurs comités sont déjà organisés en vue d'assurer le succès de cette course. Tous les membres faisant partie des différents comités seront mentionnés dans les journaux vers le mois d'avril.

Plusieurs dirigeants de l'A.A.U., de Montréal seront présents lors de cette épreuve ainsi que des dirigeants des Jeux Olympiques, sections Québec et Ontario. De plus amples détails seront donnés dans un avenir prochain.

★

TRIBUNE LIBRE

Les écrits, articles ou lettres publiés dans notre journal sous la rubrique "Tribune Libre" n'engagent aucunement la responsabilité de notre journal ni celle de son directeur, et ne reflètent pas nécessairement les idées de l'un ou de l'autre.

Rédacteurs sportifs,
"Le Clairon",
St-Hyacinthe.
Messieurs,

La section Numéro 2 vous parle!

Pourrait-on avoir au moins quelques nouvelles sur le cas de Gerry Gravel? Est-il encore dans nos parages?

Pourquoi Mario B. a-t-il brillé par son absence durant neuf joutes consécutives, il y a déjà quelque temps de cela?

Quand verrons-nous sur notre équipe quelques joueurs de la trempe d'un Manasterski ou d'un Vinet, qui peuvent protéger nos brillants joueurs d'attaque?

Quelle est la raison du changement de jeu chez Réal Lafrenière depuis l'année dernière? Sans discréditer son magnifique travail à la ligne bleue, nous aimerions le voir frapper l'adversaire puis fréquemment.

Nous espérons voir le pourtant expérimenté G. Gauthier perdre sa mauvaise habitude de faire de mauvais hors-jeu dans notre zone surtout lorsqu'il ne reste que quelques secondes de jeu, comme il l'a fait à St-Laurent le 20 dernier. Ce hors-jeu nous a coûté la partie et se répète assez souvent.

(Signé) Le Roi de la critique

Quoique nous nous doutions quelque peu de la provenance de cette missive, nous demandons aux lecteurs qui nous écrivent de bien vouloir signer leur écrit sans quoi nous nous verrons dans l'obligation de le jeter au panier. Ils peuvent toutefois y ajouter un nom de plume et nous nous engageons à respecter leur désir.

Y. b.
F. B.

★

Le dévoilement d'une plaque commémorative à Georges Vézina

Les experts de "La Tribune Sportive Dow" seront les hôtes d'honneur, lors du dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de Georges Vézina le vendredi soir, 1er février, au Colisée de Chicoutimi.

On a élaboré un programme impo.ant pour rendre hommage à celui qui fut à son époque le plus illustre gardien de buts de la Ligue Nationale de hockey. L'émission radiophonique de 9.30 à 10.00 hres de Chicoutimi, groupera les chroni- p.m. diffusée directement du Colisée queurs sportifs Marcel Desjardins, Charles Mayer, Paul Parizeau, Phil. Séguin, Oscar Major, Jacques Beauchamp, tous de Montréal; participeront également à l'émission les experts invités Albert Gaucher, de Trois-Rivières, Guy Lemieux, de Québec, Pierre Chantal, de Chicoutimi-jonquière, et Ken McKenzie, éditeur de "Hockey-News".

Michel Normandin, l'animateur de "La Tribune sportive Dow" dirigera cette émission spéciale diffusée sur un réseau de postes, de 9.30 à 10.00 heures p.m., vendredi soir, le 1er février.

L'exploit sportif le plus émouvant de l'année 1951

Le coup de circuit de Bobby Thomson, des Giants de New York, dans la dernière joute éliminatoire entre les Giants et les Dodgers de Brooklyn, qui a donné aux Giants le championnat de la ligue Nationale, a été choisi comme le moment le plus émouvant de l'année dans le domaine des sports. C'est ce que révèle l'enquête conduite par la Presse Associée.

Ce fameux coup de circuit de Bobby Thomson, à la neuvième manche, a couronné de magistrale façon une enlevante course au championnat et donné à des millions d'amateurs de sport la plus grande émotion de leur vie. Rien, aux yeux des Américains, ne saurait égaler ce coup sensationnel si émouvant, pas même la mise hors de combat de Jersey Joe Walcott contre Ezzard Charles, ni même la deuxième joute sans point ni coup sûr réussie par Allie Reynols, des Yankees de New York.

Plusieurs compteurs de 200 buts et plus dans la L. Nationale

Il est probable que la saison de 1951-52 dans la ligue Nationale de Hockey sera celle où plus de joueurs que jamais dans les campagnes précédentes auront enregistré leur 200e but. On s'attend à ce que, d'ici la fin des activités, il y ait a cinq joueurs admis dans le groupe exclusif des compteurs de 200 buts.

Deux joueurs, Max Bentley du Toronto et Bill Mosienko du Chicago, ont déjà enregistré leur 200e but, le premier, il y a quelque temps et le second le 17 janvier. Woody Dumart du Boston avait 199 buts le matin du 19 janvier et on prévoyait son passage dans le groupe des compteurs de 200 buts d'une partie à l'autre. Deux des plus fameux *joueurs de centre* dans l'histoire de la Ligue Nationale de Hockey, Milt Schmidt du Boston et Elmer Lach du Canadien, devraient aussi compter leur 200ème but cette saison, étant donné qu'ils en avaient respectivement 191 et 189, le matin du 19 janvier. A cette dernière date, il avait 21 joueurs dans le club des compteurs de 200 buts et 11 d'entre eux en étaient arrivés à ce total depuis le début de la saison 1945-46. Dans cette campagne, 4 joueurs fameux ont enregistré leur 200ème but dans les activités régulières de la N.H.L.: Dit Clapper et Herbie Cain du Boston, Sweeney Schriner et Lorne Carr du Toronto. Clapper, le premier joueur ayant à être élu au Temple de la Renommée du hockey, a terminé sa carrière dans la N.H.L. avec 228 buts. Cain a fini avec 202, Carr avec 204 et Schriner avec 201. Des deux derniers ont été coéquipiers de ligne pendant presque toute leur carrière avec les Américains de New-York.

Toe Blake, surnommé "l'allumeur de lumières rouges" du Canadien de Montréal, est devenu le 15ème membre du club des compteurs de 200 buts. Toe a compté son 200ème buts en 1946-47 et il a terminé sa carrière avec 235.

Un autre joueur est devenu un membre du club exclusif à la fin le 1947-48 lorsque Syl Apps des Maple Leafs de Toronto a compté ses 200ème et 201ème buts dans la L.N.H. dans la dernière partie de la saison. Maurice Richard, le meilleur compteur parmi les joueurs actifs de la Ligue avec 316 buts le matin du 19 janvier, a dépassé le total de 200 buts tôt dans la saison 1948-49. On peut s'attendre à ce que l'as de Montréal abaisse avant la fin de la saison le record de tous les temps détenu par Nels Setwart avec 324 buts.

Doug. Bentley du Chicago a enregistré son 200ème but sous la grande tente en 1949-50. A sa retraite de la L.N.H. cette saison, Bentley avait 277 buts à son actif.

Dans la saison 1950-51, comme dans les quatres précédentes, un seul joueur a eu l'honneur de passer dans le groupe des compteurs de 200 buts. Ce joueur était Roy Conacher des Black Hawks de Chicago. Roy comme Doug Bentley, a pris sa retraite des Hawks au cours de la présente saison, alors qu'il avait 226 buts à son actif dans la ligue Nationale, soit un de plus que son frère aîné, Charley, dans sa carrière de 12 ans comme étoile de la Ligue Nationale.

Les 21 joueurs inscrits avec 200 buts ou plus le matin du 19 janvier ont tous enregistré ces buts dans la Ligue Nationale seulement depuis sa fondation en 1917. Par exemple, Bill Cook aurait eu plus que 235 buts à son actif si l'on avait tenu compte de ceux comptés dans l'ancienne ligue de l'ouest du Canada.

Les dix membres du club de 200 buts ou plus avant la saison 1945-46 ont été Nels Stewart, Howie Morenz, Aurèle Joliat, Cy Denneny Harvey Jackson, Syd Howe, Bill Cook, Charley Conacher, Babe Dye et Hooley Smith.

Bill Dimock conserve la 1ère place

Dimock, MV	14	17	22	39
Bénard J.-Ls, SB	12	17	18	35
Grenier, B	15	12	20	32
Auclair, BA	16	9	21	30
Constable, MV	11	12	16	28
Torpey, ET	11	12	15	27
Doré Jac., MV	14	8	19	27
Chevrier, ET	10	8	16	24
Lussier, B	14	11	12	23
Dextradeur, ET	11	10	12	22
Hamilton, BA	16	10	12	22
Lavallée, MV	14	6	16	22
Shedler P., SB	12	5	17	22
Normandeau J., B	15	12	9	21
Jones Bob, BA	15	9	11	20
Renaud R., BA	14	9	11	20
Vermersch, ET	11	13	6	19
Normandeau MV	14	11	8	19
Bénard G., SB	8	10	9	19

CLASSEMENT

	J.	G.	P.	N	Pts
Beloeil	15	9	4	2	20
McMasterville	14	8	6	0	16
Ecole Textile	11	7	3	1	15
St-Bruno	12	5	6	1	11
Balmoral	16	3	13	0	6

MENEURS

Buts: Bénard J.-Ls, SB 17
Dimock, MV 17
Assistances: Dimock, MV 17
Points: Dimock, MV 22
Punitions: Archambault B 49

Jeudi: Ecole Textile vs McMaster.
Mardi: St-Bruno vs Ecole Textile

:o:

Ils mettent leurs menaces à exécution

Quand les amateurs italiens de football (soccer) hurlent "Tuez l'arbitre", ils ne badinent pas et ce ne sont pas seulement des paroles en l'air. Ainsi, dernièrement, dans une joute entre l'équipe de soccer de Catanzaro et celle de Brindisi, la deuxième période s'est terminée dans une émeute, alors que la foule n'a pas prisé une décision de l'arbitre.

Une fois l'ordre rétabli, après une demi-heure de vains efforts, 40 personnes avaient été blessées, y inclus 5 policiers, deux militaires, la plupart des joueurs et naturellement . . . l'arbitre. Les policiers effectuèrent 20 arrestations.

Voilà certes des amateurs qui prennent les choses au sérieux !!!

La saison régulière de la Ligue Provinciale de Hockey senior tire à sa fin et les supporteurs du club local n'ont plus que quatre fois à voir évoluer leurs favoris sur la glace locale.

La première de ces joutes aura lieu demain soir alors que les Lyons recevront la visite des Rapides de Lachine, pour l'avant-dernière fois cette saison. La dernière visite des Rapides aura lieu la dernière journée de la saison régulière, le 17 février. Les deux autres clubs qui nous visiteront d'ici la fin de la saison sont le Saint-Jérôme et le Saint-Laurent.

Quant aux Cyclones de Joliette, les protégés d'Oscar Aubuchon leur paieront une dernière visite le 7 février prochain. Ce sera la dernière rencontre entre ces deux clubs.

Trois joutes seulement sont à l'affiche pour le club maskoutain durant les prochains sept jours. Demain soir, ils auront la visite des Rapides tandis que mercredi prochain, 6 février, les Alouettes de Saint-Jérôme nous visiteront pour la dernière fois. Le lendemain, jeudi soir, les Lyons évolueront à Joliette contre le club de l'endroit. Ce sera également la dernière joute entre ces deux clubs.

Outre la joute St-Hyacinthe vs Lachine samedi soir, le St-Laurent rencontrera le Joliette. Dimanche, les maskoutains seront inactifs, cependant que les quatre autres clubs seront à l'oeuvre. Dans l'une de ces joutes, St-Jérôme visitera St-Laurent tandis que Joliette évoluera à Lachine. Mardi, une seule partie sera à l'affiche alors que les Cyclones rendront visite aux Alouettes. Mercredi soir, St-Hyacinthe recevra St-Jérôme tandis que Saint-Laurent évoluera à Lachine. Jeudi, Lachine à St-Laurent et St-Hyacinthe à Joliette.

Samedi, 2 février
St-Laurent vs Joliette
Lachine vs St-Hyacinthe
Dimanche, 3 février
Saint-Jérôme vs St-Laurent
Joliette vs Lachine
Mardi, 5 février
Joliette vs Saint-Jérôme
Mercredi, 6 février
Saint-Jérôme vs St-Hyacinthe
St-Laurent vs Lachine
Jeudi, 7 février
Lachine vs St-Laurent
St-Hyacinthe vs Joliette

★

Le sport au Patronage

Activités au Cercle Notre-Dame

Le premeir blanchissage de la saison a été réalisé lundi le 21 janvier par le Casavant qui a eu raison du Vadeboncoeur au score de 7-0. La grande vedette de cette joute fut, sans contredit, Jacques Charron avec quatre buts, tandis que Létourneau, L-Michel Richard et Robert F. ont réussi les autres points des gagnants. Une seule punition, à Aubin, fut décernée dans cette joute.

Dans la partie qui mettait aux prises "le Patro" et la Buanderie, Morrisseau et Robert y allèrent de chacun deux buts pour le Patro; St-Roch M., Marquis et Frégeau enregistrèrent chacun un but pour la Buanderie.

Samedi le 26 janvier, le Patro eut raison de nouveau du Casavant par 4-3. Morrisseau y alla encore de deux buts secondé par Caron deux buts pour le Patro. Michel, Robert et Létourneau R. ont réussi chacun un but pour le Casavant.

Durant ce temps le Vadeboncoeur disposa facilement de la Buanderie au score de 11-3. St-Roch Guy, scora cinq des buts de son club; Phaneuf et Robert Gas. deux points; Aubin et Desnoyers un point chacun, tandis que pour les vaincus, Bernard Jacques se fit valoir avec un but et Marquis Paul-Emile, deux buts.

Chez les Sts-Louis

Lundi le 21 janvier, le St-Germain a visité le Guibert qui remporta une brillante victoire au compte de 8-1. Robidas brilla pour le Guibert avec quatre buts; les autres compteurs furent Mongeau 2 buts, 1 ass., Charest, 1 but deux assistances. Yvon Robert a été sensationnel dans ses filets.

L'autre joute fut disputée entre Vachon et Gobeille et Brouillette. Le Gobeille et Grouillette remporta la partie au compte de 8-3. Caron et Beaugrand brillèrent avec chacun quatre buts. Pour Vachon, André Norris enregistra un point et obtint une assistance; les autres buts furent comptés par F. Samson et Poulin.

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM

BOLS

V.O. GENEVER GIN

"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

20 années d'expérience au service du public dans

L'ASSURANCE GÉNÉRALE

C. MERCURE

COURTIER D'ASSURANCES AGRÉÉ

FEU — AUTOMOBILE — VOL

ACCIDENT — GARANTIE — ETC

Bureau, 98 Saint-Hyacinthe, P.Q.

Résidence, 1051 555, 16ième Avenue

Mesdames

voici votre guide bancaire!

"Madame et sa banque", une brochure publiée par la Banque Canadienne de Commerce, vous renseignera sur les meilleurs moyens de veiller à vos intérêts.

Cette brochure, de format pratique pour le sac à main, vous donnera des conseils utiles: manière d'endosser vos chèques . . . frais d'échange, comptes courants et comptes conjoints, quoi faire si l'on perd un chèque ou un livret de banque, conseils pratiques sur l'emploi des chèques de voyage. Vous trouverez tous ces renseignements et bien d'autres dans "Madame et sa banque", une brochure facile à consulter.

Demandez-en un exemplaire à votre succursale COMMERCE, ou écrivez à Yvette Larose, au bureau principal de la Banque Canadienne de Commerce, Montréal.

La Banque Canadienne de Commerce

1057-A

POUR VOYAGE TOUS GENRES LOUEZ UN AUTOMOBILE DE MAURICE CHARRON -- TEL. 405W

Les Lyons ecrasent les Castors au compte de 8-3

Marcel Bouchard enregistre le point vainqueur et St-Hyacinthe gagne 5-4

"Butch" Bouchard fut le héros de la joute en comptant le but vainqueur quelques secondes avatn la fin de la partie. — Auparavant, Claude Savary avait produit l'égalité 4-4 sur des passes de Gladu et Hébert. — Les Lyons encore en tête du classement de la Ligue Provinciale de Hockey Senior. — Battus la veille à Lachine au pointage de 5 à 2.

Malgré qu'ils aient perdu une joute et gagné l'autre, les Lyons de notre ville ont conservé la tête du classement en fin de semaine dernière avec une avance de quatre points. Samedi soir, le 26 janvier, ils furent défaits par les Rapides de Lachine par le pointage de 5 à 2. Dans cette joute, les compteurs maskoutains furent: Paul Hébert et Gordie Armstrong.

Première partie

Prenant une avance de deux à zéro dès la première période, les Lyons ont dû s'incliner devant les porte-couleurs du Lachine au compte de 5 à 2. Aimé Bourgie a compté deux fois tandis que les autres compteurs furent: Hubert Bourgie, Leduc et Lacroix. Les Rapides ont compté une seule fois dans la période initiale, trois fois dans la seconde reprise et une autre fois dans la période finale. Sur les deux points enregistrés par Hébert et Armstrong, Georges et Marcel Bouchard obtinrent des assists de même que Gladu et Gauthier.

Seconde joute

Un point enregistré 42 secondes avant la fin de l'engagement final a permis aux Lyons de battre les Rapides de Lachine, ici dimanche après-midi, au compte de 5 à 4. Ce but victorieux fut compté par le vétéran **Marcel "Butch" Bouchard**, qui s'est dépensé la partie durant en vue d'assurer le triomphe à son club.

Marcel Bouchard joue de l'excellent hockey de ce temps-ci et son beau rendement aide à tenir le club en équilibre durant l'absence du prolifique compteur Gravel. C'est une sorte de joueur dont une équipe a constamment besoin sur son alignement et qui est effectif en tout temps durant une joute. Marcel Bouchard a du coeur comme cinq et, lorsqu'il est sur la glace, aucun joueur ne désire la victoire plus que lui.

Une belle partie

Quinze minutes après le début de la joute, Fern. Gladu a donné l'avantage à son club en enregistrant le premier point sur une passe du joueur de défense Georges Bouchard. Quatre minutes plus tard, Plante mettait les deux clubs sur un pied d'égalité. Ce furent les deux seuls points du premier engagement.

Durant la période médiane, St-Hyacinthe compta deux fois consécutives pour porter le score à trois à un. Desmarais a réduit l'avance à seulement un point en comptant le deuxième but de son club. Dans la période finale, les Rapides prirent les devants en comptant deux fois de suite. Claude Savary, sur des passes de Gladu et Hébert, mit les deux clubs sur un pied d'égalité tandis que Marcel Bouchard enregistrait le but vainqueur à 19.18 de la fin de la partie. Sur ce point, des assists allèrent à Gaston Gauthier et Gordie Armstrong. Seulement trois punitions furent décernées au cours de cette joute et elles le furent toutes à des joueurs des Lyons.

JOUTE DESAMEDI
Lachine 5 — St-Hyacinthe 2
Première période

1—St-Hyacinthe: Hébert (Gladu et G. Bouchard) . 4.47
2—St-Hyacinthe: Armstrong (M. Bouchard, Gauthier) 10.52
3—Lachine: H. Bourgie (Benoit et Hamel) . . . 12.18
Aucune punition.

Deuxième période

4—Lachine: Leduc (Jeanneau) 1.28
5—Lachine: Lacroix (H. Bourgie et Benoit) 4.18
6—Lachine: A. Bourgie (Desmarais) 6.36
Punitions: Rattray et G. Bouchard.

Troisième période

7—Lachine: A. Bourgie (Desmarais et Rattray) . 9.53
Punitions: Desmarais, Bonin, G. Bouchard et Rattray.

JOUTE DE DIMANCHE
St-Hyacinthe 5 — Lachine 4

1—St-Hyacinthe: Gladu (G. Bouchard) 15.27
2—Lachine: Plante (Desmarais et Leduc) . . 19.22
Punitions: Savary et Lafrenière.

Deuxième période

3—St-Hyacinthe: Jacques (Savary) 1.09
4—St-Hyacinthe: Gauthier (Armstrong, Bouchard) 4.36
5—Lachine: Desmarais (Plante et Leduc) . . . 9.27
Aucune punition.

Troisième période

6—Lachine: Benoit (Lacroix, H. Bourgie) . . 6.33
7—Lachine: Desmarais
8—St-Hyacinthe: Savary (Gladu et Hébert) . . . 18.25
9—St-Hyacinthe: M. Bouchard (Gauthier et Armstrong) 19.18
Punition: Blanchard.

Toujours actif

Marcel "Butch" Bouchard, vétéran joueur droitier des Lyons de cette ville, qui s'aligne en compagnie de Gaston Gauthier et Gordie Armstrong, a enregistré le but vainqueur dimanche dernier, à l'arena locale, contre les Rapides de Lachine.

Tout est prêt pour les Jeux Olympiques d'hiver

Les montagnes d'Oslo recouvertes de neige et les immenses glissoires reçoivent actuellement une attention toute spéciale à l'occasion des sixièmes olympiades d'hiver pendant que la participation possible de la Russie demeure la grande question du jour.

M. Olof Ditlef-Simonsen, président du comité d'organisation des olympiades dit que la Russie a jusqu'au 30 janvier pour poser sa candidature. Il ajoute qu'il espère que la Russie y participera.

Sur le front du baseball

La direction du club de baseball annonce qu'elle a mis sous contrat deux autres jeunes lanceurs, tous deux maskoutains. Il s'agit de Jacques Rousseau, un membre de la célèbre famille sportive des Rousseau (Rollie, Guy, etc.), et de Roger "Joe" Hébert. Tous deux sont lanceurs gauchers. Hébert était sur l'alignement des Alouettes, l'été dernier, et le gérant d'alors, Camelli, prédisait pour Hébert un bel avenir dans le baseball. Jacques Rousseau joue cet hiver au hockey avec les Royaux de Granby, ligue Junior du Québec. Ces deux jeunes seront envoyés au camp d'entrainement des Alouettes et on leur donnera la chance de se faire valoir dans le circuit Molini.

MOLINI ENGAGE TROIS EXCELLENTS ARBITRES

Le dévoué président de la ligue de baseball Provinciale, Albert Molini, a annoncé hier soir, qu'il avait embauché trois arbitres, les meilleurs de la ligue Canado-Américaine l'an dernier. Ce circuit a cessé ses opérations.

Le meilleur de ces trois officiels serait Joe d'Ambrasio, un gaillard de 170 livres, mesurant six pieds. Il est de Philadelphie. Les autres nouveaux-venus sont Vernon Williamson, un géant de 210 livres, mesurant six pieds et quatre pouces, natif de Baltimore, et John Mallabon de Keswick, Ont., qui pèse 240 livres et mesure six pieds et quatre pouces.

Molini a également laissé entendre que Scotty Morrison, Lou Zieger et Reignald Mitchell seraient également de retour. Un septième arbitre complètera le personnel. Il sera choisi entre Petina et Burns qui étaient dans la ligue Provinciale, à la fin de la saison dernière.

Molini a aussi déclaré que son circuit devrait connaitre la meilleure saison de son histoire en 1952. Il regrette la perte du club Ottawa ainsi que celle de Sherbrooke, mais le circuit devrait opérer parfaitement bien avec six clubs. "Ce sera le plus beau circuit Provincial avec les clubs St-Jean, St-Hyacinthe, Québec, Trois-Rivières, Drummondville et Granby. En 1953, Molini songe à porter les cadres à huit clubs.

LES PIRATES DE FARNHAM SE RETIRENT OFFICIELLEMENT DE LA LIGUE PROVINCIALE

Les Pirates de Farnham qui évoluaient dans la Ligue de Baseball Provinciale depuis sa fondation viennent de se retirer de cette ligue. La direction des Pirates, malgré le résultat financier satisfaisant en 1951 en a ainsi décidé.

Plusieurs raisons ont concouru à cette décision et la population de Farnham qui a supporté son club jusqu'à la limite, trouvera certainement sage cette décision des directeurs.

Il y aura du baseball quand même à Fanham et les Pirates évolueront dans une ligue moins dispendieuse. Une ligue composée des clubs Farnham, Burlington, Plattsburg et St-Albans est à s'organiser. Seuls les étudiants pourront jouer dans cette ligue, permettant ainsi aux joueurs canadiens de se faire valoir.

Nous souhaitons tout le succès possible aux Pirates dans cette Ligue et espérons qu'ils aligneront des talents de Farnham et des environs.

F. Gladu et Armstrong comptent chacun deux buts et Renaud brille

Paul Hébert, Maurice Parr, Marcel Bouchard et Gaston Gauthier obtiennent chacun deux assistances. — Les autres compteurs furent: Parr, Savary, Jacques et M. Bouchard. — Dans l'autre joute au programme mercredi soir dernier, les Alouettes de St-Jérôme ont repris possession de la seconde place du classement en triomphant des Cyclones de Joliette par 4-2. — Georges Bouchard "mouche" Marchand.

Les Castors de Saint-Laurent, qui payaient leur avant-dernière visite de la saison régulière aux hommes d'Oscar Aubuchon, ont subi une humiliante défaite au compte de 8-3, ici mercredi soir dernier. Jouant avec entrain et brio, les Lyons de notre ville ont tout simplement donné une leçon de hockey aux gars de Ville Saint-Laurent et les ont complètement déclassés du commencement à la fin de la joute.

Si les équipiers du club maskoutains avaient été moins anxieux de compter et plus précis dans leurs lancers, le compte aurait été beaucoup plus élevé car ils ont manqué plusieurs chances. Les première et troisième périodes présentèrent du jeu rapide tandis que la période médiane fut décousue et peu enlevante malgré que les nôtres aient enregistré trois buts.

Une grande part de cette victoire revient au cerbère Sam Renaud qui a affiché un grand courage et un sang-froid remarquables malgré que son épouse soit malade à l'Hôpital Saint-Charles. Renaud jouait sous une tension nerveuse et, malgré tout, il supporte magnifiquement ses coéquipiers.

Le premier but des Castors et leur unique durant les deux premières périodes fut crédité à Courteau mais fut enregistré par Georges Bouchard, joueur de défense des Lyons, qui envoya le disque dans la cage de Renaud en tentant de l'attirer à lui. Fern. Gladu ouvrit le pointage de la partie en comptant sur des passes de Paul Hébert et de Maurice Parr. Moins d'une demi-minute plus tard, le joueur de défense Maurice Parr portait le compte à deux à zéro en faveur de notre équipe en logeant le disque dans le filet de J.-G. Renaud assisté de Hébert et Réal Lafrenière. Le dernier but de la période initiale fut enregistré par Gordie Armstrong moins d'une minute avant la fin de cette reprise. Parr obtint encore une assistance sur ce but et c'est dire qu'il participa aux trois premiers buts de son club.

Dans la période médiane, Claude Savary, Gordie Armstrong et Fern. Gladu augmenteront l'avance des Lyons à 6-1 en scorant tour à tour. Dans la dernière reprise, les Castors enregistrèrent deux fois tandis que les Lyons en réussisssaient encore deux pour porter le compte final à 8-3. Gladu et Armstrong comptèrent chacun deux fois tandis que les autres pointeurs furent Parr, Savary, Jacques et Bouchard. Une seule punition fut décernée durant toute la joute et elle le fut à Marchand qui chercha noise à Georges Bouchard la partie durant. Les arbitres de cette rencontre étaient Roberts et Brennan.

Le prix de présence, un compact donné par la bijouterie Louis Choquette, fut gagné par Jules Morissette tandis qu'un gaufrier électrique, mis en râfle par la direction du club local, fut gagné par Gilles Bonin. Une cinquantaine d'amateurs de hockey de Sainte-Hélène-de-Bagot assistaient à cette joute en témoignage de reconnaissance pour M. Léo Théroux.

Saint-Hyacinthe: Buts, Renaud; déf.: Bonin, Bouchard; avants: Jacques, Savary, Généreux; subs.: Parr, Gauthier, Proctor, Gladu, Hébert, Bouchard M., Armstrong, Blanchard et Lafrenière.

St-Laurent: Buts: Renaud; déf.: Galbraits, Dawson; avants: White, Gauthier J., Lapointe; subs.: Marchand, Morenz, Cyr, Deslongchamps, Courteau, F. Gauthier, Chénier.

1ère période

1-St-Hya.: Gladu, (Hébert, Parr) 4.42
2-St-Hya.: Parr, (Hébert, Lafrenière) 5.03
3-St-Lau.: Courteau 6.45
4-St-Hya.: Armstrong, (Bouchard, Parr) 19.35

2ième période

5-St-Hya.: Savary, (Jacques, Généreux) 2.44
6-St-Hya.: Armstrong, (Bouchard, Gauthier) 9.02
7-St-Hya.: Gladu 17.42

3ième période

8-St-Hya.: Jacques, (Savary) 1.52
9-St-Lau.: Chénier, (Morenz) 3.40
10-St-Hya.: M. Bouchard, (Armstrong, Gauthier) .. 8.57
11-St-Lau.: F. Gauthier 10.01
Punition: Marchand.

Claude Dolbec est toujours en tête des compteurs

En comptant deux buts dans la joute de mercredi soir dernier contre les Cyclones de Joliette, Dolbec a augmenté son avance en tête des compteurs de la Provinciale et a porté son total à 82 points. Lacroix du Lachine est celui qui a compté le plus de francs buts avec 34 et il est suivi de près par Fernand Gauthier du St-Laurent qui en a 33. Dans le domaine des assistances, Paul Courteau est le roi avec 55 à son crédit.

	B.	A.	To.
Dolbec, St-Jérôme	35	47	82
Benoit R., Lachine	32	47	79
Courteau P. Lachine	17	55	72
Lacroix, Lachine	34	36	70
Savary, St-Hyacinthe	25	45	70
Desmarais, Lachine	29	37	66
Gauthier F., St-Laurent	33	32	65
Renaud J.G., St-Jérôme	19	50	69
Trudel, St-Jérôme	18	50	68
Gladu St-Hyacinthe	27	36	63
Gagné, Joliette	28	33	61
Armstrong, St-Hyac.	20	40	60
Lasalle, Joliette	25	29	54
Brennan, Joliette	17	37	54
Leduc, Lachine	24	32	56
Gauthier, St-Hyac.	17	38	55
Limoges, St-Jérôme	16	34	50
JamesJames, St-Jérôme	29	21	50
Plante, Lachine	20	30	50

La prochaine séance de lutte aura lieu au Manège le neuf février

Il brille

SAM RENAUD, vaillant cerbère des Lyons de notre ville, a joué un grand rôle dans la victoire de son club mercredi soir dernier contre les Castors. Renaud a affiché une brillante tenue la joute durant et donna l'une de ses meilleures performances depuis le début de la saison.

Les compteurs des Lyons...

	PJ	B.	A.	Pts	Pu.
Savary	48	25	45	70	29
	PJ	B.	A.	T.	Pu.
Gladu	48	27	36	63	6
Armstrong	46	20	40	60	29
Gauthier	46	17	38	55	26
Jacques	47	17	38	55	26
Hébert	43	22	27	49	13
Généreux	48	19	26	45	8
Gravel	24	15	15	30	35
Proctor	33	12	12	24	9
Bouchard M.	42	12	14	26	12
Bouchard G.	37	4	20	24	65
Parr	46	6	15	21	34
Bonin	41	1	13	14	53
Lafrenière	39	4	7	11	37
Blanchard	42	1	6	7	37
Renaud	48				4

MENEURS

Buts: Gladu 27
Assistances: Savary 45
Points: Savary 70
Punitions: Bouchard G. 65
Renaud Sam: 158 buts en 48 parties — moyenne 3.29

CLASSEMENT

	PJ	G.	P.	N.	Pts
St-Hyacinthe	46	25	15	6	56
St-Jérôme	49	22	19	8	52
Lachine	47	23	19	5	51
St-Laurent	46	19	22	5	43
Joliette	46	14	28	4	32

PARTIES QU'IL RESTE A JOUER
A L'ETRANGER
St-Jérôme 0; Lachine 1; St-Laurent 2; Joliette 1.
LOCAL
St-Jérôme 1; Lachine 2; St-Laurent 1; Joliette 0.

Un sport amateur

Un sport demeuré amateur dans le sens le plus strict de ce terme tant controversé et qui continue de recruter ses adeptes à un rythme accéléré chez nous est bien le croquet. Sans grand tapage et semblant détester la publicité tapageuse ce sport voit s'agrandir chaque jour le champ de ses activités.

C'est samedi soir, 9 février prochain, qu'aura lieu au Manège Militaire, la prochaine séance du lutte organisée sous les auspices du Comité des Sports du Régiment de Saint-Hyacinthe. Le promoteur Bob Arsenault présentera encore à cette occasion un programme qui devrait satisfaire les habitués des séances du Manège.

Le programme du 9 février comprendra encore quatre excellents combats, qui mettront aux prises des gladiateurs renommés.

LA FINALE

Harry Madison et le noir **Don Kindred**, qui se sont rencontrés le 12 janvier dernier dans la semi-finale, alors que Kindred l'a emporté en deux chutes de trois, feront cette fois-ci les frais de la grande Finale de la soirée, en un combat limité à 90 minutes, ou à 2 chutes de trois. Tout le monde connait bien la rudesse et la brutalité de Madison: le dur Harry n'est pas "barré", il n'hésite devant aucun moyen déloyal, en plus de posséder une expérience hors pair. Cette fois, en Don Kindred, il fait face à un adversaire capable d'encaisser tous les mauvais coups de Madison. Kindred n'est pas brutal, mais il est doué d'une grande force physique et d'une grande endurance. Pour le vaincre, Madison devra absolument en revenir à des tactiques de vraie lutte. Don Kindred, un colosse, a fait une excellente impression auprès des amateurs maskoutains, et nul doute qu'un combat revanche entre Kindred et Madison devrait attirer plusieurs centaines de personnes de plus.

LA SEMI-FINALE

Le combat Semi-Final, un engagement limité à 60 minutes ou 2 chutes de 3, mettra aux prises **Black Devil** et **Antonio Baillargeon**. Le lutteur masqué est un rude batailleur, que nous avons déjà eu l'occasion de voir évoluer ici, mais surtout en combats par équipes. Cette fois, il sera seul dans l'arène avec Antonio Baillargeon, un des hommes les plus forts de la province actuellement. Nul doute que ces deux gaillards fourniront aux amateurs un spectacle de tout premier ordre.

Legault vs Legrand

Dans le Spécial de 30 minutes ou une chute, **Gerry Legault**, le scientifique lutteur si populaire avec les amateurs maskoutains, sera aux prises avec le gros **Arthur Legrand** qui avait lancé un défi à Legault il y a quelque temps pour un combat d'homme à homme. Legrand, qui est un spécialiste des combats par équipes, aurait des comptes à régler avec Legault. L'occasion lui en sera fournie, samedi le 9 février, alors que Legault l'attendra de pied ferme. Nous avons l'impression que Legrand se fera rosser vertement par le sympathique Gerry.

Le prélim'naire

Le combat d'ouverture au programme du 9 février, un 20 minutes ou une chute, mettra aux prises le coléreux **Joe DeValteau**, que nous n'avons pas vu depuis assez longtemps dans l'arène locale, et **Ted Maynard**, un nouveau-venu que nous ne connaissons pas beaucoup. Mais il parait qu'il est homme à faire face au rude DeValteau. En définitive, voilà, il nous semble, un programme de lutte aussi bien balancé tout comme le promoteur Bob Arsenault sait les préparer.

POUR LES BILLETS

Comme nous le disions plus haut, cette séance de Lutte aura lieu au Manège Militaire, boulevard Laframboise, samedi soir prochain, le 9 février. Le premier combat commencera à 8h. 30 p.m. précises. Il est probable que **Omer Marchessault**, qui s'avère comme étant un des meilleurs officiels de la Commission Athlétique de Montréal, sera encore le troisième homme dans l'arène pour tous ces combats. Les billets, au prix de $1.00 pour sièges réservés et de 0.50c pour l'admission générale, sont en vente comme à l'ordinaire chez **DAVID & GLADU**, bijoutiers d'amantaires, 1475 rue des Cascades, téléphone 1780.

★

Les Flyers de S. Hya. annulent à Bedford au compte de 5 à 5

Dimanche dernier, les Flyers de Saint-Hyacinthe, ont fait partie nulle au compte de 5-5 avec le club de Bedford, à Bedford. Les étoiles de la joute furent McDonald, Beauregard et Guillemette.

L'équipe des Flyers est composée des joueurs suivants: Buts: Guillemette; 1ère ligne: Gilles Gladu, Donald Fortin et Paul Frenière; 2ème ligne: Léo Banville, Beauregard et Basil McDonald; 3ème ligne: Marcel Verville, Lamontagne, Jean Rousseau et Ben Benoit; subs: Lemieux: Gérant: Gilles Flibotte.

Les joueurs ont fait le voyage dans des automobiles du Vétéran Taxi de Saint-Hyacinthe. Les Flyers profitent de cette occasion pour lancer une invitation à toute équipe de calibre Junior A ou Intermédiaire A à leur faire face. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à Gilles Flibotte tél. 1700 ou 1217-J.

Dans une autre partie disputée lundi soir, les Flyers et le club Acton Vale ont fait match nul au compte de 5-5. La joute fut rude et un combat de boxe éclata entre Messier et un joueur adversaire. L'étoile de la partie fut Gilles Gladu tandis que Roch Flibotte et Denis Gadbois ont subi des blessures et se retirèrent du jeu.

On croit que d'ici quelques semaines les **FLYERS** oseront lancer un **défi** aux **LYONS** de la ligue Provinciale.

Qu'il s'agisse d'un sympathique installeur travaillant avec méthode et diligence

...ou d'une téléphoniste s'ingéniant à découvrir pour vous le numéro d'un abonné dans un centre éloigné

...ou d'une jeune employée de bureau toujours prête à vous aider, en toute circonstance

...il est évident que tous ces membres du personnel de la compagnie Bell sont "heureux de vous servir". Si efficace que soit le service téléphonique, ils s'appliquent sans cesse à le rendre encore plus parfait.

Selon la tradition de la compagnie Bell, ils ont à coeur de traiter les autres comme ils aiment qu'on les traite eux-mêmes.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

CONDOLEANCES

La rédaction des Pages Sportives du Clairon s'unit à la direction du club de hockey les Lyons ainsi qu'à tous les amateurs de hockey maskoutains pour offrir ses plus sincères condoléances à Maurice Parr, joueur de défense des Lyons, éprouvé par la mort de son père décédé la semaine dernière à Bromptonville.

MAURICE BUSSIÈRES, C.A.
• COMPTABLE AGRÉÉ
• CHARTERED ACCOUNTANT
CHAMBRE 13 - 14
515 ST-DENIS
SAINT-HYACINTHE
TÉL.: BUREAU 51
RESID. 2370

Avez-Vous Besoin d'Argent
Prêt de $50.00 A $1,000.00
FINANCE D'ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET CAMIONS
RAOUL ARPIN
REPRÉSENTANT DE
Crédit Commercial Ltée
110, Ste-Anne La Providence
Tél. 1687w

ENCOURAGEZ nos ANNONCEURS

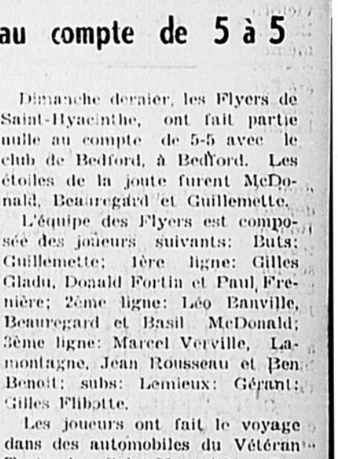

Empruntez de Household Finance, sur votre seule signature, sans endosseurs ni garanties négociables. Notre spécialité: prêts rapides pour *toute* raison valable. 3 familles sur 4 préfèrent le service prompt et amical de Household Finance. Venez ou téléphonez dès aujourd'hui!

La plus importante et la plus recommandée des maisons de prêts domestiques au Canada

Telephonez, écrivez, ou visitez:

HOUSEHOLD FINANCE
1811 rue Cascades
2ième étage Téléphone 2406
ST-HYACINTHE, QUÉ.
Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines
AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1878

De nombreux délégués assistent....

(Suite de la page 1)

chand, vice-président du conseil d'administration de la Société, Mgr Lucien Beauregard, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Rév. Père Lecavalier, prieur des Dominicains de Saint-Hyacinthe, M. Benoit Benoit, membre No 1 du Richelieu-St-Hyacinthe, et Mme Benoit, le Juge Victor Chabot et Mme Chabot, M. Rosaire Archambeault, nouveau président du Richelieu-Montréal, et Mme Archambeault, C.-Donat Turcotte, chevalier du St-Sépulcre et propagandiste de la Société Richelieu.

Allocution de M. Leblond

"Cette courte mais solennelle cérémonie qui vient de se terminer par la remise de notre charte, fait du Richelieu-St-Hyacinthe un Club-Né et légalement existant. Je suis assuré que tous les membres en éprouvent une très grande satisfaction. Le nom des "Clubs Richelieu" rappelle à la fois une jolie rivière et un beau comté que nous avons l'avantage d'avoir à proximité de notre magnifique Cité. Ce nom rappelle également une des grandes figures de l'époque monarchique de France. Ce nom a été adopté en souvenir de la nièce du Cardinal de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, qui fonda la première institution de service social en Amérique. Les membres d'un Club Richelieu s'efforcent de promouvoir parmi eux, l'unité de pensée et de sentiments par la solidarité, l'amitié et la confiance.

"Les Richelieus existent pour faire du bien à l'enfance malheureuse. L'esprit sociale qui anime tout bon Richelieu lui dicte qu'il doit prendre une part active à toutes organisations destinées à aider les malheureux.

"Pas un Richelieu ne peut rester insensible à la pensée que de pauvres petits êtres comptent sur leur aide, leur dévouement et leur affection.

"S'ils sentent qu'ils sont aimés et aidés par des hommes comme nous, ils auront un rayon d'espoir et nous contribuerons à en faire d'excellents citoyens.

"Gouverneur Arthur, vous pouvez être assuré que les Richelieus-Saint-Hyacinthe ne trahiront pas la confiance que la Société a mise en eux en leur remettant leur charte ce soir, et qu'ils ne négligeront pas leurs devoirs de vrai Richelieu".

A la suite des remarques du président Leblond qui expliqua les buts et les moyens d'action des clubs Richelieu, Mgr Jean-Charles Leclaire, P.D., V.G., offrit ses meilleurs voeux de succès au club naissant, tout en soulignant combien il était heureux de le voir s'établir à Saint-Hyacinthe.

Le rôle d'un policier n'est pas toujours rose

"Detective Story" est un récit dramatique qui se déroule à New-York, avec comme vedette, Kirk Douglas. — Aussi, "Hard, Fast and Boautiful avec Claire Trevor. — Au ciné Maska les 6 et 7 février prochains.

C'est un intéressant programme que la direction du Tt éâtre Maska mettra à l'affiche pour mercredi et jeudi, les 6 et 7 février.

"Detective Story", qui nous fera voir Kirk Douglas, Eleanor Parker et William Bendix dans les rôles principaux, est un film qui se signale particulièrement à l'attention dramatique.

Presque toute l'histoire se déroule dans une station de police de la ville de New York, mais si l'on pense qu'il ne s'y passe pas des choses dramatiques, on se trompe.

Lhistoire est pénible en ce sens qu'il n'y a rien de beau dans la vie des criminels et des méthodes employées par ceux qui les capturent. Le récit permet aussi d'établir la différence entre les détectives qui font tout bonnement leur devoir et les détectives qui sont animés d'une haine cruelle pour tous les contempteurs de la loi.

L'action de ce film est enlevante au possible, mais la philosophie qui en découle est plutôt cynique.

Le second film au programme aura pour titre "Hard, Fast and Beautiful" et nous ramènera Claire Trevor et Sally Forest, deux excellentes comédiennes.

Ida Lupino a dirigé ce film qui est une histoire contemporaine de l'envahissement du domaine des sports amateurs pas l'esprit commercial.

Claire Trevor y joue le rôle de la mère d'une jeune championne au jeu de tennis: Sally Forest. Certes la mère, au début, n'ambitionnait que la gloire pour sa fille, mais elle ne tarda pas à prêter l'oreille aux propos d'aventuriers qui faisaient briller à ses yeux des gains rapides et considérables.

S'il est une leçon qui se dégage de ce film, c'est qu'il y a des mères qui sont capables de tout pour procurer de l'avancement à leurs filles et qu'il en résulte assez souvent des conflits pénibles.

Les nouvelles illustrées et des caricatures en couleurs compléteront le programme.

—:o:—

Maitre de chapelle au Christ-Roi

Dans un récent numéro du journal, nous avons publié un rapport de l'élection des officiers de la Chorale du Christ-Roi. La liste des officiers nous avait été transmise régulièrement, mais elle omettait, malheureusement, de mentionner le maitre de chapelle, M. Aldéas Pincince, qui avait été réélu à l'unanimité des voix. Or, s'il est un homme important dans une chorale religieuse, c'est bien le maitre de chapelle. Nous nous faisons donc un devoir et un plaisir de réparer cette omission, d'autant plus que M. Pincince manifeste un intérêt constant à tout ce qui concerne la chorale dont il a la direction.

À L'OEUVRE, DE NOUVEAU

On brûle l'huile de baleine tard dans la nuit, au Pôle Nord.

Noël est passé, mais un autre 25 décembre s'en vient. Et le Père Noël a déjà recommencé ses préparatifs — tout comme de nombreux Canadiens ont la sagesse de faire, aussi, à la Banque de Montréal.

Plusieurs clients de la B de M ont déjà ouvert des comptes d'épargne spéciaux de Noël à "Ma Banque"! Leur projet est de déposer une petite somme chaque jour de paye et durant les mois à venir. Ce dépôt d'un ou deux dollars — qu'ils sont bien décidés à ne jamais manquer et *à ne pas toucher* — va faire boule de neige et former un montant considérable pour les dépenses de Noël, au moment où cadeaux et étrennes seront encore à l'ordre du jour de toute la nation.

Suivez joyeusement l'exemple du sage Père Noël au Pôle Nord . . . commencez à vous préparer aujourd'hui même. Vous pouvez ouvrir un compte de Noël avec seulement un dollar, à n'importe quelle succursale de la B de M.

TIREZ LE MAXIMUM DE VOTRE ARGENT

Epargner pour des fins spéciales et pour des besoins à longue échéance devient facile lorsque cela fait partie d'un véritable plan individuel de gestion de l'argent. Demandez votre exemplaire de *Plans personnels* — la brochurette qui vous dit comment vivre selon votre revenu *et épargner* — à n'importe quelle succursale de la B de M. Prenez votre exemplaire aujourd'hui, au moment d'ouvrir votre compte d'épargne de Noël!

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

"MA BANQUE" B m

Succursale de Saint-Hyacinthe

Angle des rues Ste-Anne et Cascades

JEAN G. RICHARD, Gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

BAS PRIX

RÉGULIERS TOUS LES JOURS

SERVICE COURTOIS ET RAPIDE

POUR MIEUX VOUS SERVIR

22 EMPLOYÉS et 5 CAMIONS

2 TELEPHONES 36 ET 834

ALLUMETTES	3 btes	.23
CEREALES GERBER NOURRITURE POUR BÉBÉS		.23
3 NOURRITURE BÉBÉS BOITES GERBER		.29
BEURRE PEANUT EXCEL JARRE 16 OZ.		.33
DATTES ARABIAN PITTED CELLO 1 lb.		.21
AMPOULES MAZDA	40-60 WATTS	.20
GRAISSE PURE SWIFT	1 LB	.19
POUDRE "CUSTARDE" KKOVAH Rég. 2 btes .25 Spécial	4 btes	.25
SOUPES LEGUMES 2 AYLMER BTES 10 OZ.		.25
S. O. S.		.14
Sani Flush		.29
FEVES JAUNES 2 HARICOTS J. J. JOUBERT BTES 20 OZ.		.27
MACEDOINE LÉGUMES 2 J. J. JOUBERT BTES 20 OZ.		.25
SALADE AUX FRUITS LIBBY'S SURCHOIX 28 OZ.		.47
LAIT CARNATION	2 BTES	.31
CHOCOLAT WHIPPET VIAU	BTE	.51
JUS RAISIN WELCH	PINTE	.41
JUS LÉGUMES V — 8	20 OZ.	.17
RIZ CHINOIS LONG GRAIN bte de 2	lbs	.33

ÉCHANGEZ VOS COUPONS RINSO ICI

VALEUR .10 CHACUN

REND LE LINGE ULTRA-BLANC

GROSSE BOITE .38 BOITE GÉANTE .75

PAUL-EMILE GAUCHER

1772, des Cascades — — St-Hyacinthe

Le Grand...

(Suite de la page 1)

C'est l'automne dernier qu'il entreprit à Montréal sa première grande tournée canadienne. Pendant trois semaines consécutives, il fit salle comble au Gesù. Il joua à Québec au Palais Montcalm pendant huit jours. Actuellement, il termine une grande tournée dans les Provinces Maritimes. Il entreprendra sous peu, avant de retourner aux Etats-Unis, la tournée des Provinces de l'Ouest. Tel est le magicien exceptionnel qui sera au Centre Notre-Dame pour trois jours.

Il faut voir à l'oeuvre ce prince de l'illusion pour en juger. A son apparition sur la scène, les fleurs poussent par enchantement, les colombes se mettent à voler dans les airs, les lapins sortent des chapeaux, des sources d'eau et de liqueurs de toutes sortes jaillissent des murs, les cercles deviennent carrés, les cordes se tiennent tout droit dans l'air, les épées cessent de transpercer, le feu cesse de brûler, etc., etc.

Tout cela n'est encore rien. Le Grand Harrison, surnommé l'"Homme aux yeux de rayon-X" lira votre pensée, révélera vos secrets, vous magnétisera, vous rendra forts, faibles, contrôlera vos nerfs, entrera en télépathie avec vous . . . car le Grand Harrison est plus qu'un magicien, il est aussi le maitre du magnétisme et de l'hypnotisme.

Un secret qui fera plaisir à tous: le Grand Harrison est un Canadien-Français né à Chicoutimi. C'est dire que son programme sera entièrement en français. Il est secondé dans ses représentations par une troupe de quatre assistants. Les décors sont somptueux. Ne manquez pas de voir le Grand Harrison au Centre Notre-Dame les 9, 10 et 11 février.

Il y aura représentation en matinée samedi à trois heures. Toutes les autres représentations seront en soirée à 8.15 hres.

Les billets seront en vente au guichet avant chaque représentation.

—:o:—

État Civil

CATHEDRALE

Baptême—

Le 29 janvier, Joseph, Ferdinand Paul, Yves, fils de Emile Mailhiot et Laurette Bergeron. Parrain et marraine, Ferdinand Bourque et Marie-Anna Rodier.

Inhumations—

Le 29 janvier, Eveline Chagnon, fille d'Arthur Chagnon et Albina Kingsey, décédée à l'Hôtel-Dieu le 26, à 64 ans.

Le 29, Corinda Yvon, épouse de David Langelier, décédée à Saint-Lambert le 26, à 64 ans 8 mois.

Mariage—

Le 26 janvier, Léo Parent, fils d'Achille Parent et Sara Lévesque, avec Colette Théberge, fille de Léo Théberge et Berthe Roussel, de St-Simon de Rimouski.

Notre-Dame du Rosaire

Baptêmes—

Le 27 janvier, Joseph, André, Roland, fils d'Adélard Royer et Emilienne Péloquin. Parrain et marraine, Rolland Gaudreau et Noella Péloquin.

Le 28, Marie, Ginette, Lorraine, Carole, fille d'Emilien Chabot et Simone Bouvier. Parrain et marraine, Rémi Dauphinais et Rosina Bouvier.

Inhumation—

Le 24 janvier, Marcel Tétrault, enfant de William Tétrault et de Bernadette Beauregard, décédé le 23 à l'âge de 12 jours.

CHRIST-ROI

Baptême—

Le 27 janvier, Joseph, Louis, Réal, fils de Raoul Plourde et de Berthe McDuff. Parrain et marraine, Louis et Monique McDuff.

Inhumation—

Le 24 janvier, Antonio Dutilly, époux de Marie-Rose Guertin, décédé le 21 courant, à 72 ans.

Le 24 janvier, Jean Duquette, fils de Victor Duquette et Cléophilia Beaunoyer, décédé accidentellement le 22, à l'âge de 10 ans.

SACRE-COEUR

Baptême—

Le 26 janvier, Joseph, Jean, Pierre, Jacques, fils d'Origène Armstrong et Thérèse Renière.

Mariages—

Le 23 janvier, Adrien Courchesne, de Sorel, fils d'Olet Courchesne et Albina Cournoyer, avec Jeanne d'Arc Blanchette, fille de feu Origène Blanchette et Rosia Messier.

Le 26 janvier, Jean Gauthier, fils de Lucien Gauthier et Juliette Bergeron, avec Viola Beauregard, fille de Joseph Beauregard et Mélinda Sheehan.

ST-SACREMENT

Baptême—

Le 23 janvier, Joseph, Albéric, Fernand, Normand, fils de Jean Jubinville et Georgette Patry. Parrain et marraine, Albéric Jubinville et Aurore Rivard.

Inhumations—

Le 28 janvier, François-Xavier Demers, époux de feue Octavie Laperle, décédé à 74 ans et neuf mois.

Avez-vous une question à poser concernant l'Assurance-Chômage ou le Placement?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point particulier vous intéresse touchant l'assurance-chômage, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau d'assurance-chômage, 1871 rue Des Cascades. Nous vous en communiquerons les réponses sous la présente rubrique. Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser.

QUESTION — Combien de temps dois-je travailler avant de pouvoir retirer des prestations d'assurance-chômage?

REPONSE — Avant d'établir le droit d'une personne aux prestations, il s'agit d'examiner non pas tant le nombre de jours de travail que celui des contributions versées. Lors de sa première réclamation, l'assuré doit avoir versé au moins 180 contributions au cours des deux années précédant immédiatement la date de la réclamation et au moins 60 contributions durant les 52 dernières semaines ou 45 contributions au cours des 26 dernières semaines. Il existe certaines dispositions relatives à la prolongation de ces périodes statutaires.

QUESTION — Je suis charpentier, Je suis propriétaire d'une petite propriété sur laquelle il y a du bois debout. Si je vends les droits de coupe de bois sur ce lopin de terre, est-ce que mes prestations d'assurance-chômage en seront modifiées?

REPONSE — La vente à un individu ou à une compagnie des droits de coupe de bois sur un lopin de terre ne modifie en rien les droits aux prestations, pas plus que si toute la propriété était vendue.

Le décès de Mme Jos. Pelletier à l'âge de 71 ans

A Saint-Hyacinthe le 25 janvier à l'âge de 71 ans est décédée Mme veuve Joseph-Cyrias Pelletier née Rose-Anna Lemoine, demeurant à 1990 rue Bréboeuf.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 28 courant en la cathédrale de St-Hyacinthe sous la direction de la maison Ubald Lalime Inc. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Jean Robin, curé de la cathédrale qui chanta également le service assisté des abbés Tougas et Perreault. Un libéra fut chanté en l'église paroissiale de Ste-Victoire sur Richelieu, lieu de l'inhumation.

Les porteurs étaient MM. Jean Pelletier, Gérard Pelletier, Paul, Léo, Roger et Albert Pelletier, tous petits-fils de la défunte. Cinq fils et quatre filles survivent à Mme Pelletier. Ce sont: MM. Cyrias, Rosario, Adrien et Gérard de St-Hyacinthe et René de Montréal; Mmes Oscar Pelletier (Marie) de Sorel; Denis Lavallée (Juliette) de St-Hyacinthe; Mlles Imelda et Bibianne Pelletier de St-Hyacinthe. Un frère, M. Félix Lemoine de Montréal et deux soeurs Mmes Octave Bardier de Ste-Victoire et Onésime Joly de Sorel.

M. David Quintal est décédé à l'âge avancé de 83 ans

A Saint-Hyacinthe le 25 janvier à l'âge de 83 ans est décédé M. David Quintal demeurant à 2570 rue Bernier. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Bienvenue et Mongeau Enrg., 1115 rue Girouard et les funérailles eurent lieu mardi, le 29 courant en l'église du Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière de l'Est à Montréal. Les porteurs MM. Désilets, Laliberté, Nadeau, Robert et Gariépy étaient tous des membres de la Ligue du Sacré-Coeur.

Le défunt laisse dans le deuil 3 fils MM. Dominique, Euclide et Patrick tous de Everell, Mass., et une fille Mme Arthur Chagnon (Lydia) de cette ville.

ATELIER MECANIQUE

(machine shop)

Fabrication et réparation de parties de machines.

Exécution ou montage d'appareils délicats.

Travaux de précision.

Providence Manufacturing Co. Ltd.

390, rue BRODEUR LA PROVIDENCE

30-MILLION HAVE SEEN IT!

ICE FOLLIES OF 1952

ENCORE DE TRES BONS BILLETS A VENDRE

EXCURSIONS

LA CIE DE

Transport Moderne Ltée

1555, rue ST-ANTOINE ST-HYACINTHE

TEL.: 1200

Pharmacie Paul Lanctot
LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE
par toute la ville y compris
La Providence-St-Joseph-St-Hyacinthe-Annexe
TEL.: 387

LE CLAIRON

Pharmacie Paul Lanctot
(Coin MONDOR)
1384 - 1396 CASCADES
TOUJOURS A VOTRE SERVICE
TEL.: 387

SAINT-HYACINTHE VOL. XLI - No. 5 1 FEVRIER 1951

Le tour du monde

Revue de l'actualité
PAR
P.-N. FUGÈRE

D'un continent à l'autre

INCONVENIENT DU HOQUET

A Shipley, en Angleterre, un homme de 65 ans, souffre du hoquet par intermittence depuis l'été dernier. Son cas, mentionné dans les journaux, lui a valu l'attention de guérisseurs officiels ou en puissance se recrutant dans le monde entier. Au fait, plus de 500 cures lui ont été enseignées: boire du brandy, boire sept gorgées d'eau sans respirer, se presser les tympans des oreilles avec ses doigts, se mettre de la glace dans le dos à la naissance du cou, se faire pincer ceci et cela. Nous avons souvenance d'un mourant dans un hôpital qui souffrait du hoquet. Ce mourant était un médecin et plusieurs de ses confrères venaient le voir presque chaque jour. L'un d'eux se souvint d'avoir lu dans une revue médicale d'Allemagne qu'il était possible d'arrêter le hoquet en pinçant un certain nerf du cou. C'est ce que l'on fit et le hoquet cessa brusquement. Il arrive aussi aux amateurs de la dive bouteille d'avoir le hoquet, mais ce n'est pas dangereux: ils n'ont qu'à cesser de boire, ce qui est excellent non seulement pour le hoquet mais pour la santé en général.

DEUX POINTS DE VUE

M. Clarence K. Streit, qui est un spécialiste des questions internationales, écrit ceci: "Tout homme nouveau qu'on enrôle dans l'armée veut dire un travailleur de moins pour la production civile. Il faut le nourrir, l'habiller, l'armer, le loger, le transporter. Cela veut dire que des hommes, du matériel et de l'argent sont détournés d'un travail productif et affectés à une oeuvre destructive." Ce qui en résulte inévitablement, c'est l'inflation, la dévaluation, un standard de vie inférieur et une classe moyenne qui se transforme en un prolétariat envenimé". Tout cela est bien vrai, mais on ne contrôle pas la Russie, qui a pour principal article de son programme communiste la révolution mondiale. On a écrit que l'Histoire est un perpétuel recommencement et cela est vrai, car à peine a-t-on réussi à se débarrasser d'une dictature qu'il s'en dresse une autre. Aussi longtemps qu'un pays constituera une menace pour la paix du monde, il faudra se préparer à lui faire face.

QUAND LA CHANCE PASSE

Ce qui suit s'est passé dans un village de l'Autriche, où l'on en a vu bien d'autres. Une jeune fille de vingt ans qui épousait un homme de soixante ans — lui et tous ses écus sonnants et trébuchants — commença par dire oui à la mairie mais elle refusa de dire oui à l'église et se mit à sangloter. Le conjoint de 60 ans ne s'en fit pas pour autant. Il se tourna vers l'assistance et demanda s'il ne se trouvait pas parmi elle une femme qui consentirait à l'épouser. Une vieille de 60 ans se leva avec une telle alacrité pour répondre "Moi!" que toute l'assistance en resta abasourdie. Plus tard, aux femmes qui la questionnaient, elle répondait avec placidité: "Quand on ne peut pas avoir ce qu'on veut, on prend ce qu'on peut".

★

Sur les rives du St-Laurent

DECES DU PERE CHICOINE

Les journaux de Montréal ont rapporté le décès, au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, du Père Adélard Chicoine, S.J., à l'âge de 66 ans. Il était malade depuis plusieurs années. Né le 6 décembre 1885, à St-Dominique, comté de Bagot, il était le fils d'Antoine Chicoine et de Rosalie Beaudoin. Après ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe, il entra chez les Jésuites en 1906 et fut ordonné prêtre en 1922. Il passa ensuite une année à Paray-le-Monial, en France, puis, à son retour il fut nommé professeur de mathématiques au Collège de Saint-Boniface. Depuis 1947, il était vicaire de la Paroisse de l'Immaculée-Conception, dans la métropole.

LA CRISE DU LOGEMENT

Les poires ne se trouvent pas seulement dans les poiriers: il y en a partout. Barnum disait qu'il en naissait une à chaque minute de chaque jour. A Montréal, la police a arrêté un jeune homme de 29 ans, Jean Lacombe, qui portait des lunettes à monture de corne pour se donner une apparence plus sérieuse. Il faisait passer dans un quotidien une petite annonce invitant les gens à la recherche d'un logis à se prévaloir de ses services. Lorsqu'on l'a arrêté, la police a saisi sur sa personne un carnet contenant 1242 noms et adresses. L'accusé n'avait pas d'objection à ce que ses "locataires" eussent des enfants; ses préférences étaient surtout pour leur argent. Il aura maintenant tout le temps voulu pour faire de sérieuses réflexions sur la crise du logement.

ASSAINISSEMENT

A Montréal, une importante maison de matériel d'imprimerie s'est installée dans de plus spacieux locaux. Ainsi, l'industrie contribue à l'assainissement d'un quartier qui était jadis connu comme le "Red light district" et où les sonnêtes gens ne s'aventuraient pas quand il faisait noir. Le plan d'embellissement de Montréal et les expropriations qui seront rendues nécessaires par la construction du métro, auront éventuellement pour effet de transformer Montréal en une des belles villes du monde. S'imagine-t-on ce qu'il en a coûté pour construire la gare centrale du Canadien-National, avec son tunnel sous la montagne et ses voies directes jusqu'au fleuve? S'imagine-t-on ce qu'il en coûtera pour construire les spacieux édifices qui encercleront le trou de la rue Dorchester ouest? On ne remodèle pas les vieux quartiers d'une grande ville sans qu'il en coûte beaucoup d'argent. Mais si on l'a fait à Paris et à N. York, on peut le faire à Montréal. Bientôt, un large boulevard transformera du tout au tout la rue Dorchester jusqu'à l'avenue Papineau. Bref un vaste réseau de boulevards et autres voies publiques permettra de se transporter facilement et rapidement d'un point à l'autre de la métropole.

COEUR DE BELLE-MERE

Un jeune homme de Montréal était fatigué des interventions de sa belle-mère dans son ménage et il finit un jour par lui donner "une poussée" qui la fit trébucher et tomber. Il a été traduit devant le tribunal. La belle-mère, qui pensait aux moyens de subsistance de sa fille si son gendre allait en prison, décida de retirer sa plainte, d'autant que le couple a deux petits. Cela a ému le pataud de chroniqueur qui rapporte la chose dans un journal de la métropole et il en profite pour nous assurer que "le coeur d'une belle-mère est aussi grand que tout l'azur". De beaux mots qui ne veulent rien dire. Nous aimerions à connaitre l'opinion du gendre touchant le coeur de sa belle-mère.

Les préjugés ont la vie dure

Le. En ce temps-là, les travailleurs son histoire, on y verrait qu'il compte aussi des martyrs. Au surplus, ces hommes-là n'avaient rien des fanatiques qui se laissaient tuer jadis pour des causes problématiques. En 1794, aux Etats-Unis l'Union fédérale des cordonniers déclara la grève. Ses membres ne voulaient plus être forcés de travailler depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Les patrons firent appel au Gouvernement qui mit fin à la grève de façon brutale. En ce tempslà, les travailleurs qui tentaient de s'organiser étaient jetés en prison. Mais ce fut bien pis lorsque les travailleurs réclamèrent l'école gratuite pour leurs enfants. On leur répondit qu'une telle idée était révolutionnaire et de nature à provoquer les plus graves perturbations. Même dans notre bonne province de Québec, il n'y a pas si longtemps que les partisans de l'enseignement obligatoire étaient traités de francs-maçons. Certes, si l'Histoire nous enseigne quelque chose, c'est que l'on ne s'attaque pas sans péril aux préjugés établis, même lorsqu'ils reposent sur l'injustice et l'ignorance.

★

Du Pacifique à l'Atlantique

Le vicomte est devenu pompier

Le vicomte Alexander, qui est le dernier gouverneur-général du Canada à venir d'Angleterre, puisqu'il sera remplacé à ce poste par un canadien, nous a donné avant son départ un bel exemple d'esprit civique. Il revenait d'une excursion de skis le long de la Gatineau dans la Province de Québec, lorsqu'il vit une maison où un incendie s'était déclaré. Des pompiers volontaires, jeunes et vieux, faisaient la chaine et se relayaient des seaux remplis d'eau pour combattre le feu. Le vicomte n'hésita pas: il se transforma en pompier et, pendant une heure et demie,, il tint sa place dans une chaine humaine, entre Léo et Pat Mulligan, agés respectivement de 11 et 13 ans. Plus que cela, il envoya son chauffeur chercher des extincteurs chimiques à Rideau-Hall. Puis, une fois l'incendie terminé, il s'éloigna discrètement. Le plus curieux, c'est que les deux gamins à ses côtés lui donnaient des directives qu'il s'empressait de suivre. Le Général Alexander, ancien commandant de grandes armées et prochain Secrétaire à la Guerre dans le Gouvernement Churchill, n'est pas sans savoir et avoir appris que pour pouvoir commander, il faut d'abord savoir obéir.

LA DEMOCRATIE

C'est une vieille tendance que celle de regarder sa famille et sa race comme supérieures aux autres. De notre temps, on a voulu justifier scientifiquement cette prétendue supériorité par la présence de caractères biologiques innés. Le totalitarisme acceptait comme inévitables les différences entre les hommes et les peuples, mais il les subordonnait à la volonté d'une race supérieure (l'aryenne), qui s'exprimait par le truchement d'un homme supérieur (Hitler). Qu'en reste-il aujourd'hui. La démocratie, elle, reconnait qu'il existe des différences entre les hommes, mais elle considère que tous possèdent les mêmes droits inaliénables, dont le principal est le droit à la liberté. Curieux tout de même qu'après tant de siècles, tant de peuples ne sont pas plus avancés dans l'art de se gouverner.

Des questions de moral et morale

Un commandant de navire dans la marine américaine aurait été guéri quatre fois du cancer, et ce d'après son propre témoignage. En premier lieu, s'il a eu le cancer une fois, il n'a pas pu l'avoir quatre fois. Et la seule conclusion qui se dégage de son histoire, c'est qu'il n'a jamais eu le cancer. Il nous dit qu'il a beaucoup prié et, puisque la foi, au témoignage de Jésus, transporte les montagnes, on se trouverait en présence d'un miracle. Le fait est à signaler, car les miracles sont beaucoup plus rares de nos jours qu'ils l'étaient jadis. Ce n'est pas comme au Moyen-Age alors que les miracles. si l'on en croit les vieilles chroniques, étaient chose courante. Le miraculé, qui s'appelle Rosenberg, dit qu'il a reçu des lettres de milliers de personnes le suppliant de leur indiquer son remède. Il a répondu: C'est une question de moral. Celui qui espère est capable de vaincre; celui qui désespère est vaincu d'avance". Le Professeur Coué, qui eut son moment de célébrité en France et aux Etats-Unis, ne disait pas autre chose. De toute façon, on peut prendre pour acquis que ceux qui redoutent une maladie sont plus susceptibles de la contracter que ceux qui ne la redoutent pas. C'est ce qui fait que, durant une épidémie, les craintifs, les peureux meurent comme des mouches, tandis que les autres se portent bien. On l'a bien vu durant l'épidémie de grippe espagnole et les missionnaires en pays lointains pourraient nous raconter à cet égard de bien curieuses choses.

HISTOIRES DE MINES

Dans une mine des Cantons de l'Est, à Eastman, on aurait trouvé de l'or et de l'argent "mais à l'état impur". Or, depuis quand trouve-t-on de l'or et de l'argent à l'état pur, sans alliage? Il y a quelques années, on exposait dans une vitrine de la gare du Canadien-Pacifique, à Montréal, une énorme pépite d'or qui pouvait bien mesurer six pouces de longueur par quatre de largeur. Un homme l'avait trouvée en traversant à gué une petite rivière, dans le nord de la province de Québec. Qui se souvient du "boom" des mines de grenat, il y a quelques années, ces fameuses mines qui devaient enrichir tant de monde et qui n'enrichirent personne. C'est entendu que le grenat constitue un excellent abrasif, mais comme l'Amérique du Nord fourmille de mines de grenat, le marché est surfait.

Record de courrier établi durant le temps des Fêtes

Monsieur le Directeur,

La quantité de courrier manipulée durant la récente période de presse des Fêtes a de nouveau établi un record et je pourrais ajouter que le mauvais temps a fait de même. Ces deux éléments combinés ont mis à forte contribution les services des Postes canadiennes, en dépit des préparatifs qui avaient été faits pour assurer la manutention du surcroit de courrier à cette époque, et qui comportaient entre autres l'emploi de 27,000 aides temporaires.

Il convient de dire toutefois que la collaboration accordée par le public en postant de bonne heure ses cadeaux de Noël et ses cartes de souhaits a été plus remarquable que par les années passées et c'est ce qui a permis aux employés de la poste de surmonter les difficultés imprévues.

Bien que dans certaines régions, l'état défavorable de l'atmosphère ait causé des retards dans la livraison du courrier, en général les bureaux de poste par tout le pays ont réussi à traiter les objets de correspondance à mesure qu'ils arrivaient, et la plupart des bureaux étaient revenus au travail normal dès la vieille de Noël.

La présente lettre m'est inspirée par le désir de remercier le public de l'aide qu'il a su nous apporter et aussi d'exprimer aux directeurs des journaux du Canada notre profonde gratitude pour le concours qu'ils ont bien voulu nous accorder en renseignant le public sur les différentes façons dont il pouvait collaborer efficacement.

W. J. Turnbull

—:o:—

Grandiose spectacle présenté par les "Ice Follies"

La fameuse revue sur glace des "Ice Follies" — édition 1952 — qu'on pourra applaudir au Forum de Montréal du 3 au 10 février prochain — avec matinées dimanche le 3, samedi le 9 et dimanche le 10 — vous emportera dans un voyage imaginaire à la fabriqué des jouets du Père Noël, un voyage merveilleux à Hawaï, des visites inoubliables à une plantation du Sud des Etats-Unis et à un festival tenu au Japon, et elle vous permettra de participer à une célébration majestueuse de la Fête de l'Indépendance aux Etats-Unis, ainsi qu'au mariage le plus extraordinaire puisqu'il se déroule au fond de la mer!

Durant la présentation de plus de 20 numéros vraiment splendides vous verrez vraiment de tout sur la patinoire immense du Forum. En effet, il y aura des hippocampes, des sirènes, des étoiles de mer, le petit ourson mignon "Inky Dinky" qui vous a ravi l'an dernier à un tel point qu'on a décidé de le ramener cette année; deux homards adorables qui s'épousent lors d'un mariage absolument original; des poupées de toutes tailles; des "teddy bears" qui chantent vraiment, des éléphants-jouets, un Père Noël, des polichinelles, des animaux divers qui dansent et toute une myriade d'objets et de nouveautés les plus diverses.

Vous serez émerveillé par un des plus extraordinaires numéros du spectacle: "Le Mariage Le Plus Original". Vous assisterez alors à une célébration majestueuse et différente et qui se passe au fond de l'océan, quand deux homards décident d'unir leurs destinées. Le tout est d'un réalisme parfait et vous verrez qu'on n'a rien oublié, pas même l'écume bouillonnante de la mer! Plusieurs autres numéros étonnent également par leurs costumes et leurs décors d'une belle richesse et par le patinage exquis étalé par leurs nombreuses vedettes de sorte que vous êtes assuré d'un divertissement complet durant près de trois heures.

Vous voudrez voir à l'oeuvre la blonde Betty Schalow, la championne mondiale Aja Vzranova, la gentille Canadienne Marilyn Ruth Take, les acrobates Paul et Yvon Leduc, les patineurs sur échasses Harris et Phyllis Legg, les comédiens Frick et Frack, la mignonne Montel Philips, les gracieuses jumelles Ccotvold, l'éblouissante Alice Quessy, le sympathique Les Hamilton et sa partenaire Virginia Morrison, Marie Crimmins, les nouveaux venus et fameux danseurs Walter et Irene, le sensationnel Richard Dwyer et plusieurs autres qui feront que de nouveau cette année vous aurez raison de dire: "Les 'Ice Follies' offrent vraiment le plus magnifique spectacle sur glace au monde".

On peut dès maintenant se procurer tous les billets voulus en faisant parvenir un mandat de poste à la Canadian Arena Company, 2313 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

A la réunion des hôteliers du Québec

La réunion de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec, tenue à Montréal concurremment au congrès annuel de l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et de Restaurants, a pris fin. M. Albert Frossard, à gauche, président de l'Association et gérant général du Ritz Carlton, a convoqué la presse à l'issue des assises. Ci-haut, M. Frossard serre la main à M. Gérard Delage, administrateur de l'Association, après que celui-ci eut fait connaitre son rapport annuel.

Leur vie entière vouée au service du public

622 années d'expérience au service de la population! C'est l'admirable carrière de ces 17 employés de Southern Canada Power, photographiés récemment lors de la fte annuelle du Club Quart de Siècle de cette compagnie. Chacun des membres du groupe ci-dessus compte à son crédit de 35 à 47 ans de service. De gauche à droite: J. A. Grady (1911), G.E. Cotterell (1910), F.A. Chisholm (1904), T. Irving (1912), Arthur Boudreau (1905-1942), L.W. Hill (1903-19-46), E. Saint-Onge (1899-1946), H. E. Eastman (1911), T.A. Bagley (1916), J.E. Russell (1915), J.W. Dunfield (1912-1947), J.B. Woodyatt (1910), W.L. Hallam (1913), J.A. Bousquet (1916), A. Trahan (1916), G.R. Atcheson (1916), R. Benton (1913).

Une population de 1642 âmes à Upton

Upton, 31 (DNC)

On vient de rendre publiques les statistiques de la population. En tout, la paroisse compte 367 familles, ce qui fait une population de 1612 âmes.

Il y a 212 familles au village et 155 à la campagne. Au cours de l'année 1951, il y a eu 42 baptêmes 18 mariages et 19 sépultures.

L'ASSOLEMENT: par Jean D'ARAULES

(PARIS S.I.F.)

Cette question primordiale de l'assolement, c'est-à-dire de l'ordre dans lequel les cultures doivent se succéder les unes aux autres sur une même partie de l'exploitation est particulièrement intéressante à cette époque de la campagne agricole annuelle.

Raisons d'être de l'assolement:

Les plantes absorbent dans le sol pour constituer leurs tissus des principes minéraux, tels que l'azote, l'acide phosphorique, la potasse. Or, certaines captent avec plus de facilité que les autres un des principes minéraux. Si on les cultive de façon continue sur le même sol, il viendra naturellement un moment où celui-ci ne renfermera plus une proportion suffisante de cet élément sous forme assimilable et alors le rendement de la culture baissera. Si, au contraire, à ces plantes, on en fait succéder d'autres ayant plus d'avidité pour un principe minéral différent, les actions chimiques et microbiologiques dont le sol est le siège, feront peu à peu passer à la forme assimilable le premier principe, de sorte qu'au bout d'un certain temps, le sol en renfermera suffisamment pour satisfaire aux besoins des premières plantes dont la culture rémunératrice sera ainsi redevenue possible.

Des plantes, les unes sont épuisantes, c'est-à-dire tendent à exporter du sol une proportion plus ou moins forte de tous les principes minéraux assimilables qui s'y trouvent, ainsi les céréales, la betterave, la pomme de terre. D'autres, au contraire, enrichissent le sol en azote, comme celles de la famille des légumineuses, ce sont des plantes améliorantes. Dès lors on comprend qu'il y a avantage à faire succéder une culture de celles-ci à un certain nombre de plantes épuisantes.

D'autre part, certaines clutures de plantes se laissent facilement envahir par les mauvaises herbes. Si on les répète trop sur le même sol consécutivement, la végétation parasite se montrera prédominante. D'autres plantes, au contraire, tendent à étouffer les espèces étrangères qui voudraient végéter à leur ombre; on les appelle nettoyantes par rapport aux autres qui sont salissantes. Au premier rang de celles-ci figurent le blé, l'orge, l'avoine; parmi celles-là: les vesces, les pois, les sarrasins. Par l'alternat des unes et des autres, on peut s'opposer, dans une certaine mesure, à l'envahissement du sol par les mauvaises herbes. La jachère autrefois avait non seulement pour but de permettre au sol de se reposer, comme on disait, mais encore d'assurer son nettoiement à l'aide de labours, sarclages et hersages répétés. Aujourd'hui, la sole de jachère est remplacée par une sole de cultures sarclées, betteraves, carottes, maïs, pommes de terre, etc., toutes plantes qui, étant semées en lignes assez espacées, permettent de faire circuler sur le sol des instruments sarcleurs.

L'assolement et la culture moderne—

La culture intensive est aujourd'hui la règle en France. La concurrence de produits de pays plus neufs a obligé l'agriculteur français à faire donner à son sol le maximum de rendement. A part quelques régions peu favorisées, on ne voit plus dans notre pays le sol laissé au repos pendant une année comme autrefois. La jachère a complètement disparu dans la plupart des départements. Souvent même la demi-jachère, ou jachère-d'été, fait place à des cultures dérobées. Les récoltes se succèdent ainsi sans interruption sur un même terrain.

Mais si l'assolement inflexible qui était la règle autrefois n'est plus d'usage, s'il est modifié suivant les besoins de la production et en raison des circonstances économiques, les principes de végétation n'en subsistent pas moins qui le rendent nécessaire. Aujourd'hui, comme avant, l'agriculteur doit s'efforcer, par un choix judicieux de ses cultures et leur distribution rationnelle de maintenir à ses terres leur équilibre organique.

Dans bien des exploitations une partie des terres produisant les fourrages sont aujourd'hui comme autrefois en dehors de l'assolement. Elles sont généralement occupées par des prairies permanentes ou des luzernières de longue durée. Ces terres, suivant l'expression courante, appuient l'assolement, car elles fournissent du fourrage pour les animaux de la ferme et, comme conséquence, du fumier. Cependant on peut, aujourd'hui qu'on tend à réduire de plus en plus la durée des luzernières, faire entrer celles-ci dans l'assolement.

Types d'assolement: —

Bien des types d'assolement peuvent être observés en France. Ainsi celui biennal si fréquent dans le Nord, où la betterave et le blé se succèdent perpétuellement; celui triennal, très pratiqué de la façon suivante en Brie et en Beauce: betteraves, blé, avoine; celui quadriennal, dont une variété peut être généralisée comme suit: céréales de printemps, plantes sarclées, trèfle, colza, céréales d'hiver; celui sexennal compris de la manière suivante dans le pays de Caux: première année: trèfle violet; deuxième: blé; troisième et quatrième: cultures facultatives comme fourage à pâturer, trèfle incarnat et vesces, petites céréales comme seigle et orge, oléagineux et textiles, comme colza et lin, racines, comme betteraves et carottes; cinquième: blé; sixième: avoine.

Hello Georges:

ma voisine me dit qu'elle vient de visiter les vitrines chez JETTÉ et que c'est incroyable tout ce que l'on peut ACHETER et pour PAS CHER.

Oui je sais, il n'y a pas d'inflation chez JETTÉ et le DOLLAR vaut sa PLEINE VALEUR.

Viens me chercher après mon travail et nous irons ensemble

Pour vous Mesdames et Demoiselles

L'enfant à l'heure des repas

Quand le bébé devient un bambin d'environ deux ans, il cesse d'être un petit enfant assez anonyme pour se transformer en une personnalité déterminée, avec des goûts précis qui lui sont propres. Et comme vous, l'avez sans doute déjà noté, c'est là l'une des difficultés qu'il y a à nourrir de très jeunes enfants.

Il est évidemment peu sage d'essayer quelque chose qu'ils n'aiment pas. Heureusement que l'appétit naturel de l'enfant demeure votre meilleur allié. La faim est plus susceptible de le persuader à manger que les punitions et les cajoleries. C'est dire qu'un bon principe à appliquer, c'est de placer de la bonne nourriture bien apprêtée devant lui et vous conduire comme si vous étiez indifférente à ce qu'il mange ou ne mange pas. S'il fait un repas, il se reprendra au suivant.

Légumes au menu

L'une des tâches les plus difficiles, c'est de parvenir à faire manger au bambin des légumes, spécialement du chou. Il est donc avantageux de cuire les légumes d'une façon très soigneuse et de les présenter d'une manière attrayante. Bien préparés, ils peuvent être servis seuls et avant un plat de viande ou de poisson. S'ils sont servis avec de la viande, l'enfant peut s'arranger pour prendre la viande et laisser les légumes. Comme vous le savez, les légumes, particulièrement ceux qui entrent dans la salade, sont très bons pour les enfants; en fait, ils sont bons pour tout le monde. Tel est le lait, mais voyez à ce qu'il soit pasteurisé ou bouilli. Le lait et les légumes donnent à l'enfant des vitamines pour sa santé, du fer pour son sang et de la chaux pour ses os; c'est également un excellent aliment de structure. Votre petit doit donc en boire au moins une chopine par jour. Une autre façon pour lui de consommer du lait est sous forme de fromage, qui est en fait du lait solide. Le fromage est un aliment de première valeur pour les enfants, et même supérieur à la meilleure viande.

Vous êtes probablement fatiguée d'entendre parler de vitamines, mais elles sont indispensables à la bonne santé. Quelques-uns des plus importants se trouvent dans le pain de blé. Quand vous pouvez vous le procurer, préférez-le au pain ordinaire. Les enfants raffolent des poudings et il est bon qu'ils en mangent. Mais les féculents ne constituent pas la meilleure nourriture. C'est donc une excellente idée de commencer le repas avec une bonne soupe aux légumes et un morceau de pain complet, et de leur donner ensuite une généreuse portion de légumes et de pommes de terre, et un peu de viande et de poisson, ou un plat comprenant des oeufs ou du fromage.

Vitamines nécessaires

Une bonne portion de pommes de terre est importante, parce qu'elle est source d'une vitamine encore rare. Cette vitamine — la vitamine C — se trouve également dans les légumes verts et le bambin devrait acquérir l'habitude de manger des légumes verts crus ou cuits. Le jus d'orange est naturellement la source par excellence de la vitamine C.

Votre enfant devrait manger autant de fruits crus et de salades qu'il peut et veut manger. Il devrait prendre quotidiennement de l'huile de foie de morue, qui l'aidera à se former des os solides et l'empêchera de devenir rachitique. Le foie est une nourriture de première qualité et le poisson huileux est meilleur que le poisson blanc.

Il va de soi que votre enfant est un être humain qui possède ses goûts propres et vous devez les respecter. Si un enfant refuse de manger un certain mets, ne faites pas de son refus une catastrophe. Son appétit naturel viendra vite à son secours. S'il se passe de toute nourriture, il y a probablement quelque chose d'anormal et vous devez le conduire chez le médecin.

Il est mauvais de manger des sucreries avant les repas. Mais les enfants aiment naturellement les sucreries, il y a donc lieu de leur donner un ou deux bonbons à la fin du repas. Ne donnez jamais des sucreries ou des biscuits à un enfant qui s'en va se coucher. Ayez soin d'habituer votre enfant à se brosser les dents après les repas et spécialement avant de gagner son lit.

BRASSO
POUR LAITON · CUIVRE · CHROME

Nouveaux droits sur les gants japonais aux E.-U.

Les gants et mitaines de laine de fabrication japonaise, dont l'importation massive cause de graves difficultés depuis quelques années en Amérique du Nord, seront sujets, à partir du 25 janvier 1952, à une augmentation des droits de douane américains.

Le Département d'Etat a en effet annoncé l'abolition des avantages tarifaires accordés au Japon aux termes de la clause dite "des nations les plus favorisées" dans les Accords généraux sur les tarifs et le commerce. Le Japon cherche depuis longtemps à obtenir ces mêmes concessions pour son commerce avec le Canada.

Les nouveaux droits américains sur les mitaines et gants japonais seront de 15 à 40% plus élevés qu'aujourd'hui, selon leurs modèles et leurs catégories. Certaines dentelles faites à la main et certains articles de dentelle sont aussi atteints par le nouveau tarif.

—:o:—

Les enfants arriérés

Quand les enfants arriérés reçoivent une formation spéciale, on peut souvent les aider à vivre une vie plus normale. Dans certaines localités, on trouve des classes où ces enfants développent des aptitudes rudimentaires dans la mesure où leur capacité d'apprendre le leur permet. Dans beaucoup de cas, grâce à cette formation, les enfants peuvent contribuer plus tard à leur propre subsistance. Où ces facilités n'existent pas, les mères des enfants arriérés du district organisent des classes pour leurs propres enfants, et la mère la mieux qualifiée fait la classe. Les enfants retirent du profit à être formés avec d'autres enfants qui leur ressemblent.

—:o:—

Affections cutanées

Les risques industriels comprennent les blessures à la peau produites par des coupures ou des brûlures causées par des produits chimiques ou d'autres substances. L'huile et la graisse peuvent obstruer les pores et les follicules pileux, et causer de l'infection. Pour débarrasser les mains de toute saleté, on emploiera de l'eau chaude et du savon et, si nécessaire, un détergent contenant un abrasif végétal comme la farine de maïs. Les abrasifs minéraux, étant trop durs pour la peau, peuvent causer des affections cutanées.

Les robes du soir aux jupes étroites sont beaucoup moins nombreuses que les autres

Paris, (SIF) — On serait tenté d'écrire, cette année encore, que la mode, pour le soir évolue entre la ligne étroite et la ligne entravée. Et ce serait vrai dans l'ensemble. Mais la mode cet hiver est subtile et recherche, sa personnalité dans une infinité de détails et de touches délicates qui en renouvellent l'esprit.

Le corselet de la robe du soir — que sa jupe soit large ou étroite — est aujourd'hui travaillé et doit dégager une idée soit dans le drapé, soit dans la facture du décolleté ou l'originalité d'une garniture.

Les drapés sont les grands favoris des collections, pour le soir, mais ce sont les corsages principalement qui en sont les fervents adeptes. Les rapés peuvent être symétriques par rapport à un axe médian qui sépare la poitrine; ils peuvent au contraire dégager complètement une épaule pour enrober l'autre. D'autres encore s'achèvent en noeud qui forme proue à l'avant du décolleté, ou peuvent s'enrouler autour du cou pour être le point d'appui de toute la robe.

Pour des robes drapées, les tissus légers ont bien souvent droit de cité. Les mousselines, les voiles, les organzas même demeurent choisis dans un grand nombre de cas. Mais les fabricants de tissus ont créé des velours qui ont tant de souplesse, des failles qui se plient au gré de toutes les volontés, que même dans ces matières un peu plus lourdes, le drapé poursuivra sa carrière brillante. Et le velours même ne cantonne pas toujours sa verve au seul corsage, il gagne aussi la jupe et s'épanouit parfois en un pan travaillé qui donne de l'ampleur — au moins pour les yeux — à une jupe demeurée étroite.

Le tulle est aussi une des grandes vedettes de la saison. Un tulle souvent brodé et retravaillé de rubans. Quant à la dentelle on la retrouve en noir, en blanc — utilisée seule ou mélangée, comme le voile parfois, au velours. Car les modélistes aiment infiniment cette saison mélanger deux matières, non pas seulement en apparentant un corsage léger avec une jupe plus lourde, mais en concevant toute la robe sur ce double thème du tissu.

Certains couturiers par exemple, présentent d'étonnantes robes dont le dos, formant manteau de coeur, est en velours somptueux et dont le devant laisse apparaître une robe drapée en organza dans le ton de l'ensemble, mais dans une forme plus étroite.

D'autres entremêlent plus étroitement encore ces deux thèmes. C'est ainsi qu'on voit le haut de la robe prolongé d'une courte basque et réalisée en velours, en faille ou en satin — ce drap satin si nouveau et qui conquiert la mode — et le bas froncé en voile ou en organza. Cette jupe légère est maintenue tout en bas par une bande haute dans le même tissu que le corsage.

Les robes du soir aux jupes étroites sont beaucoup moins nombreuses que les autres. Celles-là d'ailleurs s'aggrémentent toujours d'une cascade de noeuds qui les étoffe, ou d'une sorte de pan-traîne, qui simule l'ampleur. Dans ces cas également les deux matières, celle qui constitue la robe et celle qui forme la garniture, sont totalement différentes.

Les broderies, les perlages, les applications de pierres colorées trouvent un extraordinaire emploi dans la mode du soir, qui est cette saison infiniment somptueuse et recherchée. Et le lamé, traité parfois en légers filets dans une soirée unie, a fait une victorieuse apparition.

Les nuances sont, elles aussi, somptueuses. Tous les coloris de pierres précieuses — les jaune topaze, les vert émeraude, les bleu saphir, les violets, les rouges, et parfois quelques gris éteints si prisés pour les heures de l'après-midi — empiètent aussi sur les heures du soir. Et du noir, bien entendu, mais agrémenté d'une touche de cerise ou de quelques broderies.

Avec ces robes de vrai soir, les modélistes ont, cette année, prévu de grands manteaux qui les recouvrent sans les abîmer. Ces manteaux, parfois, se font capes, de grandes capes de velours elles aussi, doublées de satin d'une couleur apparentée à celle de la robe. D'autres veulent les manteaux amples, ceux-là qui s'évasent derrière, en plis à la Watteau — à larges manches pour ne point venir friper la toilette vaporeuse qu'ils recouvrent, sont exécutés en faille brodée, en satin, ou en drap satin plus douillet.

Ne pas confondre

Il existe de la confusion, dans l'esprit de la moyenne des gens, en ce qui regarde les professions qui s'occupent des maladies des yeux et de leur traitement. Un "ophtalmologiste" ou "oculiste" est un médecin qui se spécialise dans les affections des yeux et les défauts de vision: il diagnostique et traite les affections des yeux, pratique les interventions chirurgicales nécessaires et prescrit des lunettes. Un "optométriste" est un praticien non médecin, autorisé à traiter les défauts de vision et des muscles oculaires, sans recours aux drogues ou à la chirurgie: il peut prescrire des lunettes et faire faire des exercices aux muscles des yeux. Un "lunetier" dépolit et ajuste les verres, remplit les ordonnances et fournit des montures au porteur.

—:o:—

Le fromage à son plus bas niveau en 50 ans

L'année 1951 a marqué probablement au Canada la plus faible production de fromage Cheddar depuis le début du siècle. Les dernières estimations de la division fédérale de l'Economie rurale établissaient à environ 85 millions et demi de livres le volume de l'année 1951 alors que la moyenne de la période 1935-1939 fut de près de 120 millions de livres. Les estimations sont basées sur la production des neuf premiers mois de l'année au cours desquels on a remarqué un déclin dans les deux provinces productrices, l'Ontario et le Québec, ainsi que dans l'Ouest alors qu'il eut augmentation au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile du Prince-Edouard. Dans l'ensemble la diminution serait d'environ 11 pour cent par rapport à la production de 1950.

Par contre, le volume total de lait consommé à l'état nature continue d'augmenter: de même la quantité de lait dirigée vers les usines de laits concentrés et de crème glacée. Apparemment, il y aura une légère diminution de la proportion du lait affectée à la production du beurre en 1951. Le relevé de juin 1951 indiquait une diminution de 2 pour cent, par rapport à 1951, dans le nombre de vaches laitières, mais signalait par contre une augmentation de 2 pour cent dans le nombre de génisses.

MAGASIN de LAVEUSES Réparation MOTEURS de toutes marques
LALIBERTE
Seul vendeur autorisé des Laveuses BEATTY à Saint-Hyacinthe
2080 Cascades Tél. 1781-J

J.-Z. GAUTHIER
ARCHITECTE
715, rue Choquette
Saint-Hyacinthe
Tél.: 1734R

Lisez le Clairon

LA MODE

Beauté du printemps — Voici un modèle 1952 de manteau à épaules lisses, confectionné de laine blanche et poilue. On notera le collet droit et ouvert à l'avant, ainsi que les manchettes étroites. La doublure est de crêpe de soie blanche.

Les Cuisinières Avisées Découvrent la Soupe aux Champignons

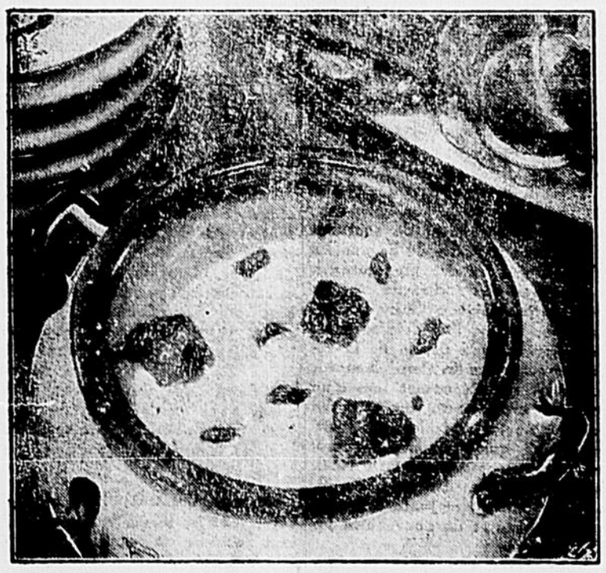

BIEN avisée est la ménagère qui garde plusieurs boîtes de soupe crème de champignons sur l'étagère de sa cuisine. Elle peut facilement satisfaire à la demande de sa famille de servir un bon repas — en peu de temps.

Vous avez probablement découvert l'aide qu'apporte, au moment des repas, la soupe aux champignons aux trois usages. En établissant le menu de la semaine, pensez aux excellents moyens qu'elle vous offre d'avantager les menus et de simplifier la cuisine.

1. Comme mets principal chaud.
2. Comme sauce savoureuse pour viandes ou légumes.
3. Comme sauce pour les mets en casserole ou à la crème.

Pour "quelque chose d'exquis" avec de la soupe aux champignons, essayez-ceci:

SOUPE AUX CHAMPIGNONS ET SANDWICHS: Une grande soupière de soupe aux champignons bien chaude est un repas en elle-même lorsqu'elle est servie avec un assortiment de sandwichs. Garnissez la soupe de bacon croquant enroulé ou de rondelles d'oignon dorées à la poêle. Pour un Sandwich Tout-en-Un, garnissez des petits pains fendus de tranches de jambon; recouvrez le jambon de rondelles d'oignons et de piment vert, et de laitue. Comme dessert, servez des moitiés de pêches de conserve refroidies, dans leur jus; remplissez les moitiés de sauce aux atacas entiers.

SAUCE AUX CHAMPIGNONS POUR CÔTELETTES: Une fois que les côtelettes (porc, veau ou agneau) sont frites et prêtes à servir, mettez-les sur un plat et préparez cette sauce à la soupe aux champignons. Mélangez ensemble la soupe, environ 1 cuillerée à soupe de graisse de rôti et les petits morceaux de viande dorés qui sont dans la poêle; ajoutez-y en remuant ¼ tasse de lait. Fait suffisamment de sauce pour 4 ou 6 côtelettes.

POMMES DE TERRE AUX CHAMPIGNONS AU GRATIN: Pour ceci, employez 5 tasses de pommes de terre cuites, en rondelles. Pour faire la sauce, mélangez 1 boîte de soupe crème de champignons avec ½ tasse de lait, 1 cuillerée à soupe d'oignon haché menu, ½ cuillerée à thé de sel, et une pincée de poivre. Mettez les pommes de terre et la sauce en lits alternatifs dans un plat-casserole de 2 pintes. Parsemez le dessus de pointes de beurre. Faites cuire 30 minutes à four modéré (375°F). 6 portions.

—*BOLS DE SOUPE*—

BOULETTES DE THON ET SPAGHETTI: Prenez deux boîtes de spaghetti à la sauce tomate avec fromage et servez avec des boulettes croquantes de thon pour faire une nouvelle variation du spaghetti avec boulettes de viande. Pour faire les boulettes de thon, préparez d'abord une sauce blanche avec 2 cuillerées à soupe de beurre, 2 cuillerées à soupe de farine, et ½ tasse de lait. Ajoutez 2 cuillerées à thé de jus de citron, une pincée de poivre et 1 tasse de thon. Faites refroidir; donnez la forme de 12 boulettes; roulez les boulettes dans de la chapelure, dans de l'oeuf battu, et de nouveau dans la chapelure. Faites-les revenir dans du shortening chaud; ajoutez le spaghetti et faites chauffer. Disposez les boulettes autour du spaghetti sur un plat.

VOTRE RÉSOLUTION DU JOUR DE L'AN est-elle de passer plus de temps avec la famille, moins de temps à la cuisine? Ayez donc beaucoup de boîtes de soupe sous la main. C'est le premier choix de la famille pour des repas prêts en quelques minutes. A cette époque de l'année, ils aiment une soupe chaude aux tomates ou aux légumes à la végétarienne. Sur chaque assiette, avec le bol de soupe, mettez un sandwich grillé au beurre de peanuts et une salade de poires fraîches et de fromage domestique.

Chroniques des LIVRES

Les mémoires d'Hadrien

(PARIS S.I.F.)

Quelles pensées s'agitent dans l'esprit d'un dictateur universel? A quels sentiments son âme est-elle en proie? Où est sa mesure avec le commun des hommes? Un journaliste peut nous en donner quelque idée en décrivant l'extérieur le cette vie exceptionnelle, mais il échoue à reconstituer la vie intérieure qui se projette et plus souvent se dissimule en celle-ci. Un dramaturge, réussira-t-il davantage, en saisissant le héros pendant l'une des crises où se décide son destin? Peut-être: mais ce moment privilégié nous donne moins la clé d'une existence que le dénouement possible d'une situation particulière: en mettant l'action sur l'épisode, fut-il crucial, le dramaturge le détache en relief d'une continuité qui demeure dans l'ombre. Notre curiosité reste sur sa faim: notre angoisse devant le demi-dieu n'est pas exorcisée. L'histoire, elle-même avare de confidences sur ses protagonistes, exagère leur taille surhumaine parce qu'elle ne s'inquiète guère de les voir du dedans.

Le propos de Marguerite Yourcenar, en écrivant ses Mémoires d'Hadrien (1) est sans doute celui-là même qui nous occupe si fort quand nous songeons à tel maître du monde: retrouver l'humaine condition chez l'homme qui dispose de tout l'humain. Peu de livres l'ont en somme tenté: dans la littérature récente, je vois que le BRUTUS de Roger Breuil à l'avoir réussi avec bonheur. Marguerite Yourcenar définit elle-même son oeuvre: un roman historique. La définition est dangereuse: une autobiographie supposée ne saurait être un roman. Elle s'écrit de l'intérieur: l'action n'y prend place que de manière réfléchie, comme un signe de la présence à soi-même. Quand bien même, en commettant son acte, le héros eut été hors de soi, il se retrouve pour le rapporter, et se juge. Les Mémoires d'Hadrien sont tout le contraire d'un roman d'action: les événements d'une vie sont comme calcinés dans ce livre au feu d'une méditation que stimule la pensée de la mort prochaine. Hadrien songe moins à raconter qu'à rassembler ce qu'il fut en ce qu'il est: l'intégrale d'un devenir va s'achever, tout l'homme se résoudre dans la mort.

Le passé revécu fait apparaître des lignes de force invisibles quand il était le présent, et qui, rassurantes pour l'unité de l'esprit ne sont peut-être que l'illusion qu'il se crée d'avoir été le même homme jadis que celui qui s'apprête à mourir. De cette argile qui fut sa vie, le mourant se modèle une figure définitive, l'action finit par n'être que le reflet de la méditation; derrière la succession temporelle, la simultanéité des thèmes majeurs se lit en filigrane, et l'approche de la mort restitue à l'empereur ce qui vit d'éternel en son passé.

Huit pages de notes, placées à la fin du livre, nous renseignent sur l'énorme travail historique mené à bien pour entreprendre ces Mémoires où l'histoire en devenant présente se nie. Il a fallu des années de recherches, de rapprochements érudits, d'extrapolations audacieuses mais soigneusement justifiées, pour dégager Hadrien vivant des cendres de son époque. Hadrien, successeur de Trajan et de Nerva, prédécesseur d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle: ces cinq noms nous rappellent l'une des périodes les plus fortunées de l'Empire, le long règne d'une sagesse qui s'exprimait différemment à travers chacun des cinq empereurs, mais n'avait qu'un seul but — l'éternelle grandeur de Rome. Parmi ces cinq empereurs, un philosophe: Marc-Aurèle, et un poète Hadrien. L'auteur de cette Animula vagula blandula qui à 15 siècles de distance, devait inspirer Ronsard, était certes un personnage assez complexe pour inspirer le romancier autant que l'historien. Encore fallait-il lui donner cet accent de vérité, ce naturel de l'approche immédiate qui nous le rendrait contemporain. Si Marguerite Yourcenar y a réussi, n'est-ce pas à cause de l'esprit même de notre époque, très voisine, malgré les apparences, de ce monde romain dont nous retrouvons les préoccupations politiques, les contradictions et les philosophies? Ou peut-être — ce qui serait la même chose dite autrement — l'auteur a-t-elle coloré l'âme d'Hadrien de nos inquiétudes, de nos émotions, de notre façon de penser à nous, modernes? Toujours est-il qu'Hadrien, écrivant ses Mémoires pour son petit-fils adoptif Marc-Aurèle, s'adresse à nous en un langage qui est le nôtre — le fruit d'une tradition française d'analyse intérieure qui va de Montaigne à Prost. Et cependant c'est l'empereur vivant au second siècle de notre ère qui parle, avec une autorité plus grande que les interprètes de son oeuvre, analystes ou historiens.

Il est vrai qu'il ne s'embarrasse point de dates: ce ne sont pas des faits qu'il énumère, mais la permanence d'une pensée qu'il établit. L'importance de ses rapports personnels avec son entourage est tout aussi grande pour lui que celle des actions qui marquèrent son règne: plus grande même comme si l'auteur voulait bien marquer que "pour être empereur, on n'est pas moins homme", c'est-à-dire que les grandes oeuvres d'un règne sont de la même trame que la vie quotidienne de celui qui les accomplit. Au lieu d'un monolithe dans une rangée de statues, nous voyons se détacher un homme dont la plus grande vertu est une curiosité universelle jointe au sens de la perspective, ce qui lui permet de reconnaître ses limites en toute chose, et de peupler tout l'espace qu'elles enferment. Hadrien se croit dieu dans la mesure où son attention s'attache au divin qui est dans tout homme, et singulièrement en lui: ce divin est ce qui le proportionne à l'univers, et non ce qui ferait de l'univers sa chose. C'est dans la juste mesure que l'homme est dieu. D'où l'humilité, le sens de l'autre qu'Hadrien manifeste à plusieurs reprises, et jusque devant un esclave. D'où la sensualité, la richesse de sentiment, le registre étendu d'émotions auxquelles il se livre quand une fois il est sûr de se posséder et de revenir par elles à soi. Hadrien amoureux d'Antinous n'est pas indigne d'Hadrien empereur: il lui est identique, puisqu'Hadrien empereur n'est qu'une figure d'Hadrien le dieu, dont la divinité se révèle autant par l'amour que par la puissance. Le guerrier, le politique, le voyageur, l'initié, le malade, qui observe son corps, sont l'image d'une identité qui, une fois reconnue, impose en toutes situations sa présence. Le panthéisme d'Hadrien, qui s'efforce de syncrétiser en des figures humaines — morts bien-aimés et devenus objets de culte — les forces et les vertus à l'oeuvre dans l'univers, est aussi loin que possible de l'idolâtrie. Ce philosophe-poète n'ignore pas que le divin doit être indéfiniment représenté pour que l'homme ne cesse d'en saisir la mesure: Antinous mort n'est plus qu'un des noms de l'amour. Ce panthéon dont Hadrien s'entoure résume ce qui reste impérissable dans sa vie.

Cette hantise de la mesure qui domine la vie intérieure d'Hadrien, Marguerite Yourcenar l'a marquée dans le style qu'elle lui prête. Il est constamment beau, retenu par le contrôle d'un esprit qui se juge plus qu'il ne se justifie. Trop beau peut-être parfois, soucieux de chaque phrase en elle-même, et scandé presque pour l'oreille seule avant que l'esprit n'en saisisse le sens. Mais ce n'est qu'un mince reproche, et qui pourrait tout aussi bien témoigner de la difficulté que nous éprouvons, lecteurs d'aujourd'hui, à lire telle prose admirable, dont la beauté même exige un effort d'attention. La densité du style est fonction de ce que l'auteur se propose de dire: quand celui-ci vise à la profondeur, il n'y atteint jamais que par une économie verbale à laquelle le lecteur doit se familiariser s'il veut le suivre. Le livre de Marguerite Yourcenar est de ceux qui ne se lisent que dans le silence, le temps un moment suspendu: le lire attentivement, c'est faire preuve d'une certaine qualité d'âme.

Pierre EMMANUEL

(1) Plon, éd. Paris.

CINEMA

DU PASTICHE A LA PARODIE

(PARIS S.I.F.)

S'amuser à reproduire la "manière" d'un écrivain, avec une nuance de malice et en accentuant légèrement ses habitudes et ses procédés d'expression: C'est un pastiche. Pousser à l'extrême les manies et les travers de cet écrivain, les outrer jusqu'à la caricature et à la bouffonnerie, c'est une parodie. Il y a une trentaine d'années Paul Reboux et Charles Muller, dans leur célèbre série: " A la manière de..." étaient passés avec désinvolture du pastiche à la parodie. Ils eurent et ils conservent beaucoup d'imitateurs. Ce genre d'exercice semble convenir à merveille au tempérament français, observateur caustique, plein d'irrévérence et prompt à saisir le défaut de la cuirasse. Nul doute que si l'industrie du cinéma n'était entravée par des contraintes de toutes sortes, ce goût du plagiat satirique et spirituel se développerait avec bonheur.

Tout récemment, un jeune cinéaste français a obtenu la notoriété et l'estime des plus délicats avec une "charge" vive et bien menée des films de gangsters: CHICAGO DIGEST, savoureuse parodie d'un genre qui ne cesse de prospérer; il a poussé jusqu'à l'absurde les clichés et les poncifs du genre. C'est comme une reprise, sur un ton différent et subtilement acidulé, d'un thème généralement traité avec sérieux, voire même avec un accent mélodramatique. Paul Paviot s'est attaché maintenant aux films d'épouvante et prépare un Torticola contre Frankesberg qui reprendra sur le mode satirique, les effets horrifiques de la série Frankestein et des films de monstres ou de vampires. Il tournera sans doute ensuite une parodie des films de corsaires, avec Pierre Brasseur.

Il est assez malaisé de soutenir cette gageure dans tout le cours d'un long métrage. Aussi bien, quelques-uns de ces exercices les mieux venus nous sont-ils offerts par des courts métrages: **Le Bâton**, de Paul Gibaut, l'**Homme** de Gilles Margaritis, **Les Charmes de l'existence**, de Jean Grémillon, sont des parodies de documentaires et le sérieux du commentaire est un contrepoint délectable à la bouffonnerie de l'intention. Sur un plan différent, **Mic-Mac**, de Jean Béranger (avec une exquise musique de Pierre Cernu), est une vive et crépitante parodie du film 1900.

Le plaisir qu'on tire de ces oeuvres est en quelque sorte une jouissance au second degré: derrière l'image se dessine immédiatement sa critique souriante, si bien que, par un procédé fort astucieux, le pseudo-tragique de l'histoire, en allant jusqu'à l'outrance, se discrédite et se détruit lui-même.

C'est ce "second degré", qui nous charme dans le pastiche où il est esquissé avec plus de légèreté comme dans la parodie qui est d'un trait beaucoup plus marqué. Certains longs métrages sont arrivés à maintenir le ton avec un bonheur sans défaillance. Toute l'oeuvre de René Clair (qui a été consacrée récemment par un grand Festival à la Sorbonne), oscille entre le pastiche (Le Chapeau de paille, les deux timides), et la parodie (Le Silence est d'or, La Beauté du diable) Cocteau n'a pas dédaigné ces deux genres qu'il a fondus jadis dans un film qui est une ravissante mystification: Le Baron Fantôme. Clouzot, avec Miquette et sa Mère; a délibérément opté pour la parodie: Drôle de Drame, de Prévert et Carné, combinent avec une étrange sorcellerie, l'onirisme, la satire et la parodie.

C'est dans ces perspectives qu'il faut juger l'oeuvre la plus discutée de la saison, l'Auberge Rouge, scénario de Jean Aurenche, mise en scène de Claude Autant-Lara. Le réalisateur nous avait déjà donné avec son étourdissante adaptation d'Occupe-toi d'Amélie, de Georges Feydeau, un film à "second degré". C'est en fonction des mêmes coordonnées qu'il faut juger l'Auberge Rouge. Ce n'est pas un film comique — du moins au premier degré — comme l'ont cru ses détracteurs. C'est avant tout une parodie du mélodrame. La complainte d'Yves Montand, au début et à la fin du film évoque tout de suite les couplets du joueur d'orgue de Barbarie de l'Opéra de quat'sous et donne le ton du film. Le scénario par lui-même combine et orchestre des péripéties grand-guignolesques avec un humour acide. Dans cette histoire de brigands, l'outrance a une portée psychologique aussi grande que dans une pièce comme l'Ubu-Roi d'Alfred Jarry. Tout ici devient grotesque et dérisoire grâce à l'accentuation voulue et malicieuse des effets de terreur, des rebondissements tragi-comiques, du jeu grossi des interprètes.

En prenant le sujet le plus noir (des meurtres en série commis par des aubergistes endurcis dans le mal), et en le présentant de la façon la plus drôlatique, les auteurs semblent vouloir nous dire (comme Jarry avec UBU), que la vie terrestre n'est pas quelque chose qui vaille la peine d'être pris au sérieux. La parodie acquiert ici une valeur métaphysique; c'est un véritable nihilisme qui se laisse entrevoir derrière les images sarcastiques: le trio infernal à la recherche du singe, le choeur des voyageurs marchant béatement à l'abîme, le singe cheminant entre deux gendarmes. Déjà dans un passage des Enfants du Paradis, nous avions vu Frédérick Lemaître (Pierre Brasseur), jouer en bouffonnerie l'Auberge des Adrets: Aurenche et Autant Lara ont bâti tout un film sur le ton de cette charge; et c'est la condition humaine elle-même dont le sérieux est remis en question. A ce niveau, la parodie condense l'ironie (art de traiter légèrement les choses graves), et l'humour (art de traiter gravement les choses légères). Elle rejoint ce que les surréalistes ont appelé "l'humour noir".

Henri AGEL

JEUNES! TENDRES! DELICIEUX!

Nombre d'aviculteurs modernes fournissent à leurs volailles des aliments concentrés, de façon à produire rapidement, avec un prix de revient minimum, des oiseaux tendres, bien en chair et délicieux.

Ces jeunes poulets, âgés de douze semaines environ, pesant de 2 à 2½ lbs. vidés, se trouvent sur le marché toute l'année. On peut les acheter entiers ou démembrés. Les quartiers de poulets démembrés sont réunis en un seul paquet ou vendus séparément. La maitresse de maison peut donc acheter un poulet complet ou seulement les morceaux préférés de ses convives.

Il est important de suivre les directives indiquées sur l'enveloppe: développer immédiatement, garder au froid et utiliser dans les deux jours qui suivent l'achat.

A la suite de Nombreuses expériences, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada, en arrivent à la conclusion que ces jeunes poulets sont excellents, frits à la poêle et au four, farcis et rôtis.

POULET FRIT

Nettoyer, laver et assécher le poulet. Fariner en brassant les morceaux de poulet dans un sac contenant le mélange suivant: ½ tasse de farine, 1 cuillerée à thé de sel, ⅛ cuillerée à thé de poivre, ½ cuillerée à thé de paprika (au goût). Chauffer ½ pouce de gras dans une poêle épaisse de préférence. Le gras doit être assez chaud pour brunir un crouton de pain en 30 secondes. Y brunir les morceaux de poulet sur les deux côtés. Couvrir et cuire de 25 à 30 minutes. Egoutter et servir très chaud.

Après avoir bruni les quartiers de poulet sur le poêle, on peut les retirer de la friture et en continuer la cuisson dans un four modérément chaud (350° F) de 20 à 25 minutes.

Autre méthode qui simplifie le travail de beaucoup: couvrir de gras le fond d'une poêle ou d'une rôtissoire, y placer les morceaux de poulet farinés et cuire à four modérément chaud (350° F) environ une heure. Arroser de gras fondu, deux ou trois fois durant la cuisson.

Et voici la dernière suggestion des Economistes ménagères.

Poulet farci et rôti

Nettoyer, laver et assécher le poulet. Saler l'intérieur, farcir au goût. Il faut environ 3 tasses de farce pour remplir un poulet de 2 lbs. Refermer l'ouverture et trousser. Etendre une mince couche de gras sur tout le poulet ou le border de tranches de lard salé maigre. Cuire à four modérément chaud (375° F) environ 50 minutes par livre de poulet ou jusqu'à ce que la cuisse se disloque facilement.

Arroser de temps en temps pendant la cuisson. Retirer le poulet et tenir au chaud. Ajouter 1 tasse d'eau bouillante pour détacher le fond de rôtissoire et obtenir une belle sauce dorée.

Au sujet de la cuisson, il vaut mieux garder une marge de sûreté d'une demi heure car si le poulet est froid lorsqu'on l'introduit dans le four, il prend un peu plus de temps à cuire que s'il était déjà à la température de la pièce.

NOUVELLES • REGIONALES

St-Guillaume

M. Armand Vanasse est allé rendre visite à sa mère hospitalisé à l'hôpital St-Charles à St-Hyacinthe.

—Mlle Huguette Huard, Guy Vanasse et Roger Vanasse de Montréal, en visite pour la fin de semaine, chez M. Roméo Vanasse.

—M. et Mme Roger Darcy de passage à Drummondville, chez M. et Mme Euclide Parent.

—Vendredi dernier il y eut joute de hockey entre Ste-Hélène et St-Guillaume. Le score: 6-1 en faveur de St-Guillaume.

—Samedi soir dernier, M. et Mme Gérard Thibault recevaient M. et Mme Elphège Vanasse, M. et Mme Henri-Paul Dugas, M. et Mme Benoit Viens, M. et Mme Alma Desparlais, M. et Mme Arthur Guilbaut, M. et Mme Maurice Melançon, Mme Marcel Viens, Mlle Agathe Viens.

—M. et Mme Antonio Morel, Mlle Pauline Vanasse, M. Jean-Paul Morel et Mlle Solange Morel en visite chez M. Emile Lanoie, à St-Edmond de Grantham.

:o:

St-Marcel

A l'occasion de la fête de St-Marcel, le R.P. Lemire, dominiquin, est venu prêter son concours au curé de la paroisse et fit le sermon de circonstance.

—Ces jours derniers, on organisa une belle soirée chez M. Albert Picard. Parmi les invités on remarquait le maire de la paroisse, M. Philippe Blain, ainsi que sa femme, Mme Blain. Les conseillers: M. Rosaire Montigny, M. Albert Brouillard, sa femme, Mme Albert Brouillard, sa fille, Mlle Estelle, ainsi que son garçon et sa femme, M. et Mme Henri Vincent, Mlle Jeannine Vincent et son frère Roger, M. et Mme Paul-Emile Nault, Mlle Mireille Brodeur de St-Hugues, M. et Mme Eugène Girard de Saint-Hyacinthe, M. Robert Nadeau, M. Valère Frappier et sa fille Thérèse, de Saint-Hyacinthe, MM. Argemeir et Philias Guertin, MM. Roland Pétrein, M. et Mme Antonio Gendron et leur fille, Mlle Henriette, M. Rosaire Ménard, M. et Mme Lucien Vincent, M. Odilon St-Martin, Mlle Odille St-Martin, ainsi que son frère Bernard, MM. Camille et Ernest Laplume, M. Roméo Ménard, M. et Mme Joseph Nault, leur fille, Liliane, Aldé et Cyrille, MM. Paul-Emile et Omer Blain, MM. Paul-André et Louis-Aimé Joyal ainsi que Réjean, M. Armand Nadeau, M. Norman Nadeau et sa soeur Constance, M. et Mme Wilfrid Blain, M. et Mme Stanislas Bernier, M. et Mme Cyriac Bernier, M. et Mme Louis Lavallée ainsi que Normand Lavallée, M. et Mme Silvio Bernier, M. et Mme Arthur Gagnon ainsi que son garçon, Fernand, sa fille, Hermance, M. et Mme Armour Ménard, M. René Frappier, M. Joseph Auger, M. Edmond Morin, M. Antonio Dagenais, M. Albert St-Martin, M. et Mme Joseph Blain, Mme Conrad Messier, M. et Mme Oscar Laramée, M. Lucien Cloutier, M. Mártial Chamberland et son amie Carmel-le Pincince, Mlle Jacqueline Chamberland et M. Prudent Ménard, M. et Mme Lucien Chicoine et Mlle Rose-Cécile, M. Prudent Pincince, M. et Mme Léo Chamberland et plusieurs autres. Il y eut chant et discours au micro. L'orchestre était dirigé par M. Gérard Théroux. La soirée se termina par un délicieux lunch.

:o:

St-Théodore d'Acton

Les membres des deux sections Lacordaire et Jeanne d'Arc se sont réunis récemment dans le but de procéder à leurs élections annuelles. Les deux conseils se composent comme suit: M. Lucien Gauthier, président; M. Lorenzo Capistran, vice-président; MM. Joseph Tremblay et Marc Chagnon, conseillers; M. Rémi Désautels, secrétaire. Chez les Jeanne d'Arc, Mme Victor Désautels, présidente, Mlle Denise Tremblay, vice-présidente, Mlles Céline Jodoin et Thérèse Désautels, conseillères, Mlle Marcelle Tremblay, secrétaire.

—Une démonstration très instructive fut donnée à la résidence de M. Théodore Jodoin par la compagnie des machines à coudre Singer de Saint-Hyacinthe. Etaient présents: Mmes Théodore Jodoin, Elzéar Gauthier, Georges Jodoin, Charles-Emile Gauthier, Joseph Leduc, Rémi Guérin, Jules Désautels, Ludger Bachand, Roch Gauthier, Alphonse Provencher, Mlles Thérèse Désautels, Colombe Jodoin et Germaine Provencher.

Un prix de présence donné par la compagnie fut gagné par Mme Elzéar Gauthier.

—MM. les abbés Jean-Paul Gauthier et Raphaël Martin, ecclésiastiques au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, passent leurs vacances dans leur famille.

—Mmes Henry Robinson et Victor Roberge de Wickham, ont visité M. et Mme Benjamin Cournoyer.

—Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Xavier Miclette retenu à sa chambre pour cause de maladie.

:o:

St-Judes

M. Elphège Letendre a visité M. Joseph Letendre, hospitalisé à l'hôpital St-Charles.

—Mme Hector Phaneuf ainsi que Mme Ernest Larivière se joignent à un grand nombre de fermières de l'Union Catholique à St-Hyacinthe, à la Villa Ste-Jeanne-d'Arc pour une retraite fermée représentant le Cercle de St-Jude à cette retraite régionale.

—Samedi dernier eut lieu à la salle paroissiale, une veillée donnée par les Fermières. La salle était remplie. Il y a eu des pièces actées ayant pour titre: troupe Vinet. Des billets furent vendus pour un beau set de vaisselle et un gauffrier. Les heureuses gagnantes furent Mme Léo Lussier pour le set de vaisselle, et Mlle Madeleine Pelletier, pour le gauffrier.

—M. et Mme Arthur Roy ont rendu visite à Mlle Robertine Roy à l'Ecole Normale.

—M. et Mme Adrien Lafrenaye et leur fillette Francine, ainsi que M. et Mme Théodore Jeanson ont rendu visite à M. et Mme Noël Cournoyer.

—M. et Mme Fernand Gaudette et leurs enfants, chez M. et Mme Elphège Letendre.

:o:

St-Damase

M. Emile Bachand est décédé à l'âge de 83 ans. Veuf de Florentine Cadieux, il laisse dans le deuil une fille, Lucille, Mme Alpha Ménard, de St-Damase.

Les funérailles sous la direction de M. D. Gingras, eurent lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. le curé Etienne Cordeau, qui fit également la levée du corps.

Les porteurs étaient: MM. Emile Lussier, Alphonse Jodoin, Léo Traversy, Elphège Bachand, Hector Ménard et Georges Blanchard.

—Samedi, dimanche et lundi, 2-3-4 février, les Chevaliers de Colomb présenteront le film "Fabiola", d'un très grand intérêt.

—M. et Mme André Verrette, de Montréal, sont arrivés à St-Damase pour y demeurer.

:o:

Ste-Hélène

M. et Mme Martin Lambert, née Thérèse Dumas, sont les heureux parents d'une fille baptisé: Marie-Marthe-Jacqueline. Parrain et marraine: Arthur Lassalène et Jacqueline Dumas, représentés par Philippe Lambert et Marie-Ange Cauchon-Dumas.

—Chez M. et Mme Lionel Bouthillette, M. et Mme Rolland Boucher, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Roméo Déry, M. et Mme Ambroise Bourret, de Montréal.

—Chez M. et Mme Robert Gagné, M. et Mme Gérald Phaneuf, de La Présentation.

—En visite chez M. et Mme Calixte Noël, M. et Mme Camille Fontaine, de Saint-Hilaire.

—Chez MM. et Mme Armand Girard et Rolland Fontaine, M. et Mme Stanislas Fontaine, de Montréal.

—Chez M. et Mme Adélard Bisaillon, Mlle Gilberte Bisaillon, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme J.-Baptiste Dufault, MM. Paul et Baptiste Dufault, ainsi que Mlle Jacqueline Vanasse de Montréal.

—Chez M. et Mme Robert Belval, M. et Mme Armand Lussier, de St-Simon.

—Chez M. et Mme Léandre Dorais, M. Guy Dorais, de Montréal.

—Chez M. et Mme Octave Moreau, M. Philias Bergeron, de Ste-Agapit, chez M. et Mme Isidore Rajotte, M. et Mme Laurent Belval, de Longueuil.

—M. et Mme Henri-Paul Savoie recevaient dimanche dernier MM. et Mmes Adélard, Philias, Lucien, Armand, Henri et Denis Lapierre, Camille Petit.

—Mlle Jeannette Barnabé, garde-malade de Sherbrooke, en visite chez M. et Mme Josaphat Barnabé.

—MM. et Mme Candide et Henri-Paul Savoie se sont rendus à Upton, ces jours derniers, chez M. et Mme Léonide Savoie.

—M. et Mme Lucien Larocque de St-Nazaire, en visite chez M. et Mme Arthur Lanoie.

—M. René Rajotte de Drummondville, en visité chez ses parents, M. et Mme Ludger Rajotte.

—M. Guy Poissant est revenu dans la paroisse après avoir passé quelque temps à St-Jean, Qué.

—Mlle Thérèse Fluette, d'Upton, en visite chez M. et Mme Aurilien Fluette.

—Mlle Gabrielle Savoie, de St-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Candide Savoie.

—M. Normand Savoie, de Longueil, en visite chez M. et Mme Georges-Henri Savoie.

—Mlle Simonne Lapierre, de St-Hyacinthe, chez M. et Mme Philias Lapierre.

—Mlles Thérèse et Denise Poitras, de Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme Raoul Poitras.

Un jubilé d'or célébré le 11 au Précieux-Sang

La révérende Soeur Marguerite-Marie, de la Communauté des Srs Adoratrices du Précieux-Sang, de Saint-Hyacinthe, célébrera, le 11 février prochain, le 50 e anniversaire de sa profession religieuse. La solennité de ce Jubilé d'Or a été devancée au 23 janvier, — mercredi dernier — pour coincider avec l'émission des voeux perpétuels de deux religieuses de choeur, les révérendes Soeurs Agnès-du-Précieux-Sang (Marie-Anne Lorange, de Saint-Hyacinthe) et Lucille-de-Jésus (Lucille Rochevilie, de Joliette).

Cette double cérémonie a été présidée par Mgr Lucien Beauregard, p.d., supérieur du Séminaire de notre ville, délégué à cette fin par son Excellence Monseigneur de Saint-Hyacinthe. Il a d'abord accompli, selon le Cérémonial de la Communauté, la cérémonie de la profession perpétuelle, puis il a chanté la grand'messe durant laquelle il était assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Wilfrid Miclette et Robert Labrecque, du Séminaire.

Le sermon de circonstance a été prononcé par Monseigneur Rosaire Mathieu, p.d., curé de la Cathédrale de Timmins, Ont., et ancien aumônier de la Communauté. L'éloquent prédicateur a rappelé avec onction à son auditoire cette réalité surnaturelle que c'est un devoir essentiel à tout chrétien et particulièrement à toute religieuse de s'unir constamment à l'oblation de Notre-Seigneur, à son sacrifice sur la Croix.

Au moment de la communion la Jubilaire a renouvelé ses voeux de religion; puis elle a été couronnée par le Célébrant, à l'issue de la messe, laquelle a été suivie du chant du Te Deum.

En plus des membres du clergé déjà nommés, on remarquait au sanctuaire: le révérend Père J.-D. Dalpé, o.m.i., aumônier de la Communauté; M. l'abbé H. Chabotte, retiré à la Maison-Blanche; M. l'abbé Louis-Philippe Boissonneault, chapelain du Monastère du Précieux-Sang, de Nicolet, et le révérend Frère Guy Lorange, de la Congrégation de Sainte-Croix, neveu d'une des professes perpétuelles.

La nef était remplie à pleine capacité par les parents et amis des élues du jour, ainsi que par les représentantes des Communautés de la ville.

Au choeur des religieuses, avaient pris place les déléguées de quelques-uns des Monastères du Précieux-Sang. D'Ottawa: les RR. Soeurs Marie-Bernadette et Sainte-Claire; de Sherbrooke: la Rév. Soeur Marie-Octavie; de Lévis: les RR. Soeurs Marie-de-Lourdes et Marie-Bernadette; de Joliette: la R. Soeur Marie-Imelda. Le Monastère de Rome se trouvait également représenté par deux Soeurs toutières actuellement au pays: les RR. Soeurs Sainte-Adélaïde et Marie-Raphaël.

La Jubilaire, qui a nom Joséphine Derome, est native de Salix, Iowa. Arrivée toute jeune encore à Joliette, elle y demeura jusqu'à l'époque de son entrée au Monastère du Précieux-Sang, de Saint-Hyacinthe, en 1899. Peu après sa profession, c'est-à-dire en mai 1906, elle partait pour Lévis où s'inaugurait un Monastère du Précieux-Sang. Bientôt nommée maitresse des novices, dans cette nouvelle fondation, elle remplit cette charge durant 13 ans; elle fut ensuite élue Supérieure puis Assistante dans ce même Monastère. En 1929, elle revenait à la Maison-Mère de Saint-Hyacinthe.

★

900,000 lettres mal adressées

Durant les Fêtes près d'un million d'envois postaux, ont abouti aux divers bureaux des rebuts dans le pays au lieu de parvenir à destination. Pourquoi? Parce qu'ils étaient mal emballés.

D'après les chefs des bureaux des rebuts, au Ministère des Postes, plus de 900,000 objets de correspondance de toutes classes postés dans nos grandes villes, à l'époque des Fêtes, n'ont pu être distribués parce que, sauf quelques rares exceptions, ils étaient mal adressés.

En outre, comme par les années passées, on poste encore beaucoup de colis contenant des spiritueux, au mépris du règlement, de sorte que la Poste est contrainte de diriger ces envois sur les bureaux des rebuts qui ont mission de les détruire.

Afin d'éviter cette perte d'envois mal conditionnés, les Postes exhortent les expéditeurs à bien s'assurer que tous leurs objets de correspondance sont adressés lisiblement, complètement et correctement et portent une adresse de renvoi. Tout envoi doit être complètement affranchi. Tout colis doit être solidement et soigneusement emballé dans des récipients résistants bien aux secousses et être revêtu de plusieurs couches de fort papier puis ficelé solidement. Il est prudent aussi d'écrire l'adresse du destinataire et l'adresse de renvoi non seulement sur l'enveloppe, mais sur une carte ou un feuillet inclus dans le colis.

L'exercice est une récréation et un stimulant au devoir

(Discours de Pie XII aux jeunes sportifs: 20 mai 1945).

"Saint Paul ajoute les paroles auxquelles nous avons déjà fait allusion:

"Tous ceux qui luttent dans l'arène sont des abstinents, ils poursuivent, eux, une couronne corruptible; nous, une couronne incorruptible.

Je cours donc dans le stade, moi aussi, mais pas à l'aventure; je fais du pugilat, mais pas en battant l'air; je traite durement mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'il ne m'arrive de succomber dans la lutte, après y avoir provoqué les autres". (I Cor., IX, 24-27)

Ces paroles jettent sur le sport des rayons d'une lumière mystique. L'important, aux yeux de l'Apôtre, c'est la réalité supérieure dont les sports sont l'image, le **symbole:** le travail incessant pour le Christ le frein imposé au corps et son assujettissement à l'âme immortelle, la vie immortelle récompense de cette lutte.

Ainsi pour le sportif chrétien, pour vous, chers fils, le sport ne peut pas être le suprême idéal, le but dernier: il doit vous servir à tendre vers cet idéal, à atteindre cette fin.

Si un exercice sportif réussit à vous être une récréation, un stimulant pour remplir hardiment et avec ardeur vos devoirs d'étude ou de travail, on peut dire qu'il se révèle dans sa vraie signification et sa vraie valeur, qu'il réalise heureusement son objet propre".

René LOISELLE
directeur du Centre de Culture Physique, situé à la salle de la Garde d'Honneur, 466 rue Saint-Simon.

Tél. 332 **THÉATRE CORONA** ST-HYACINTHE, QUÉ. Tél. 332

Sam. - Dim. - Lun. - Mar., 2 - 3 - 4 - 5 Février

John DEREK
ET
Diana LYNN
DANS
"LA REVANCHE DES GUEUX"
(Rogues of Sherwood Forest)
(Film en Couleurs)

SECOND GRAND FILM AU PROGRAMME
Tyrone POWER
ET
Gene TIERNEY
DANS
"SCANDALE de Première PAGE"
(That Wonderful Urge)

Mercredi - Jeudi - Vendredi 6 - 7 - 8 Février

Jean GABIN
ET
Isa MIRANDA
DANS
"Au Delà des Grilles"

SECOND GRAND FILM AU PROGRAMME
Louise CARLETTI
ET
Pierre COUR
DANS
"L'Assassin est à l'Ecoute"

Aussi: Les Actualités Françaises...

VRAIMENT MERVEILLEUX! Charmian P.K. GOLD 64 pièces SERVICE POUR 8

Un Service de 64 PIÈCES *décoré Or 22 Carats*
De Luxe *CHARMIAN*
Offert tous les: **Lun. - Mar. - Mer. et Ven.** *en Matinées et Soirées*

Nourritures diverses

De Montréal, depuis quelques années, on expédie un peu partout dans la province, des caisses contenant des livres. Ces nourritures spirituelles sont destinées à faire le profit et l'agrément des populations de nos villages, de nos campagnes. Les livres de ces bibliothèques voyageuses passent de main en main, répandent le goût de la bonne lecture, meublent agréablement les loisirs, instruisent ou divertissent selon le cas.

En écoutant une des émissions du Curé de Village du mois de janvier, des esprits timorés auraient pu se demander si jamais le goût de ces nourritures spirituelles ne viendraient pas en conflit avec le goût plus répandu des nourritures matérielles. En effet, on a pu voir un jour à St-Vivien un mari tellement captivé par la lecture d'un livre d'une de ces caisses voyageuses qu'il laissa brûler dans le fourneau un rôti de porc dont il devait surveiller la cuisson pendant l'absence de sa femme. Heureusement, à Saint-Vivien, tout finit par bien s'arranger, grâce au talent de l'auteur, Robert Choquette, qui sait mieux que quiconque le juste équilibre qui doit exister entre les nourritures terrestres et les nourritures spirituelles. Ne manquez pas d'écouter chaque semaine le Curé de Village, programme diffusé à 8 heures du soir le jeudi sur les postes du réseau français de Radio-Canada et commandité par la Canadian Industries Limited.

Lisez "Le Clairon"

Le rapport annuel de la Compagnie Manufacturers Life

La 65ème assemblée annuelle de la Manufacturers Life Insurance a été tenue le 17 janvier dernier à Toronto. Le président, M. J.H. Lithgow a prononcé à cette occasion un intéressant discours que nous devons forcément résumer.

Il a souligné le décès de l'ancien président, M. Melville Ross Goodeerham, qui fut avec la compagnie pendant plus de 44 ans et qui en gravit les jalons à force de travail et de jugement.

M. Lithgow s'est dit assuré que le 65ème rapport annuel de la compagnie serait reçu avec satisfaction, car il indique que 1951 fut une année de progrès continu et substantiel pour la compagnie.

Les affaires nouvelles obtenues de tous pays durant l'année se totalisent par $198 millions, soit 10% de plus que le total produit en 1950, qui avait pourtant été une année-record. De plus, on a effectué des ventes substantielles d'annuités immédiates et de polices de pension de groupe, le revenu découlant des nouvelles primes s'établissent à $6 millions ou à peu près. Ces affaires nouvelles se sont réparties pour un tiers au Canada, un tiers aux Etats-Unis et un tiers dans les Indes Occidentales et autres pays.

Il est hors de doute que ces affaires nouvelles ont bénéficié du niveau élevé des emplois et des revenus, ce qui a donné au public une meilleure appréciation des avantages et de la nécessité de l'assurance-vie.

Mais même si tous ces facteurs ont leur importance, il n'en découle pas moins que l'assurance-vie doit être vendue. Aujourd'hui, l'acheteur requiert des assureurs un niveau plus élevé de connaissances et de services. C'est dire que l'assurance-vie peut être vendue mais seulement par des vendeurs spécialisés.

Le résultat net des opérations de 1950 a été un gain de $134 millions et demi, soit le gain le plus considérable dans l'histoire de la compagnie. A la fin de l'année, les affaires en vigueur représentaient un montant de $1,444 millions, soit 90% d'affaires ordinaires et une balance constituée par l'assurance groupe et les annuités différées.

Touchant les annuités, le président a fait allusion au bill qui fut introduit au Parlement canadien pour amender la Loi des Annuités du Gouvernement. Le bill tend à augmenter de $1,200 à $2,400 par année le maximum de l'annuité qu'il est permis à un individu d'acheter du Gouvernement. Il est clair que les taux chargés ne sont possibles que grâce au revenu général des taxes. L'objet de la loi à son origine était de permettre aux gens de condition modeste de pourvoir à leur vieil âge, ce qui aurait pour effet d'alléger le fardeau des pensions de vieillesse. Si méritoire qu'ait pu être cette idée, l'expérience a démontré que la plupart des achats d'annuités du gouvernement ont été effectués par des gens qui n'avaient pas besoin de tels taux d'annuité subventionnés. Je soumets que ce n'est pas la fonction du gouvernement de subventionner un petit pourcentage de la population aux dépens des contribuables en général, surtout lorsqu'il s'avère que plusieurs membres du groupe favorisé sont dans de meilleures circonstances financières que le contribuable moyen. Le projet tendrait donc à imposer un fardeau additionnel aux contribuables en général au bénéfice d'un pourcentage encore plus petit de gens et il en découle qu'il n'est pas dans l'intérêt public.

Les paiements aux détenteurs de polices se sont totalisés par plus de $26 milions et constituent les déboursés les plus considérables envers les détenteurs de polices et les bénéficiaires de toute notre histoire. Plus de $9,300,000 ont été déboursés en réclamations pour décès. Il faut cependant enregistrer une amélioration marquée du taux de la mortalité durant l'après-guerre par comparaison avec le taux de l'avant-guerre. Il en résulte que les compagnies d'assurance suivent de près les études et travaux qui se poursuivent dans les universités pour guérir les maladies et réduire le taux de la mortalité. Aux Etats-Unis, un fonds a été établi en 1945 pour rechercher les causes de diverses maladies, dans l'espoir de découvrir les moyens de les prévenir ou de les guérir. L'effort s'est surtout concentré sur les maladies cario-vasculaires, qui sont maintenant à la tête des causes de mortalité.

TÉL. 664 1597, GIROUARD
GILLES GIARD
NOTAIRE
Edifice Caisse Populaire
Saint-Hyacinthe

AU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil municipal de St-Hyacinthe a tenu séance à l'Hôtel de Ville lundi dernier, sous la présidence du Maire Ernest-O. Picard. Le fait saillant des délibérations a été l'adoption d'une résolution relative à un règlement d'emprunt.

Les documents suivants ont été produits et mis aux archives:

Un avis de la Régie des Transports touchant des requêtes de compagnies d'autobus; une copie certifiée du rôle supplémentaire de taxes préparé par le Trésorier pour 1951; le rapport annuel du Service de la police municipale par le Chef Adrien Malo; le rapport du service des incendies pour décembre; le raport annuel du Service des incendies; un rapport du Dr H. Gagnon sur l'état de santé de certains constables.

Une lettre du Comité Permanent de la Survivance Française invitant le Conseil à déléguer des représentants à sa convention de juin prochain, a été laissée sur la table. Une offre de M. Jean Lafond à l'effet de réaliser en vendre à la ville, pour prix de $1,200 un film sonore et en couleurs touchant la ville de St-Hyacinthe, comme médium de publicité, a été laissée sur la table pour étude.

L'échevin L'Archevêque a donné avis qu'à une prochaine séance il proposera qu'une somme de $600. soit votée pour payer le coût d'achat et d'installation d'une sirène d'alarme au Poste de police et de feu.

Offre généreuse

C'est à l'unanimité que le Conseil a accepté l'offre qui lui fait l'hon. Juge Emile Marin, de lui céder, au bénéfice de la future bibliothèque, une importante collection de volumes divers. Le Conseil remercie M. Marin de sa générosité et de cette marque d'esprit civique.

Le Conseil a pris connaissance d'un procès-verbal d'une séance d Comité de surveillance du Syndicat N.C. des employés municipaux, tenue le 16 janvier. L'échevin St-Amand a proposé, appuyé par l'Echevin Brodeur, et il a été résolu "que ce Conseil maintient l'interprétation de ses représentants sur ce comité, concernant les questions qui y ont été traitées.

L'Echevin Payan a proposé, appuyé par l'Echevin Desrosiers, et il a été résolu à l'unanimité que la résolution du Conseil adoptée à la séance du 19 novembre dernier, priant la Commission Municipale de Québec d'approuver certains amendements au règlement d'emprunt No 674, soit abrogée et remplacée par la résolution suivante:

Importante résolution

Attendu que par son règlement No 674, la cité de Saint-Hyacinthe est autorisée à emprunter une somme de $1,325,000.00 par obligations;

Attendu que depuis l'adoption de ce règlement, le loyer de l'argent s'est sensiblement accru;

Ce conseil prie la Commission Municipale de Québec d'approuver l'abrogation des articles originaux 104 et 105 dudit règlement No 674 ainsi que la résolution de conseil en date du 18 juin 1951 amendant ces deux articles, et en remplaçant le tout par les articles suivants:

1040—Le capital de l'emprunt *sera représenté par des obligations* émises en coupures de $100 ou multiples de $100. Une première tranche de $725,000 d'obligations sera datée du 1er mai 1951, les obligations émises étant remboursables le premier mai de chaque année à compter du 1er mai 1952 jusqu'au 1er mai 1981; une seconde tranche, au montant de $600,000 d'obligations sera émise en date du 1er novembre 1951, les obligations étant remboursables suivant le solde à émettre d'après le tableau de l'emprunt, les échéances de cette seconde tranche allant du 1er mai 1953 au 1er mai 1981.

1050—La première tranche de $725,000 d'obligations portera intérêt à un taux n'excédant pas 4%, et la seconde tranche de $600,000. d'obligations portera un intérêt à un taux n'excédant pas 5%.

Et attendu que la seconde tranche de $600,000. d'obligations de la cité de St-Hyacinthe émises en vertu du règlement No 674 devra porter la date du 1er novembre 1951, la résolution du 18 juin 1951 est amendée comme suit:

Demande est faite à l'honorable ministre des Affaires Municipales d'autoriser la cté de Sant-Hyacnthe à émettre à courte échéance à qunze ans la première tranche de $725,000 d'obligations du règlement No 674 portant la date du 1er mai 1951 au lieu du terme de trente ans, un solde de $389,000 pouvant être renouvelé le 1er mai 1966 pour un terme additionnel de quinze ans;

Demande est également faite à l'honorable ministre des Affaires Municipales d'autoriser la cité de St-Hyacinthe à émettre à courte échéance à quatorze ans et demi la deuxième tranche de $600,000 d'obligations dudit règlement No 674 portant la date du 1er novembre 1951, un solde de $334,000 pouvant être renouvelé de 1er mai de 1966 pour un terme additionnel de quinze ans;

Le Département des Affaires Municipales est prié de modifier née le 26 juin 1951 pour émettre à en conséquence l'approbation doncourte échéance à quinze ans le montant de $1,325,000 du règlement no 674.

★

L'auto n'est plus un objet de luxe

Toronto, 23. — Un "juke box" est-il aussi nécessaire qu'une automobile?

C'est la question qu'a posée aujourd'hui aux journalistes M. Howard B. Moore, directeur de la Fédération canadienne des marchands d'automobiles, organisme qui groupe environ 3,000 dépositaires d'autos.

Chacun sait ce que c'est qu'un juke box. C'est un plionographe automatique qui joue les disques qu'on choisit en appuyant sur un bouton, et qui fonctionne quand on l'alimente de pièces de monnaie. Il y en a dans une foule de restaurants, d'hôtels et d'autres établissements.

Les marchands d'automobiles du Canada lancent aujourd'hui une campagne à travers le pays pour inciter l'Etat à réduire les taxes sur les automobiles. L'un des arguments de la campagne, c'est que le taux des taxes de vente et des droits d'accise est le même pour le juke box que pour l'automobile.

"Or, dit M. Moore, l'auto n'est plus un objet de luxe. Elle est autrement plus nécessaire que le juke box, le gobe-sous, les bâtons de golf et une foule d'autres articles superflus qui sont taxés exactement sur la même base: 25% de droits d'accise plus 10 pour cent de taxe de vente.

"En 1939, rappelle M. Moore, ces impôts étaient de $65 pour un sédan ordinaire; aujourd'hui, ils sont de $500. C'est une augmentation d'environ 670 p. 100! Et pourtant, aux Etats-Unis, ces impôts n'atteignent que $95. En outre, il ne faut pas oublier qu'il s'ajoute, au Canada, des taxes provinciales et municipales aux impôts fédéraux, dans la plupart des régions. En certains endroits, la taxe de vente locale sur le prix de détail d'une voiture atteint 5 pour cent."

M. Moore fait observer que 73 p. 100 des autos en usage au Canada le sont par des gens qui s'en vont à leur travail ou qui en reviennent. Avec la décentralisation de l'industrie de défense, nombre d'usines sont aujourd'hui à l'écart des grandes agglomérations. Sans l'automobile, les ouvriers ne pourraient même pas se rendre à leur travail, et ces usines ne pourraient pas fonctionner. Ce serait aussi le *cas pour les mines, et pour les exp*loitations pétrolières de l'Ouest.

"Et chez les cultivateurs, ajoute M. Moore, c'est le grand nombre qui a besoin d'une auto ou d'un camion — non pour la distraction ou le divertissement, mais pour le travail de chaque jour."

Il y a même des régions où l'automobile est le seul moyen de transport où il n'y a ni tramway ni autobus.

—:o:—

La religion enrichit la culture physique

(Pie XII: discours, 20 mai 1945)

"Quant à la place due au sport dans la vie humaine, dans la vie de l'individu, de la famille, de tout le peuple, c'est l'idée catholique qui, simplement, éclaire et sauve.

L'expérience des dix dernières années est, sur ce point, fort instructive; elle l'a bien montré: **seule, l'estimation chrétienne du sport** est capable de s'opposer efficacement aux fausses conceptions, aux tendances pernicieuses et d'en annuler la mauvaise influence; par contre, elle **enrichit la culture physique** de tout ce qui contribue à élever la valeur spirituelle de l'homme; mieux encore, elle le fait servir à une noble exaltation de la dignité, de la vigueur, de l'efficacité d'une vie pleinement et fortement chrétienne. Voilà la **véritable apostolat que pratique le sportif,** quand il est **fidèle aux principes de sa foi.**

C'est une chose très remarquable que l'insistance avec laquelle l'apôtre **saint Paul,** surtout dans sa première lettre aux Corinthiens, **emploie l'image du sport** pour exprimer sa mission apostolique et la vie militante du chrétien sur la terre.

"NE SAVEZ-VOUS PAS, écrit-il, QUE LES COUREURS DU STADE COURENT BIEN TOUS, MAIS QU'UN SEUL REMPORTE LE PRIX? **COUREZ DONC DE FAÇON A VOUS L'ASSURER".** (I Cor., IX, 24-27). (à suivre)

René LOISELLE,

directeur du Centre de Culture Physique situé à la salle de la Garde d'Honneur, 466, rue Saint-Simon.

—:o:—

Et ce salon retrouvera sa fraicheur d'antan

Parlons un peu de cette famille qui possède une automobile de 1952 mais dont le salon remonte à 1929. Ces gens ne pouvaient pas échanger leur salon comme ils avaient l'habitude d'échanger leur voiture, mais voici ce qu'ils firent. Ils consultèrent un spécialiste qui recommanda pour cette pièce une décoration à la mode d'aujourd'hui.

Cette famille représente un cas typique. Aux environs de 1930, quand le jeune ménage s'installa dans son nouveau foyer situé en banlieue, le salon représentait alors le dernier cri en fait de confort et d'élégance. Mais le temps fuit, malheureusement. Cette pièce devint de plus en plus démodée et les jeunes gens d'aujourd'hui, qui la regardaient froidement, s'en apercevaient chaque jour davantage.

Ce salon apparut aux yeux de l'expert appelé en consultation comme une pièce d'époque. Cependant, elle n'était pas assez vieille pour qu'il s'en dégageât le charme d'un âge révolu. Elle avait plutôt l'air fatigué de quelqu'un qui a dépassé sa prime jeunesse. Froidement, le spécialiste en fit l'inventaire. Les murs étaient beiges, les boiseries brunes. Le tapis avait dû être élégant, autrefois, mais ses larges motifs de fleurs étaient trop lourds pour la pièce. Ils semblaient l'encombrer. Il y avait une fougère sur un support en imitation d'acajou, près des deux fenêtres placées de chaque côté de la cheminée de brique trop imposante. Des rideaux de dentelle ornaient les deux fenêtres; une horloge entre des chandeliers décorait la cheminée; la lampe de table placée près d'un fauteuil massif était bordée d'une frange.

Malgré tout, cette pièce avait été et continuait d'être agréable, peut-être un peu exigue, mais sa chaude orientation au sud lui valait une abondance de lumière naturelle. Il s'agissait d'éliminer l'encombrement et les lignes brisées et de choisir une combinaison de couleurs en harmonie avec notre temps.

L'expert choisit le gris argent comme couleur de base. Elle mit la note moderne appropriée sur les murs, les boiseries, la cheminée et les nouveaux stores vénitiens dont les galons étaient de même teinte.

Dans cette pièce, qui n'avait pas besoin de couleurs très claires, à cause de son heureuse orientation, ni de couleurs chaudes pour combattre une apparence de froideur, cette teinte créa l'heureuse illusion de grandeur. Elle fit oublier la cheminée en brique et les fenêtres trop grandes. Puis, un tapis vert foncé, qui recouvrit complètement le plancher, ajouta encore à cette sensation d'espace, tandis qu'une teinte plus pâle de vert sur le plafond contribuait encore à accentuer cette impressio.n

Les tentures doivent convenir à toutes les combinaisons de couleurs. Aussi l'expert décida-t-il d'employer un tissu de ton vieil or. On les suspendit cimme les rideaux à demi relevés d'une scène de théâtre, cachant à demi les fenêtres de chaque côté de la cheminée maintenant d'une teinte adoucie.

Une large bande peinturée or sur le mur reliait le haut des rideaux. Tout ceci contribuait à donner à la pièce un seul centre d'intérêt, c'est-à-dire le large espace entre le manteau de la cheminée et la nouvelle bande dorée. Autrefois, cet espace était occupé par l'horloge, les chandeliers et un tableau; mais maintenant, afin de ne pas briser l'effet d'unité de la surface, ces objets disparates étaient remplacés par un seul gros fragment de corail sur la cheminée. Au dessus de lui, on peintura sur le mur même un large motif décoratif représentant un morceau de corail parmi les algues marines dans des tons clairs de jaune, jaune-orangé et jaune-vert.

Nombreuses améliorations apportées dans la fabrication de la Chevrolet 1952

De brillantes nouvelles couleurs, une opulence inconnue jusqu'ici dans des voitures du domaine des bas prix, un roulement plus doux, une puissance plus nerveuse, tels sont les points saillants des nombreuses améliorations qui caractérisent les Chevrolet 1952, que vient d'annoncer la General Motors.

D'une élégance et d'une performance distinguées, la nouvelle Chevrolet répond sous tout rapport aux rigoureux standards qui lui ont valu la position dominante qu'elle occupe dans l'industrie. En 1951, Chevrolet a encore vendu plus de voitures que tout autre fabricant.

Les nouveaux modèles actuellement exposés dans les salles de montre des marchands offrent en particulier:

Un confort supérieur, grâce à des changements radicaux dans les montants du moteur et au remaniement des amortisseurs.

Une performance améliorée, dans les plus rudes conditions de conduite, grâce à des perfectionnements de la carburation.

Une grande variété de couleurs extérieures, avec lesquelles viennent s'harmoniser la garniture et les draps de l'intérieur des modèles de luxe, offre un choix étonnant à l'acheteur d'une Chevrolet.

Les modèles donnent une bonne idée des onze types de carosserie compris dans l'assortiment de voitures Chevrolet pour 1952. Il y a un modèle transformable et une voiture de service d'hôtel. Cette année encore, la General Motors produira deux séries, la Special et la Deluxe.

Entre le coupé d'affaires ultra-pratique et l'élégant Bel Air, la présentation de cette année offre un assortiment extraordinairement complet de carrosseries, d'aménagements et d'accessoires.

L'attrait des récentes Chevrolet tient à la beauté équilibrée du dessin. Une grille de radiateur et une ornementation nouvelles se joignent à l'usage du métal brillant pour faire paraître la voiture plus basse et plus longue.

Chevrolet dit que ses couleurs de carrosserie sont les plus variées jamais offertes dans le domaine des bas prix. Comme exemple de l'assortiment, certains des choix de couleurs extérieures comprennent le noir, bleu atlantique, marron, pourpré Rideau, gris Muskoka, vert mousse, vert saule, bleu cascade, gris Alaska et gris Aldershot (métallique).

Les modèles transformables ont également l'avantage du style de tons royaux. Dix couleurs seront disponibles, y compris honey-dew, brun cuir de selle et la frappante nouvelle couleur cerise. Les capotes s'obtiendront en un choix de cinq couleurs — noir, bleu, gris, vert et tan — pour aller avec la carrosserie. Dans les intérieurs, deux tons des modèles transformables ont fait usage de cuir véritable et de similicuir.

Les nouveaux montants ont des pièces de caoutchouc plus mou et plus amortissant, de sorte qu'une moindre partie de la vibration est transmise à l'auto. Avec ce genre de montant, le moteur "flotte" des hauts points de suspension. Un autre avantage est une plus grande stabilité des commandes de conduite.

La compagnie dit que les nouvelles voitures sont plus confortables grâce à une nouvelle action des amortisseurs qui rendent la marche plus douce dans les mauvais chemins. Le "tangage" qui résulte parfois des mauvais chemins est également atténué par cette amélioration.

La Powerglide, cette populaire commande automatique de Chevrolet qui a fait ses preuves aux mains de milliers de propriétaires l'an dernier, est encore offerte comme équipement facultatif à coût additionnel sur les modèles de luxe. La performance des modèles munis de la Pewerglide sera encore rehaussée par un étrangleur automatique en 1952. Ce dispositif assure la plus grande efficacité d'énergie en contrôlant automatiquement l'étrangleur du carburateur suivant la charge du moteur et les conditions climatériques.

Des cours de prospection à Montréal

La direction de l'Ecole Polytechnique de Montréal annonce pour la 16ème année consécutive, une série d'environ 150 heures de cours de prospection, qui seront donnés du 1 mars au 9 avril 1952.

A la suite des nombreuses découvertes de ces dernières années la province a bénéficié d'une très grande expansion du point de vue minier. Nombre de régions nouvelles ont été ouvertes à la prospection: les Cantons de l'Est, la Gaspésie, Barraute en Abitibi, Chibougamou, le Labrador, etc.

Un nombre de plus en plus grand de prospecteurs compétents est requis pour explorer ces régions nouvelles. Les cours de prospection sont donc organisés en vue de former des prospecteurs qualifiés.

Les frais d'inscription sont de $15.00. En retour, les livres et les collections de minéraux et de roches sont fournis gratuitement.

Cette somme couvre également le coût des excursions sur le terrain. Aucun examen d'admission n'est requis. Un certificat sera remis gratuitement à ceux qui, ayant suivi les cours assidûment, passeront les examens requis.

Pour des renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au plus tôt aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 1430, rue Saint-Denis, Montréal, MA 5311, ou le soir à TA 4146.

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

Le titane
métal merveilleux

A la fonderie de Sorel, les préposés aux fourneaux portent des costumes en amiante.

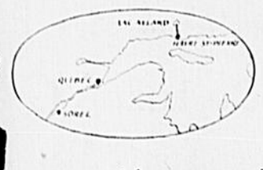

OUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS À L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Doublement précieux pour notre province, le titane est une source de richesse pour deux régions distinctes de la province. Il apporte au Québec de nouvelles industries et une augmentation de la main-d'oeuvre, des salaires et du pouvoir d'achat

Dans la région du lac Allard, près du Havre Saint-Pierre et sur la rive nord du Saint-Laurent, on exploite présentement le plus grand gisement connu de minerai de titane. Le titane est la source d'une matière colorante essentielle aux peintures et la base d'un métal vraiment miraculeux, résistant et léger, qui se prête admirablement à la fabrication des organes de moteurs à réaction.

Transporté du lac Allard à Sorel, ce minerai est traité dans une immense fonderie électrique, la première au monde en son genre.

Ce développement sensationnel n'est qu'*un* des nombreux exemples de l'expansion économique de la province de Québec . . . région favorisée entre toutes, qui — dans tous les champs d'activité — a créé pour nos jeunes compatriotes d'innombrables occasions de réussite.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE 2e SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

POUR CÉLÉBRER LE MAGNIFIQUE DÉVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Au Service des Localités Canadiennes

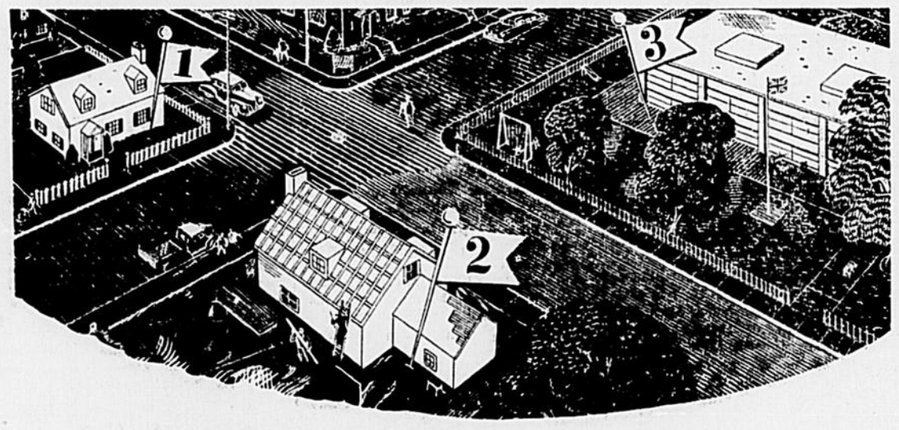

Explication d'un Facteur Important au Bien-Etre de votre Localité

Les avantages pour les Canadiens, de St-Jean-de-Terre-Neuve à Victoria, sont mis en relief dans le 65e Rapport Annuel de la Manufacturers Life.

Les dollars payés aux assurés vivants, et aux bénéficiaires de ceux qui sont morts, représentent des revenus qui aident à maintenir un bon niveau de vie et à garantir l'indépendance financière.

Les dollars encaissés en paiement des primes, et gardés en fiducie pour les assurés de la Manufacturers Life ou leurs bénéficiaires, sont placés dans des entreprises publiques et privées essentielles au progrès de la localité.

Faits Saillants du
65e RAPPORT ANNUEL
de la Manufacturers Life

1 Dans des milliers de foyers canadiens typiques, des gens à leur retraite ont une heureuse vieillesse grâce aux revenus mensuels *garantis* par leurs polices Manufacturers Life.

2 La Manufacturers Life a mis, sous forme d'hypothèques, des millions de dollars à la disposition de ceux qui achètent ou construisent des maisons neuves . . . pour aider à répondre aux besoins urgents de nombreuses localités.

3 Financés en partie par les fonds de la Manufacturers Life, de nouveaux hôpitaux, nouvelles écoles et entreprises publiques créent de meilleures facilités d'instruction et d'hygiène dans la localité.

4 Tous les mois, le facteur apporte des chèques Manufacturers Life à des milliers de veuves et enfants . . . des revenus *garantis* qu'ils utilisent pour se nourrir, se vêtir et se loger.

410,000 CLIENTS AU CANADA et dans plus de 30 autres pays du monde entier confient maintenant à la Manufacturers Life des sommes appréciables de leurs épargnes pour la protection de leurs familles et la leur à leur retraite.

$1,443,927,793 D'ASSURANCE ET DE PROTECTION pour leur retraite sont inclus dans les polices qu'ils détiennent.

$449,783,836 DE PLACEMENTS DE TOUT REPOS garantissent le paiement des indemnités promises dans ces polices. L'intérêt que rapportent ces fonds — composés principalement de primes accumulées — diminue le coût de l'assurance.

$198,033,779 DE NOUVELLES ASSURANCES ONT ÉTÉ ACHETÉES EN 1951 par plus de 35,000 clients, dont beaucoup détenaient déjà des polices Manufacturers Life.

$26,193,997 ONT ÉTÉ PAYÉS À DES ASSURÉS VIVANTS et aux familles de ceux qui sont morts. Les programmes d'Assurance-Vie en vertu desquels ces paiements ont été faits furent minutieusement établis par des Spécialistes de l'Assurance-Vie — dont l'un est toujours à votre disposition pour vous rendre le même service.

THE
MANUFACTURERS
INSURANCE **LIFE** COMPANY
(Fondée en 1887)
SIÈGE SOCIAL TORONTO, CANADA

REPRÉSENTANTS:
G. H. DUROCHER MLLE M. GAGNON
515 - 14ième Ave Mondor —. St-Hyacinthe, Qué.

A Radio-Canada

Epuipe d'une émission de variété

Voici l'équipe de cette délicieuse émission de variété "Baptiste et Marianne", que vous entendez le samedi soir, à 8 heures, au réseau français de Radio-Canada. De gauche à droite: Guy Mauffette, réalisateur et quelque peu inspirateur; Lorenzo Campagna, annonceur et comédien tout autant; Monique Leyrac, qui sait faire aimer toutes les chansons; Jacques Normand, d'une verve inlassable; Matthews, dont les orchestrations sont d'un tonnerre et F. Laniel, un opérateur qui ne manque jamais son effet.

Anatole Kitain au concert des Petites Symphonies

Le réputé pianiste russe Anatole Kitain sera le soliste au prochain concert de l'orchestre des Petites Symphonies, au réseau Français de Radio-Canada, dimanche, à 7h. 30 du soir. Roland Leduc sera au pupitre et le programme comprendra le Concerto en mi bémol majeur, K. 271, de Mozart.

M. Kitain est bien connu des auditoires canadiens et américains car il a donné un grand nombre de récitals et a joué avec les plus grands orchestres. Il a fait toutes ses études en Russie et, au Conservatoire de Saint-Petersbourg, il était dans la même classe que Vladimir Horowitz avec qui il jouait souvent à deux pianos. En Europe, plus spécialement à Paris et à Londres, il a joué avec les meilleurs orchestres et il a aussi participé à plusieurs conférences-concerts sur Chopin, en collaboration avec l'écrivain Guy de Pourtalès.

Le Concerto en mi bémol est, selon le critique et biographe de Mozart, Alfred Einstein, "l'une de ces oeuvres dans lesquelles le compositeur s'est surpassé. Mozart semble avoir mis toute son âme dans ce concerto, qui compte parmi ses oeuvres monumentales".

Le Concerto en mi bémol fut écrit pour une inconnue que Mozart appelait Jenomy dans ses lettres. Elle n'a jamais été identifiée avec certitude et elle reste un personnage quasi légendaire à qui Mozart a dédié l'une de ses plus belles oeuvres.

★

"La Tribune Sportive Dow" à Chicoutimi

Les experts de "La Tribune Sportive Dow" seront les hôtes d'honneur, lors du dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de Georges Vézina, ce soir, 1er février, au Colisée de Chicoutimi.

On a élaboré un programme imposant pour rendre hommage à celui qui fut à son époque le plus illustre gardien de buts de la Ligue Nationale de Hockey.

L'émission radiophonique de 9h. 30 à 10 h. p.m., diffusée directement du Colisée de Chicoutimi, groupera les chroniqueurs sportifs Marcel Desjardins, Charles Mayer, Paul Parizeau, Phil Séguin Oscar Major, Jacques Beauchamp, tous de Montréal; participeront également à l'émission les experts invités Albert Gaucher, de Trois-Rivières, Guy Lemieux, de Québec, Pierre Chantal, de Chicoutimi-Jonquière, et Ken McKenzie, éditeur de "Hockey-News".

Michel Normandin, l'animateur de "La Tribune sportive Dow" dirigera cette émission spéciale, diffusée sur un réseau de postes, vendredi soir, de 9h. 30 à 10 heures p.m.

RADIO prêté GRATIS
durant la réparation
SATISFACTION ASSURÉE
La Radio Maskoutaine Enrg.
A. GIROUARD, Prop.
909, Cascades Tél.: 1704-R
ST-HYACINTHE

Président du bureau des Gouverneurs de Radio-Canada

Nommé président en novembre 1945, à l'âge de 33 ans. Confirmé dans ses fonctions pour deux autres mandats de trois ans en 1948 et en 1951.

Arnold Davidson Dunton est né à Montréal en 1912, fils de Robert A. Dunton.

A fait ses études à Lower Canada College et à l'Université McGill de Montréal; Université de Grenoble, en France; Trinity College et Université de Cambridge, en Angleterre; Université de Munich, en Allemagne.

Parlant l'anglais, le français et l'allemand, il s'est rendu à Mexico en 1934 où il s'adonna à l'enseignement et maîtrisa une quatrième langue, l'espagnol.

M. Dunton embrassa la carrière du journalisme pendant ses vacances d'été au Star de Montréal et au Daily Express de Londres. En 1935 il entrait au service du Star de Montréal dont il devenait, 2 ans plus tard, le rédacteur en chef adjoint. L'année suivante, à l'âge de 26 ans, il était nommé rédacteur en chef du Standard de Montréal.

En 1942, M. Dunton fut prêté par le Standard au Service d'information en temps de guerre, nouvellement créé. Il prit part à son organisation et son expansion et en 1944 en devenait le Directeur général.

Il eut notamment pour tâche d'organiser les services de presse des deux historiques conférences de Québec.

En 1945, M. Danton était nommé premier président plein-temps du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada.

En 1944, il épousait Mlle Kathleen Bingay de Vancouver, une avocate au service du ministère des Affaires extérieures. Ils ont une fille, Darcy, âgée de trois ans, et habitent Rockliffe, près d'Ottawa.

Ses sports favoris sont le ski et le tennis. Il est membre du Rideau Club d'Ottawa et du Racket Club de Montréal.

:o:

Un quatuor de Gabriel Fauré

Yvonne Hubert, pianiste, viendra se joindre à trois des musiciens du quatuor McGill à un concert de musique de chambre que Radio-Canada diffusera vendredi, le 8 février, à 10h. 30 du soir.

Une seule oeuvre sera au programme le Quatuor en do mineur, Op. 15, de Gabriel Fauré. Les autres interprètes seront Alexander Brott, violoniste, Lucien Robert, altiste, et Lotte Brott, violoncelliste.

Nous retrouvons ici le Fauré discret qui veut nous émouvoir par la mélodie la plus pure. Ce musicien, qui a exercé autour de lui une si profonde influence, étonne par son équilibre. Il est au commencement de la musique moderne, et pourtant, il semble continuer la plus ancienne tradition. On l'a dit souvent: sa langue est nouvelle et annonce déjà les dernières découvertes de Debussy, mais son chant reste familier.

Fauré a été un éveilleur et ses élèves ont pu trouver dans son enseignement toutes les qualités de son art à la fois sensible et réfléchi.

★

Ramirez et Pelletier à une même émission

C'est peut-être en raison des présents froids, mais il semble qu'on entend avec un plaisir particulièrement vif à ce temps-ci de l'année les interprètes des pays du soleil — comme par exemple Carlos Ramirez — que présentera **Radio-Carabin** sur les ondes de Radio-Canada mercredi soir, 6 février, à neuf heures.

Spécialiste des chansons de l'Amérique du Sud, dont il est originaire, Carlos Ramirez a tourné à Hollywood et sa réputation s'est étendue au loin par le disque et la radio. A la chaleur de sa voix, Ramirez ajoute celle de sa personnalité qui à elle seule aurait suffi à faire son succès.

En plus de Ramirez, Carabin présente une surprise de grande classe. En effet, nul autre que l'éminent artiste qu'est Wilfrid Pelletier, directeur du Conservatoire de musique et chef d'orchestre réputé, accompagnera au piano une brillante jeune élève, Marcelle Perrier. Agée de 13 ans seulement, Marcelle Perrier qui étudie sous J. Charuk et Noël Brunet a déjà été soliste aux Matinées Symphoniques et le fait que M. Pelletier la présente lui-même au public radiophonique témoigne de son brillant talent.

Les boute-en-train de l'émission, Roger Garand et sa bande de lurons, Louis Bédard et son orchestre, les Gamins de la Gamme qui de semaine en semaine affirment leur popularité, s'allieront aux vedettes musicales pour rendre cette émission vraiment mémorable. On peut assister à l'émission, à la salle de l'Ermitage, à Montréal, en s'adressant en personne pour les laissez-passer chez E. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine.

★

La réduction des tarifs d'Air Canada

MONTREAL. — La consolidation de la valeur du dollar canadien sur les marchés mondiaux aura pour effet de réduire considérablement les tarifs aériens vers les autres pays annonce, aujourd'hui, Air-Canada.

Les nouveaux tarifs entrent en vigueur le 22 janvier sur les services Etats-Unis, Royaume-Uni, Europe, Bermudes et Antilles. Cette réduction est de 7% et met le dollar canadien en parité avec l'américain.

Cette baisse des tarifs aériens est le résultat d'un accord conclu entre Air-Canada et les autres transporteurs afin de mettre au pair notre dollar. Jusqu'ici la relation était de $1.07 à $1.00.

Ainsi les tarifs de voyages aériens entre Montréal et Londres, Angleterre, seront moindre que de New-York à Londres, Angleterre. Les réductions d'Air-Canada entre un port de sortie et Londres varieront entre $26.70 pour un billet simple jusqu'à $48.10 pour un billet aller et retour en saison active. Des réductions beaucoup plus considérables seront permises lors de l'introduction des services touristiques le premier mai prochain, elle seront jusqu'à $226.

Des réductions semblables, soit de 7 pour cent sur les tarifs canadiens, seront en vigueur le 22 janvier sur les services Boston, New-York, Chicago, Cleveland, Seattle, Tampa et les services internationaux de Montréal et Toronto vers les Bermudes, la Barbade, Trinidad, les îles Bahamas et la Jamaïque.

LISEZ LE CLAIRON

"Yerma" du grand poète espagnol Frederica Garcia Lorca

YERMA, la pièce de Frederico Garcia Lorca qu'on entendra, dimanche soir à 8 heures, au Théâtre de Radio-Collège, c'est le drame de la femme stérile qui ne se résigne pas à son destin.

Voilà deux ans qu'elle est mariée et elle commence à se demander et à demander aux femmes qu'elle rencontre: "Pourquoi n'ai-je pas d'enfant?" Des jeunes femmes qui se sont mariées après elle donnent le sein à leur nouveau-né. Son amie, Maria vient lui annoncer qu'elle aussi est enceinte. Yerma se réjouit avec ses amies, mais sa joie dure peu, car elle ne fait qu'exacerber son désir d'être mère à son tour.

L'ambitieux Jean, son mari, qui voit chaque jour son bien s'agrandir, de nouveaux troupeaux entrer dans ses étables, les bonnes années se succéder dans ses vignobles, ne souffre pas comme Yerma de la stérilité de son ménage. Pour lui, si Dieu veut qu'il ait un enfant il en aura bien un.

Mais Yerma ne l'entend pas de cette manière. Elle interroge les vieilles femmes, se soumet même à des pratiques mystérieuses, en pleine nuit dans le cimetière.

Mais l'enfant ne vient pas, cet enfant qu'elle désire de toute la force de son instinct et de son coeur. Telle est pourtant sa rectitude foncière, sa noblesse native que la tentation de l'adultère que tout autour d'elle — même la suspicion de son mari — lui suggère ne l'effleure même pas. Les pratiques occultes auxquelles elle se soumet, sur le conseil de la sorcière, et la parodie de pèlerinage au moins n'altèrent pas la pureté de la conception qu'elle se fait du mariage et de l'honneur.

Il n'existe qu'un homme pour elle —même quand elle a cessé de l'aimer — et, à la fin, quand elle le tuera de rage parce qu'il la recherche pour elle seule et qu'il ne veut pas d'enfant, elle pourra en toute vérité, s'écrier: "J'ai tué mon enfant".

Les personnages incarnent ici des forces élémentaires. Lorca les saisit intuitivement, sans troubler leur mystère et il les restitue dans un acte poétique antérieur à la psychologie et qui transcende celle-ci comme la vérité saisie dans sa plénitude transcende l'analyse.

La conception dramatique de Lorca fait fi de l'explication scientifique, substituant aux données expérimentales du subconscient le jeu des forces telluriques et des instincts. Cependant si Yerma ne s'analyse pas, ses paroles et ses gestes la définissent à chaque tournant de son évolution.

Comment le désir, si légitime, de la maternité peut-il conduire au meurtre qui, même en dehors des implications sociales qu'il comporte, représente la négation même de ce que poursuit la jeune femme? N'est-ce pas parce que ce désir n'a pu rester pur, qu'il s'est altéré sous l'influence d'un sentiment d'abord obscur et qui se grossira de toutes ses déceptions, de son amertume de femme inutile, la haine de son mari? Toujours est-il qu'en tuant sont mari, Yerma n'a pas conscience de supprimer l'obstacle à sa fécondité, mais de mettre fin, par un geste absurde, au désir illusoire qui la torture.

Ce qui fait la grande beauté de ce drame, c'est le conflit de forces mystérieuses qui dépassent les personnages et la présence sur la scène d'un être qu'on ne voit pas, qui n'est nulle part nommé, mais dont on reconnait la signature dans le meurtre de la fin.

On conçoit qu'une pièce comme YERMA soit incompréhensible dans le contexte d'un monde déchristianisé, qui ne voit plus dans la stérilité du couple une malédiction, qui ne croit plus dans l'indissolubilité des liens du mariage et qui, enfin, a perdu jusqu'au sens de la dignité de la femme.

La version de Yerma qui sera représentée, dimanche soir, a été écrite par Paul Clos d'après la pièce de Frederico Garcia Lorca, traduite de l'espagnol par Marcelle Auclaire en collaboration avec Jean Prévost et Paul Lorenz. Pierre Mercure a écrit la musique de scène.

Le rôle-titre a été confié à Charlotte Boisjoly.

:o:

Le deuxième congrès, celui de 1937, organisé lui aussi, par la Société du parler français, sous la présidence, cette fois, de Monseigneur Camille Roy, frère de Monseigneur Paul-Eugène Roy, président du premier congrès, fut lui aussi une véritable convention nationale de tous les groupements de race française en Amérique dont l'interprète fut M. le Juge Jalbert de Woonsocket:

"Nous voici donc dans tes murs, O vieille Province de Québec! notre mère à tous. Nous venons, avec nos voeux et nos hommages que nous déposons pieusement à tes pieds, rechercher tes sages conseils et te demander des leçons nouvelles d'encouragement et de fierté pour nous et nos enfants. Mais par dessus tout nous venons renouveler le serment de 1912 de rester éternellement fidèle à la foi de nos missionnaires et de nos martyrs, à la langue et aux traditions que nous tenons de nos pères".

Ce serment de 1912 et de 1937, nous aurons l'occasion, conclut M. Gouin, de le renouveler, l'été prochain, lors du troisième Congrès de la langue française en Amérique qui sera tenu du 18 au 22 juin pour se prolonger ensuite jusqu'au 24 juin, jour de notre fête nationale, aux Trois-Rivières, à Montréal et à St-Hyacinthe.

:o:

Syllabes de France sur les lèvres canadiennes

Dans sa causerie prononcée le 20 janvier sur le réseau français de Radio-Canada, M. Paul Gouin, conseiller technique auprès du Conseil exécutif de la province, a évoqué l'atmosphère d'émouvante sincérité qui anima les Congrès de la langue française tenus à Québec en 1912 et 1937, congrès qui furent de véritables conventions nationales, des ralliements particulièrement impressionnants de tous les groupements français d'Amérique.

M. Gouin explique que le titre général de ses entretiens, "Notre héritage culturel", loin de lui avoir été dicté par le hasard ou un caprice quelconque, a au contraire été choisi parce que c'est là le thème du troisième Congrès de la langue française en Amérique qui aura lieu à Québec du 18 au 22 juin prochain, sous les auspices du Comité permanent de la survivance française en Amérique.

Avant de parler de cet important événement, avant de décrire l'oeuvre admirable accomplie jusqu'à date par le Comité de survivance, M. Gouin croit devoir situer le sujet, en souligner toute la portée, en faisant revivre d'abord le premier et le deuxième Congrès de la langue française.

En parcourant le rapport du congrès de 1912, dit M. Gouin, j'ai retrouvé les noms de personnages, d'hommes politiques de l'époque. Cette liste est symbolique de l'état d'esprit qui régna au congrès de 1912. En voyant à côté des noms d'Henri Bourassa, Armand Lavergne, Thomas Chapais et Olivar Asselin, ceux de Lomer Gouin, Alexandre Taschereau, Rodolphe Lemieux et Adélard Turgeon, l'on se rend compte qu'à cette occasion nos hommes d'Etat avaient tenu à laisser de côté les divisions de parti pour travailler fraternellement, la main dans la main, à la survivance française en Amérique.

Des quatre coins de l'Amérique, de l'Acadie, des provinces de l'Ouest, de la Nouvelle-Angleterre et de la lointaine Louisiane, nos frères étaient venus prendre au Congrès de 1912, la place que nos coeurs leur avaient réservée et pour mieux faire comprendre l'empressement avec lequel ces divers groupements français avaient répondu à l'appel qui leur avait été lancé, voici une partie de l'émouvante invitation qui leur avait été adressée:

"Ensemble, nous étudierons la situation de la langue française chez nous; nous nous demanderons quelles conditions meilleures on pourrait lui faire, et par quels moyens. Ensemble, nous affirmerons notre attachement aux saines traditions des lettres françaises. Ensemble, nous enverrons à la mère patrie, à la vieille France, l'hommage de notre filiale affection et de notre reconnaissance pour l'héritage qu'elle nous a laissé. Ensemble, nous prierons Dieu de bénir, sur nos lèvres canadiennes, les syllabes de France".

Les nouvelles inventions

Liste de brevets d'invention accordés en Canada à des Canadiens-Français durant les mois de novembre et de décembre 1951 et obtenus par l'entremise du BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureur de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

478,263 J.-Rodolphe Poisson, de Pont-Viau, P.Q., "Outil pour avoyer les dentures de scies".

478,807 Jean-Paul Désilets, de Grand-Mère, P.Q., "Support de canots pour véhicules-moteurs".

479,167 Roland Boulanger, de Montréal, "Dispositif servant à enlever les biscuits des plaques de cuisson".

479,190 Louis Normandeau, de Montréal, "Support d'échafauds".

479,701 Amédée Dion de Ste-Thérèse, P.Q., "Guide-courroies".

A l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative à la mémoire du regretté

GEORGES VÉZINA

1887-1926

qui aura lieu à Chicoutimi vendredi soir, le 1er février,

"La Tribune Sportive Dow" sera irradiée du Colisée de Chicoutimi le même soir, à 9:30 p.m., avec les hommages de

La Brasserie **Dow**

CKAC	CHRC	CKRS	CHLT	CKLD
Montréal	*Québec*	*Jonquière*	*Sherbrooke*	*Thet. Mines*
CKSM	**CKRN**	**CKVD**	**CHAD**	**CKLS**
Shawinigan	*Rouyn*	*Val d'Or*	*Amos*	*La Sarre*

"ICI CJSO SOREL

LE CLUB MUSICAL 1952!

Les auditrices assidues du Club Musical — et elles sont nombreuses, le courrier en témoigne... — ont sûrement déjà constaté la reprise des populaires concours de leur émission. Qu'il nous suffise de le répéter ici qu'il y a, chaque vendredi, tirage des primes hebdomadaires et qu'à la Fête des Mères, en mai, une magnifique machine à coudre d'une valeur de 400 dollars, gracieuseté du magasin Sylva Bergeron de Sorel, sera tirée au sort parmi plus de mille membres. Chaque jour, douze lettres choisies au hasard sont versées aux dossiers de ces tirages, soit aux heures suivantes; une heure 15, une heure 45, 2h. 15, 2h. 45. Pour être éligibie aux concours, il n'y a qu'à se procurer des "jetons" du Club Musical, en s'adressant au poste même ou chez les représentantes du Club dont nous publions régulièrement les noms au cours du programme. Ces jetons s'obtiennent à raison de 20 pour .50 cents et permettent, on le sait, de loger des demandes spéciales soit à La Ronde Rurale, au Palmarès français ou au Palmarès américain. Car on a remarqué probablement que le Club Musical '52 a été rafraichi par une nouvelle formule. Il fonctionne maintenant de cette façon-ci: de une h. à une h. 30, la Ronde Rurale; de une h. 30 à 2h. 30, le Palmarès français; de 2h. 30 à 2h. 55, le Palmarès américain. Procurez-vous donc immédiatement des jetons du Club, si vous n'en avez pas déjà, pour participer vous aussi à ces intéressants tirages. La fortune vous sourira peut-être, il faut absolument des gagnants... Pourquoi pas vous?

LUNDI SOIR, DIX HEURES

RADIO-THEATRE

Se rendant à la demande populaire, CJSO (au service du public) vient de porter à son horaire du lundi soir un grand radio-théâtre policier réalisé par Jean-Jacques Bérard: LE SECRET DU VIEUX CASTEL. Cette série retient à l'affiche un groupe des plus talentueux comédiens sorelois, dont la toujours magnifique Colette Simard. Tous les lundis soirs, de 10 heures à 10 heures 30. Une splendide réussite.

Lisez "Le Clairon"

Le centenaire de l'Université Laval

Le comité de la Survivance Française a appris avec joie la création de comités pour assurer le succès des fêtes qui marqueront le centenaire de l'Université Laval de Québec.

On sait que le troisième Congrès de la Langue Française se tiendra à Québec en juin 1952, en hommage à l'Université Laval. Une des manifestations du Congrès sera consacrée spécialement à la vieille université et au rayonnement de la vie française.

Chaque semaine

GRAVISSANT LA COLLINE

Souvenirs d'un Petit-Fils de Porteur d'Eau

Roman de la vie réelle paraissant en page 2

Notre richesse agricole

Bovins laitiers ou de boucherie?

Parmi les différentes espèces de bovins, laquelle est la plus profitable au colon dont la terre est suffisamment défrichée pour débuter en industrie animale? Vaut-il mieux commencer avec les bovins laitiers, les bovins de boucherie ou les bovins à deux fins? Voilà une question à décider d'abord avec son agronome local, mais à laquelle on peut répondre sensément d'une manière assez générale.

Dans les régions bien établies, près des villes et cités où se trouvent des beurreries, les bovins laitiers donnent de meilleurs revenus et plus rapidement. Il faut cependant faire exception des cas où la main-d'oeuvre est rare. Dans les régions moins bien établies où les bâtiments sont insuffisants, où les pâturages n'ont pas été améliorés et complètement débroussaillés, les bovins de boucherie ont une place bien marquée. Les bovins à deux fins se montrent moins avantageux que les autres.

Ce sont les résultats auxquels on en est arrivé à la Station Expérimentale de Kapuskasing, Ont., après avoir étudié soigneusement les facteurs qui entrent dans la production du lait et du boeuf. A cette fin, on s'est servi de trois troupeaux différents, représentant chacune des espèces bovines mentionnées ci-dessus. Les principaux facteurs de production étaient les capitaux placés dans les bâtiments et le matériel, la main-d'oeuvre et les aliments requis.

On a constaté que le capital placé en bâtiments et matériel était de $100 par unité animale pour les bovins laitiers et à deux fins et de $25 pour les bovins de boucherie. La main-d'oeuvre par unité animale s'est chiffrée à 165 heures de travail pour les deux premiers troupeaux alors qu'elle s'est chiffrée à 23 heures seulement pour les bovins de boucherie. Le troupeau laitier a consommé 2,367 livres de grain par unité animale; celui à 2 fins, 1,422 livres, et celui de boucherie, 371 livres. Les bovins de boucherie ont aussi consommé moins de gros fourrages, mais plus d'herbe de pâturage que les deux autres groupes.

Quelle est la conclusion de cette étude en ce qui regarde les profits à la ferme? On la résume de la façon suivante: le plus gros revenu tiré du capital investi a été obtenu des bovins de boucherie et le plus faible, des bovins à deux fins.

Le Service National de Placement

Le Ministre du Travail à Ottawa, l'hon. Milton F. Gregg annonce qu'un total de 918,233 placements ont été effectués par le Service National de Placement au cours de la période allant de décembre 1950 à décembre 1951.

On relève les chiffres suivants pour la Province de Québec: Placements ordinaires, 196,997; placements occasionnels, 20,182; placements par mise en circulation, 6,795. Total des placements, 223,974.

★

ENCOURAGEZ nos ANNONCEURS

NECESSITE DU CONTROLE LAITIER

"Le contrôle de la production de toutes les vaches d'un troupeau est l'unique moyen d'améliorer les races bovines laitières, attendu que le type de l'animal n'est pas un indice infaillible de ses aptitudes laitières". C'est ce que déclarait le Dr Ernest Mercier, régisseur-adjoint de la Station expérimentale de Lennoxville, au dîner annuel de la Société Ayrshire du Québec, qui a tenu son assemblée annuelle à Montréal, la semaine dernière, sous la présidence de M. J.-P. Lizotte, de Québec, président sortant de charge. Plus de 200 membres étaient présents.

Le conférencier appuie sa déclaration sur les résultats des nombreuses expériences conduites par des zootechniciens américains qui font autorité. Les trois bases de la rentabilité des troupeaux sont l'hérédité, l'alimentation et la régie de l'entreprise d'élevage", dit M. Mercier. Le type s'apprécie par le classement aux expositions et la classification du troupeau selon le type, pratique adoptée aujourd'hui par toutes les sociétés d'élevage et qu'il faut maintenir.

Pour ce qui est de la production laitière, le contrôle de toutes les unités du troupeau s'impose et doit être préféré au contrôle sélectif principalement lorsqu'il y a lieu d'établir la valeur d'un taureau par l'épreuve de sa progéniture.

Le nombre de contrôleurs, même chez les éleveurs de bovins de race est infiniment trop bas au Canada, déclara M. Mercier, d'où la difficulté de dépister les bons géniteurs mâles par l'épreuve de leurs descendants. Aussi, est-il nécessaire lorsqu'il faut acheter un taureau, de tenir compte de l'aptitude laitière de ses demi-soeurs paternelles et, au besoin, de remonter jusqu'aux records de production des demi-soeurs du père de l'animal.

Dans ses conclusions M. Mercier souligne que l'approbation des reproducteurs présuppose le contrôle du troupeau; c'est la mesure la plus progressive adoptée par une race laitière. Elle est en honneur à l'Association Canadienne Ayrshire et, nous l'espérons, sera en fonction d'ici peu. L'Association Américaine des Eleveurs Ayrshire l'a adoptée il y a quelques années. Dans ce pays, 514 taureaux éprouvés, utilisés par les Centres d'Insémination artificielle de 1939-49 ont engendré des filles dont la production moyenne était de 436 livres de gras comparativement à 412 livres chez les mères.

Des trophées ont été présentés aux éleveurs titulaires de championnats aux expositions provinciale et régionales. Ce sont MM. J.W. Mc Gillevray, Knowlton; Jean Godbout, régisseur de la Ferme des Trois-Ruisseaux, Frelighsburg et W. Paquet, Granby.

L'assemblé a adopté plusieurs voeux et résolutions. Entre autres l'organisation d'une vente provinciale de bovins Ayrshire, en octobre à St-Hyacinthe; demande au Ministère fédéral de l'Agriculture d'établir la cotisation minimum au contrôle laitier à $5. pour un minimum de 3 vaches, plus $1.00 par sujet additionnel et l'on insiste sur la visite au moins mensuelle des inspecteurs.

Selon le rapport présenté par M. François Boulais, secrétaire, l'Association a intensifié sa propagande durant 1951; elle a encouragé toutes les initiatives de ses nombreuses filiales; organisé la diffusion des nouvelles par la presse et la radio et accomplit, dans tous les domaines de la propagande, des réalisations qui témoignent hautement de sa prospérité. La Société Ayrshire du Québec compte actuellement 1056 membres.

Ont pris la parole au banquet, MM. J.M. Savignac, échevin, au nom de M. Camilien Houde, maire de la métropole, Maurice Joubert, vice-président de l'Association Nationale Ayrshire, Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie Animale, J. Chagnon, vice-président de l'Office fédéral du Soutien des Prix et les professeurs Ducharme, A.R. Ness et G. Toupin, délégués de nos Ecoles supérieures d'Agriculture.

:o:

L'actualité économique

Liens plus étroits entre associations agricoles et fermes expérimentales

Adressant dernièrement la parole aux régisseurs des fermes expérimentales réunis à Ottawa, le Dr H.-H. Hannam, président de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, s'est fait l'avocat de relations plus étroites entre les associations agricoles et les fermes expérimentales. Une première initiative dans ce sens a été prise l'an dernier par la Fédération de l'Agriculture de l'Alberta qui a formé un comité chargé de traiter avec la Ferme Expérimentale de Lacombe.

Le Dr Hannam a expliqué qu'un comité comme celui formé en Alberta a pour but non pas tant de conseiller que de servir d'agent de liaison apte à transmettre aux régisseurs des fermes expérimentales les suggestions des cultivateurs organisés et à ces derniers les résultats des recherches faites aux fermes expérimentales. Etabli sur le plan régional, il est à même de faire le pont entre la science et la pratique en agriculture. Les relations entre les cultivateurs organisés et les fermes expérimentales ont toujours été très cordiales, a ajouté le Dr Hannam, mais les associations agricoles d'un bout du pays à l'autre verraient d'un bon oeil l'existence de liens encore plus étroits entre les deux parties dans leur travail commun de tous les jours.

Abordant le même sujet, M. G.-E. Delong, régisseur de la Station Expérimentale de Lacombe, a fait une revue des assemblées et discussions qui ont précédé l'établissement du comité mentionné ci-dessus dans la province de l'Alberta.

Auparavant M. W.H. Hicks, régisseur d'Agassiz, C.-B., avait exposé à ses collègues les autres moyens que les régisseurs ont à leur disposition pour maintenir des relations suivies avec la classe agricole et le public en général. Il a mentionné entre autres les visites du régisseur aux cultivateurs, sa participation aux assemblées agricoles, les journées agricoles organisées aux Stations expérimentales pour groupes et familles de cultivateurs, les bulletins, les articles de journaux et les expositions. M. Hicks a également conseillé aux régisseurs de prendre part à la vie paroissiale et à la vie des organisations locales, laïques et religieuses, de frayer avec toutes les classes de la population afin que ces gens réalisent que "leurs problèmes sont souvent les vôtres et que les vôtres sont souvent les leurs".

La réunion est sous la présidence du Dr E.-S. Hopkins, directeur du service des Fermes Expérimentales.

★

Contrat fédéral pour la défense

Le ministère fédéral de la Production de défense a accordé de nombreux contrats à travers le pays, au cours de la période du 16 au 31 décembre dernier.

Sur une liste récente, on relève un contrat au montant de $27,691, qui a été octroyé à l'établissement Au Terroir Enrg., de Ste-Madeleine.

Le rapport annuel de la Compagnie Manufacturers Life

La Manufacturers Life rapporte des assurances en cours s'élevant à $1,444,000,000.

Les affaires nouvelles obtenues en 1951 ont dépassé de $18 millions celles émises en l'année précédente et se sont élevées à $198 millions.

Les paiements faits aux détenteurs de polices, aux termes de leurs contrats, se sont élevés à $26 millions et ont été distribués à des assurés et à des bénéficiaires en règlement de sinistres, de dotations échues, de pensions, rentes et annuités et autres bénéfices garantis par les polices, y compris $3 millions en dividendes aux assurés. Une échelle plus élevée de dividendes aux assurés a été déclarée pour 1952.

L'actif de la Compagnie a atteint $449 millions. Les obligations de Gouvernements ou garanties par des Gouvernements constituent 20% de l'actif, et les obligations municipales ou de services publics ou corporations 39%; les hypothèques constituent 19% de l'actif et les actions privilégiées et ordinaires 11%, l'argent en caisse et autre actif 11%.

Le taux d'intérêt réalisé sur l'actif a été de 4.29%, représentant une augmentation sur le taux de l'année précédente qui avait été de 4.22%.

Le taux de mortalité a été très favorable et la Réserve de Prévoyance et le Surplus s'élèvent maintenant à $27,750,000.

LIONEL ETHIER
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
TÉL. 159-J Le Soir 1183-M
550, RUE MONDOR S.-HYACINTHE
MOTEURS INSTALLATIONS
RÉPARATIONS D'ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

Prochains évènements agricoles

Le 5 février, à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, sous la direction du professeur J.E. Chevrette, ouverture des premiers cours de grande culture donnés sous les auspices du Service de l'Aide à la Jeunesse. On doit obtenir une formule d'admission soit du Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière ou du Service de l'Aide à la Jeunesse, à 88 Grande-Allée, à Québec.

Les 7 et 8 février, à Montréal, hôtel Queen's, assemblée annuelle de la Société Pomologique et Fruitière du Québec. Le banquet annuel sera servi le 7 au soir. Tous les membres et les producteurs de fruits sont instamment invités à ces assises.

Du 18 au 22 février, à l'Ecole Noé Ponton, de Sherbrooke, cours abrégés sur l'élevage des dindons, à l'intention des jeunes cultivateurs âgés de 16 à 30 ans.

Ces cours se donnent sous les auspices du Service de l'Aide à la Jeunesse, 88 Grande-Allée, Qué., en coopération avec la division avicole du Ministère de l'Agriculture de Québec. On doit obtenir sa formule d'admission en écrivant à l'un ou l'autre endroit.

Le 13 février, au Queen's à Montréal, assemblées annuelles des sociétés provinciales d'éleveurs de porcs, de moutons, de chevaux et de bovins de race Canadienne.

Le 14 février, réunion plénière annuelle de la Société des Eleveurs d'Animaux de race du Québec, au même endroit.

:o:

Du lin résistant à la rouille de la tige

La rouille de la tige nuit sérieusement à la production de la graine de lin dans l'Ouest canadien. La variété Dakota, sur laquelle la rouille est d'abord apparue en 1949 a été gravement atteinte en 1950 et est maintenant considérée comme susceptible à la maladie. Cependant, la Rocket, variété qui a été créée à Ottawa, résiste à la rouille et produit de fort beaux rendements. D'une année à l'autre, cette variété voit sa popularité s'accroître.

La variété Redwood, en provenance du Minnesota, est lente à mûrir, mais donne de bons rendements et la distribution en a été recommandée en 1951. C'est la Station Expérimentale de Morden (Manitoba) qui se charge de distribuer cette variété au Canada.

"Je vous suis reconnaissante de l'aperçu que vous m'avez donné de la grandeur de la nation et de l'avenir encore plus grand qui lui est promis. J'ai vu cet avenir dans les yeux de centaines de milliers de vos enfants . . ."

Allocution d'adieu de S.A.R. la princesse Elizabeth, prononcée à St-Jean (Terre-Neuve) le 11 novembre 1951.

PÉTROLE BRUT — En 1951, la production de pétrole brut au Canada fut de 48,097,000 barils, soit une augmentation de 375% en dix ans et de 65% sur 1950.

Que verront ses yeux?

Le Canada grandit de jour en jour!

Jusqu'ici, ses yeux ne se sont guère posés que sur le doux visage de sa maman. Mais bientôt ils s'arrêteront plus loin . . . sur son foyer, son école, sa ville, sa province, son pays—sur ce Canada, la terre maternelle qui, un jour, sera sienne.

Chaque année, le bilan de la Banque Royale du Canada constitue une mesure de la vitalité et de la progression du Canada. Les chiffres, naturellement, sont froids . . . mais ce qu'ils nous apprennent est palpitant d'intérêt pour vous et pour vos enfants.

L'actif total de la Banque Royale dépasse maintenant 2 milliards 500 millions de dollars, le chiffre le plus élevé de l'histoire bancaire du pays. Autre record canadien: le total des dépôts excède 2 milliards 300 millions. Près de $1,124,000,000 en dépôts portant intérêt—le maximum que notre banque ait jamais atteint—attestent l'esprit d'épargne du citoyen canadien. Les prêts aux agriculteurs, pêcheurs et fabricants canadiens, aux compagnies (grosses et petites) et aux particuliers dépassent $600,000,000.

Ces chiffres impressionnants sont plus qu'un signe indicateur de l'oeuvre magnifique de la Banque Royale: ils sont la preuve de la santé économique du Canada et de l'étendue de l'avenir offert à chacun de nous.

Siège social: Montréal

ALUMINIUM — Le Canada occupe, dans le monde, le second rang comme producteur d'aluminium. Le programme de développement en voie de réalisation (coût: $500,000,000) doublera le rendement canadien, qui atteindra près d'un million de tonnes par an.

POPULATION — La population du Canada a augmenté de 20.7% en dix ans. Le recensement de 1951 l'établit à 13,893,000 habitants.

INDUSTRIE — Plus de mille nouvelles usines canadiennes ont ouvert leurs portes de 1946 à 1950. Au point de vue de l'industrie, le Canada figure parmi les pays dont la progression est la plus rapide.

ACIER — En 1950, le Canada a produit 3,384,000 tonnes de lingots d'acier et de pièces coulées. Cette production s'accroîtra d'un tiers environ dès les premiers mois de 1953.

MINERAI DE FER — Les gisements de minerai de fer qui ont été découverts au Labrador renferment une réserve estimée à 350 millions de tonnes d'un minerai de qualité supérieure. Les travaux sont commencés.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE — Le Canada dispose présentement d'une force hydro-électrique dépassant 12 millions et demi de c.-v., ce qui est moins de 23% de nos ressources. Les aménagements projetés fourniront un surcroît de 2 millions et demi de c.-v.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

L'UNE DES PLUS GRANDES BANQUES DU MONDE, ELLE GRANDIT AVEC LE CANADA

ACTIF: PLUS DE $2,500,000,000

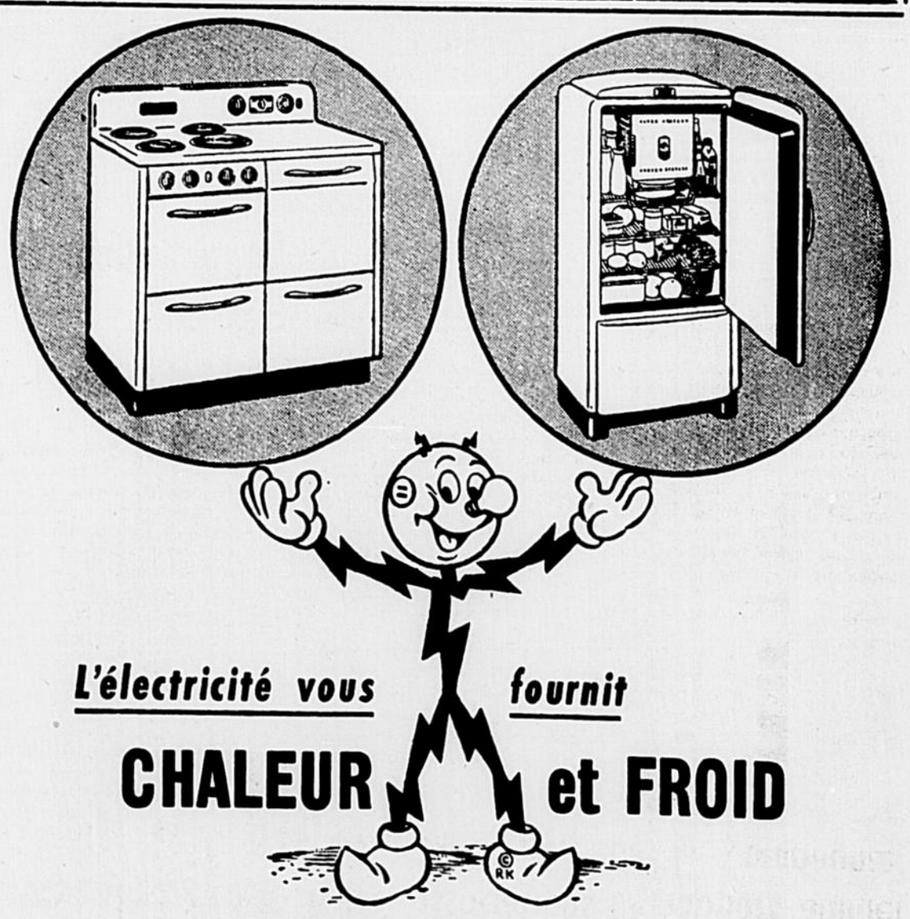

L'électricité vous fournit CHALEUR et FROID

Les poêles et les réfrigérateurs électriques vous permettent de tirer le maximum de profit des aliments que vous payez si cher aujourd'hui. Grâce au réfrigérateur, vous économisez en achetant en grande quantité sans aucun risque de perte . . . et grâce au poêle électrique, vous conservez aux aliments toute leur valeur nutritive. Pour économiser temps, travail et argent, rien n'est comparable à l'électricité!

Poêles électriques: à compter de $209.75

Réfrigérateurs: à compter de $345.50

VOYEZ VOTRE DÉTAILLANT D'ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES OU...

APPARTIENT À SES ABONNÉS

SOUTHERN CANADA POWER